



VOX

Novembre 2013 - No 96

Association Internationale des Anciens de l'Union européenne



UNION EUROPÉENNE
Régime Commun d'Assurance Maladie
Le Comité de Gestion

RAPPORT ANNUEL DU COMITE DE GESTION DU REGIME COMMUN D'ASSURANCE MALADIE POUR L'ANNEE 2012

AIACE'S NEXT TASK



Adopté lors de la réunion plénière du 18/19 septembre 2013



Le Comité de rédaction*



Voidokoilia (Assises pp. 22 à 26)



Ludwig Schubert, p. 8

ÉDITORIAL

- 3 'It's one thing after another'

CE/INSTITUTIONS/PMO

- 4 Discours du Président Barroso sur « l'état de l'UNION » - On ne peut pas affirmer que la presse ait été élogieuse...
- 5 Staff regulations « Change was necessary » Parlement européen, Prix Sakharov
- 6 Aider les anciens collègues en difficulté
- 7 En 2014, Parlement européen, nouveau rôle et nouveaux Membres. Pour la huitième fois des élections européennes directes
Nomination de Fernando Frutuoso de Melo

REFORME

- 8 Réforme du statut - C'est terminé et plutôt bien pour les Anciens de l'UE - Merci à Ludwig Schubert !
- 10 A lire dans le Commission en Direct

CAISSE MALADIE

- 11 Une visite fructueuse de L'AIACE INT. au Bureau Liquidateur de la Caisse maladie à ISPRA (CCR-Italie)
- 13 Résultats opérationnels et financiers 2012 du Régime Commun d'Assurance Maladie (RCAM)

UE/SOCIETE

- 17 L'UE face aux populismes - Un essai d'explication
- 19 Kann die Große Koalition Europa retten? - Europapolitische Leitlinien der neuen Regierung in Berlin
- 21 Les journées de Bruxelles - "Réinventer l'Europe"

ASSISES 2014

- 22 June 2014: the Annual General Meeting
- 22 September 2014: Visit to Athens and the Peloponnese
- 23 Juin 2014 : l'Assemblée générale annuelle
- 23 Septembre 2014 : Voyage à Athènes et au Péloponnèse



Cover:

Page de couverture du rapport 2012 sur le RCAM.

* absent sur la photo: Giovanni Livi et Marc Schober

- 24 The Excursion to Athens and the Peloponnese
4 – 11 September
- 25 Le voyage à Athènes et dans le Péloponnèse du 4 au 11 septembre 2014
- 26 Draft Programme - Programme provisoire

VIE DE L'AIACE

- 27 Italia
- 28 France
- 29 Sweden
- 30 Belgique - België
- 31 Deutschland
- 33 Nederland
- 35 Österreich
- 36 Ireland
- 37 Grèce
- 38 Finland
- 39 Portugal
- 40 United Kingdom

OPINIONS

- 42 Souvenirs d'une présidence irlandaise
- 44 Vade-mecum «volontariat»
Espace seniors

ACTUALITES

- 45 BOZAR - La diversité culturelle au cœur de Bruxelles capitale de l'Europe - Le Leitmotiv pour la saison 2013-2014 : « Music lifts you Up »
- 49 Un hommage à rendre à deux génies hors du temps à l'occasion du bicentenaire de leur naissance 1813 – 2013

L'AIACE ET VOUS

- 50 Madariaga-College of Europe Foundation
- 51 YAMMER – After EC Network - A social network for former staff of the EU
- 52 Cancer Support Group - La solidarité existe!
- 52 1973 : when the UK join Europe - Changing Horizons

NECROLOGIE

- 53 Marcel Jourion (1920-2013) - « Papa nous a quittés »
- 53 Fernand Braun (1925-2013)
- 54 Afscheid van Hendrika Johanna Maria Best-Otte - (28 dec. 1927 – 1 juli 2013)
- 55 Nous ont quittés

RETIRED AND NOT YET MEMBER? TO JOIN US, PLEASE FILL IN THE ENCLOSED FORM !

PENSIONNÉ ET PAS ENCORE MEMBRE? POUR NOUS REJOINDRE REMPLISSEZ LE BULLETIN D'ADHÉSION CI-JOINT!

Editeur responsable :

Richard Hay

Rédacteur en Chef :

Pierre Blanchard

Comité de rédaction :

Egon C. Heinrich

Giovanni Livi

Raffaella Longoni

Marc Schober

Ludwig Schubert

Giovanni Sergio

Roger Vancampenhout

**Adresse :**

Association Internationale
des Anciens de l'Union européenne
(SC-29 02/04)
B-1049 Bruxelles
Tel: 02-295.29.60
Email: aiace-int@ec.europa.eu
Internet: <http://www.aiace-europa.eu>

Secrétariat de Rédaction :

aiace-int@ec.europa.eu

blancpi43@gmail.com

Photos :

Médiathèque CE - Aiace

Mise en Page:

Jean-Claude Lesuisse

E-mail: jclesuisse@skynet.be

Impression:

OIB

Ateliers de reproduction de la Commission

'It's one thing after another'

Dear friends

'It's one thing after another', we say in English.

The changes to the staff regulations which implement the pay and pension arrangements we described in the last issue have finally been decided. That is good news. The negotiations were hard, because economic conditions have been very difficult. But at last a complicated process has been concluded. For us, the best elements are that the law has been fully maintained, that the Method will be applied automatically from 2015 for a further 8 years, and that it is now clearly recognised that our pension scheme is fully funded.

However, these changes increase another problem – for the Joint Sickness Insurance Scheme (JSIS). The package as a whole will further reduce real salaries over a career with the institutions, a process which began with the 2004 changes and their implementation. And, because the amount that goes to the JSIS is a percentage of salary, the funding of the Scheme will go on dropping per head. Meanwhile medical needs stay the same, and possible treatments and costs both increase year on year. Some decisions about reshaping the rules for implementing the JSIS are probably necessary in the next years.

In AIACE International we know that, although you will read this about Christmas time, Santa Claus is not going to come along and solve these problems for us; nor can we expect the Member States to want to do so. We are also very aware that the problems our Scheme faces are more or less the same as those which confront all our Member States' societies and health systems. In this context, we are beginning to think both about

operational changes to the Scheme and about all other possibilities. One particular dimension is the increased state of dependency in old age, as life expectancy rises each year. We may need to think about this area in different ways from more strictly medical costs; however it will be essential to maintain solidarity across both active service and post-activity; as with most insurances, this is the essential foundation of our JSIS.

This is for the medium term, though work is needed now. More immediately we have been giving attention to the Scheme's day-to-day delivery. On your behalf, I am completing a series of visits to the Settlements Offices and Pension Departments simply to thank our active colleagues for their hard work on our behalf. At the same time, we have continued talking to PMO about delays, communication and some other issues. Seven Sections visited Ispra in September for a very useful meeting organised by our General Secretary; we were pleased to note real progress, though there is some way still to go. We have also spent time on how to explain the new digital and interactive systems of management of both Pensions and the Joint Sickness Insurance Scheme.

These systems are likely to be a real help to those who choose to use them (though continuing to use paper and the post will always be an option). However, they were introduced without enough warning or explanation to pensioners. We are trying to help PMO and DG HR to correct this.

So, there's plenty for AIACE to do in these and other areas too. We keep up our efforts. I wish you, when they come, a blessed Christmas and an excellent New Year 2014.



Richard Hay President AIACE INT.



Secrétariat international de l'AIACE:
 Marceline NGALA-MIANDA - Anne-Pascale DESCAMPS
 De 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
 Rue de la Science 29 (SC-29 02/04)
 1049 BRUXELLES
 Tél. : + 32(0)2-295.29.60
 Email: aiace-int@ec.europa.eu



Discours du Président Barroso sur « l'état de l'UNION »

On ne peut pas affirmer que la presse ait été élogieuse...

Au contraire, elle a ouvertement critiqué le manque de vision et l'optimisme aveugle par rapport à la situation réelle dans les EM, ainsi qu'une approche soucieuse de ne déplaire à personne. À moins d'un an des élections du PE, le discours du Président Barroso n'a pas redonné confiance aux électeurs.

Dans le climat actuel, l'exercice était périlleux, voire téméraire !

Dans sa dernière allocution sur ce sujet, devant une centaine de députés, le Président Barroso a appelé à une fédération d'États-nations et annoncé le projet d'union économique et monétaire approfondie.

Ouvrant le débat, le Président du Parlement européen, Martin Schulz, a estimé que « les citoyens, et en particulier les jeunes, ne font plus confiance à l'UE. La première manière de regagner cette confiance, c'est de travailler de manière transparente et œuvrer davantage pour améliorer la vie des millions de citoyens victimes de la crise.

Selon le Président Barroso, au printemps 2014 les électeurs jugeront les résultats obtenus au cours de ces cinq dernières années. "Nous avons lutté contre les crises en réformant de manière radicale le secteur financier et en promouvant d'autres réformes structurelles, mais il faudra achever l'union bancaire, lutter contre le chômage, supprimer les obstacles au marché unique et mettre en œuvre les décisions prises.

Les Présidents des groupes politiques ont pris la parole pour définir les priorités qu'ils estiment devoir être celles de la Commission dans les prochains mois.

En synthèse :

- ❑ la confiance dans l'UE et les gouvernements ne peut pas être rétablie par des solutions simplistes. L'Europe n'est pas responsable de cette crise, au contraire, c'est grâce à l'UE et à l'euro que nous avons survécu ;
- ❑ l'optimisme du Président n'a pas de raison d'être. Les mesures d'austérité creusent le fossé entre les riches et les pauvres, le nord et le sud, tandis que les investissements publics manquent. Il faut construire ensemble une Europe plus proche et plus commune, assez forte pour se défendre sur la scène internationale ;
- ❑ la reprise frémît. Toutefois, en dépit de ces tendances positives, la période de stagnation sera longue faute de propositions venant de l'UE. Nous avons besoin de structures et de politiques qui permettent de relancer la croissance du PIB ;
- ❑ des politiques différentes de l'UE auraient permis de renforcer la cohésion en Europe. La politique



climatique a été négligée et l'UE va à nouveau octroyer des subventions à l'industrie nucléaire et du charbon ;

- ❑ les citoyens doivent utiliser les prochaines élections européennes pour donner un nouveau départ à l'UE, ce qui ne signifie pas qu'un nouveau modèle européen soit anti-européen ;
- ❑ l'Europe d'aujourd'hui est différente de celle qu'a connue le Président et toutes les politiques d'austérité ont aggravé la crise et le chômage. Il y a encore un déficit démocratique au sein de l'UE ;
- ❑ la Commission se conduit de manière cohérente, mais elle laisse de nombreux citoyens dans une situation critique avec un taux de chômage des jeunes dépassant 50 % dans certains pays. Quant au changement climatique, il n'existe pas et il ne faut pas faire des efforts inutiles sur cette question ;
- ❑ la Commission n'est pas parvenue aux résultats escomptés avec la stratégie de Lisbonne, naufragée sans laisser de trace, le chômage atteint son paroxysme et les citoyens ont l'impression que l'UE ne fonctionne pas. Laissons-les décider!

Source : Débat sur l'état de l'Union avec le Président de la Commission, M. Barroso

Communiqué de presse — Avenir de l'Europe/Intégration européenne/Union économique et monétaire – 12-09-2013

**Discours complet
du Président Barroso :**

http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/president/news/archives/2012/09/20120912_1_fr.htm



Staff Regulations « Change was necessary »

Interview to the Vice President Maroš Šefčovič in September 2013 to "Commission en Direct"

After long and difficult negotiations, the European Parliament and the Council reached political agreement in late June on a compromise text modifying the Staff regulation. The Vice-President Maroš Šefčovič talks to « Commission en Direct » about the process and the principal changes affecting staff.

« The compromise is consistent with what the European Institutions do and recommend in other areas. » says the Vice-President.



More on the site of CenD

<https://myintracomm-ext.ec.europa.eu/fr/Documents/2013-09-cend-06.pdf>

Parlement européen, Prix Sakharov

Lauréate 2013 Malala Yousafzai

Le Prix Sakharov 2013 pour la liberté de l'esprit a été décerné à la militante pakistanaise pour l'éducation des filles, Malala Yousafzai, suite à la décision de la Conférence des Présidents (regroupant le Président du Parlement et les chefs de file des groupes politiques). Malala Yousafzai sera invitée à recevoir son prix lors d'une cérémonie organisée à Strasbourg le 20 novembre.



« En décernant le Prix Sakharov à Malala Yousafzai, le Parlement européen reconnaît la force incroyable de cette jeune femme. Malala se bat courageusement pour que tous les enfants aient droit à l'éducation. Ce droit à l'éducation des jeunes filles est trop souvent oublié », a déclaré le Président du Parlement, Martin Schulz, lors de l'annonce du nom de la lauréate. « Étant donné que demain, 11 octobre, nous fêtons la Journée internationale des filles, j'aimerais rappeler qu'environ 250 millions de filles dans le monde ne peuvent pas aller librement à l'école. L'exemple de Malala nous rappelle notre devoir et notre responsabilité de garantir aux enfants le droit à l'éducation. Il s'agit là du meilleur investissement pour l'avenir », a-t-il ajouté.

« Malala est reconnue sur la scène internationale comme une militante des droits de l'homme », ont affirmé les députés qui l'ont nommée pour sa lutte en faveur de l'éducation des filles, de la liberté et de l'autodétermination. Aujourd'hui âgée de 16 ans, Malala Yousafzai veut consacrer sa vie à ce combat. « Plus tard, je serai une femme politique. Je veux changer l'avenir de mon pays et rendre l'éducation obligatoire », a-t-elle confié, le 7 octobre, à la BBC. Une vie qu'elle raconte dans un



livre paru mardi 8 octobre et dont des extraits ont été publiés par le Sunday Times.

Source : Communiqué de presse PE — Droits de l'homme – 10-10-2013 – et presse internationale

20 ans plus tard San Suu Kyi reçoit son prix!

La militante birmane légendaire pour les droits de l'homme Aung San Suu Kyi a finalement reçu le Prix Sakharov qui lui avait été décerné 23 ans plus tôt par le Parlement européen. « C'est un grand moment, un moment qu'a attendu une génération entière dans votre pays, mais aussi ici en Europe » a déclaré le Président du Parlement européen Martin Schulz durant la cérémonie du 22 octobre à Strasbourg.

« La liberté de pensée commence avec le droit de

poser des questions, et ce droit, notre peuple en Birmanie ne l'a pas eu depuis si longtemps que certains de nos jeunes ne savent pas trop comment poser des questions », a déclaré la chef de l'opposition birmane Aung San Suu Kyi au Parlement européen mardi, remerciant les députés pour leur soutien durant toutes ces années.

« Nous voulons nous assurer que le droit de penser librement et de vivre selon notre conscience est préservé. Ce droit n'est pas encore garanti à 100 %. Nous devons encore travailler très dur avant que la loi fondamentale de notre pays, qui est la Constitution, nous garantisse le droit de vivre selon notre conscience », a-t-elle ajouté.

Aung San Suu Kyi : un symbole pour la liberté et la démocratie. Le Président du Parlement européen Martin Schulz a qualifié Aung San Suu Kyi de « *grand symbole pour la liberté et la démocratie* ». « *Malgré le temps que cela puisse prendre, ceux qui ont la force de lutter pour la démocratie l'emporteront à la fin* » a-t-il dit. Aung San Suu Kyi a été assignée à résidence durant 15 ans avant d'être libérée en novembre 2010.



Source : PE Communiqué de presse et presse internationale, 22 octobre 2013

<http://www.europarl.europa.eu/>

http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9claration_universelle_des_droits_de_l'homme



Aider les anciens collègues en difficulté

La Commission, en collaboration avec les autres institutions, vient de lancer une nouvelle enquête pour tenter d'identifier les pensionnés se trouvant en difficulté.

Cette année, les institutions européennes ont décidé de s'associer à cette action. C'est donc à quelque 20.000 personnes titulaires d'une pension communautaire qu'une lettre a été envoyée au mois d'octobre, les invitant à renvoyer un questionnaire si elles s'estiment être en grande difficulté et en manque de moyens pour y faire face. Cette enquête est faite en étroite collaboration avec l'AIACE, dans le cadre du partenariat en matière sociale qui existe entre la Commission et l'Association. Le renvoi du questionnaire implique l'accord du pensionné pour être contacté par un bénévole de l'AIACE qui tentera d'identifier la situation.

Les facteurs retenus pour cette nouvelle enquête sont, entre autres, les problèmes de mobilité, de maladie grave, le sentiment d'isolement ou tout autre problème sérieux auquel on peut être confronté. L'éventail est large, qu'il s'agisse de trouver de l'aide pour remplir les formulaires de frais médicaux ou de faire face à un événement soudain comme le décès d'un conjoint ou l'annonce d'une maladie grave. Il est en effet malheureusement fréquent que certains Anciens doivent affronter seuls ce genre de situation, l'entourage familial et amical étant inexistant ou peu présent. Les situations difficiles relevant de la compétence professionnelle d'un assistant social sont



Extension de «l'espace seniors»

transmises au service social des institutions. Mais dans de nombreux cas, le fait de parler à un bénévole et de bénéficier d'une oreille attentive, à l'écoute des problèmes d'un ancien collègue, suffit déjà à éclaircir la situation et à trouver du réconfort.

Les pensionnés qui s'estiment en réelle difficulté peuvent donc se manifester. S'agissant également d'une action de solidarité, nous invitons les Anciens à prendre directement contact avec le service social de leur institution au cas où ils auraient connaissance de la situation précaire d'un collègue n'étant pas en mesure de renvoyer le questionnaire. Par cette action, les institutions communautaires, en collaboration avec l'AIACE, espèrent pouvoir apporter leur soutien à leur personnel retraité et contribuer ainsi à leur bien-être.

Monique Théâtre
Commission européenne DG HR/C1



En 2014, Parlement européen, nouveau rôle et nouveaux Membres Pour la huitième fois des élections européennes directes

« AGIR, RÉAGIR, ACCOMPLIR »

Pour la 8e fois dans l'histoire de l'intégration européenne, les citoyens de l'Union européenne auront la possibilité d'élire leurs députés au Parlement européen. Ces élections auront lieu entre le 22 et le 25 mai 2014 dans les 28 États membres de l'UE. 413 millions de citoyens auront le droit de vote, dont 37 millions pour la première fois. L'UE compte au total 507 millions d'habitants.

Les citoyens ayant le droit de vote vont élire 751 membres du PE, ce qui signifie 15 députés en moins par rapport à l'actuelle 7e législature. Par conséquent, 12 États membres disposeront d'un membre en moins au nouveau PE de 2014, l'Allemagne doit même renoncer à trois députés — de 99 à 96. Tout cela est fixé dans le Traité de Lisbonne. Il est évident que cette répartition des sièges au sein du PE ne correspond pas aux données démographiques des 28 États membres et qu'elle implique des concessions des « Grands » aux « Petits » dans l'UE, ce qui est d'ailleurs valable pour toutes les institutions et tous les autres organes de l'Union.

Le PE actuel compte sept groupes politiques qui représentent depuis 2009 exactement 170 partis politiques nationaux. La Belgique a actuellement le nombre de formations politiques le plus élevé, avec 12 partis (22 députés), suivie par la France et le Royaume-Uni avec 11, les Pays-Bas et l'Espagne avec 9 partis nationaux : actuellement, le Parti populaire européen (European People's Party) est le groupe le plus important avec 265 députés, suivi par les Socialistes et Démocrates avec 184 députés.

La campagne d'information et de sensibilisation est lancée

Sous le slogan « AGIR, RÉAGIR, ACCOMPLIR » les services du PE ont lancé le 10 septembre 2013 une campagne d'information et de sensibilisation du public européen aux élections du PE. Le but primordial est sans doute d'inciter les citoyens à aller voter en mai 2014. On ne peut que souhaiter un grand succès à cette campagne, étant donné que la participation au scrutin a constamment diminué depuis les premières élections directes en 1979. En 1979 la participation au scrutin avait atteint en moyenne 62 % (9 États membres), en 2009 seulement 43 % (25 États membres). Toutefois, il y avait des exceptions pour les pays où le vote est une obligation comme en Belgique et au Luxembourg.

Qui et comment sera élu Président de la Commission européenne ?

Lors des élections de 2014, il y aura un élément tout à fait nouveau et décisif qui pourrait animer les citoyens à voter : les familles politiques de l'UE doivent présenter un



candidat commun qui sera en même temps leur candidat pour la fonction du nouveau Président de la Commission européenne à partir du 1er novembre 2014.

Le candidat qui sera élu par une majorité absolue au PE doit ensuite être confirmé par les gouvernements des 28 États membres. Il est évident que seulement le Parti populaire européen et les Socialistes et Démocrates disposent d'une chance réaliste d'obtenir une telle majorité. Des coalitions sont naturellement possibles.

Il semble que les Socialistes et Démocrates se soient déjà mis d'accord pour que le Président actuel du PE, l'Allemand Martin Schulz, soit leur candidat aux élections européennes. Au sein du PPE, il y a plusieurs candidats, mais les jeux ne sont pas encore faits. Au début de l'année prochaine, on y verra plus clair.

Certes, les électeurs votent pour des candidats relevant d'un seul pays à la fois. Pressentis – comme tous les autres candidats –, ils sont confrontés au défi de se faire connaître aux 413 millions d'électeurs et d'électrices dans les 28 pays membres. Ils doivent les convaincre du rôle politique et démocratique du Parlement européen.

Commission européenne

Fernando Frutuoso de Melo, Directeur général Adjoint à la DG HR a été nommé Directeur général de la DG DEVCO (Développement et de la coopération).

À la DG HR il a été – entre autres – l'interlocuteur de la représentation du personnel pendant presque toute la procédure d'adoption de la réforme statutaire, notamment en codécision. Durant son passage à la DG HR, il s'est également fortement intéressé



aux Anciens, par exemple en leur ouvrant le réseau social « Yammer After EC ». Non seulement il participait volontiers aux événements, mais sa porte était toujours ouverte pour discuter des problèmes que nous rencontrons. L'AIACE tient à le remercier et à lui souhaiter le succès mérité dans sa nouvelle DG.



Réforme du statut

C'est terminé et plutôt bien pour les Anciens de l'UE

Merci à Ludwig Schubert !

Le 10 octobre dernier, le Conseil a adopté la version révisée du statut après la version adoptée en première lecture par le Parlement européen le 2 juillet 2013. Le 22 octobre suivant, les co-décideurs ont signé l'adoption définitive de la modification du statut ¹.

Ces modifications statutaires s'appliqueront à compter du 1^{er} janvier 2014.

Elles réduiront substantiellement les dépenses de fonctionnement et notamment de coûts du personnel du Service public européen (SPE) dans les prochaines années. Elles interviennent presque 10 ans après le Statut modifié le 1^{er} mai 2004 qui avait introduit d'importants changements négatifs, mais aussi positifs par rapport à la dernière version de décembre 2003.

La procédure complexe de la codécision (art. 294 du traité sur le fonctionnement de l'UE) sur proposition de la Commission européenne du 13 décembre 2011 aura donc duré plus de 3 ans en y ajoutant les concertations Commission/syndicats depuis le 30 juin 2011. Cette procédure impliquant le Parlement européen aura rendu presque impossible le déroulement d'un dialogue social de qualité, tel que la Commission le recommande précisément aux États membres.

Un résultat acceptable pour les Anciens, grâce à l'engagement sans faille de l'AIACE dans cette négociation

Les pensionnés actuels et futurs conserveront le lien statutaire avec la grille des rémunérations des actifs, et bénéficieront dès lors de la Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions légèrement modifiée. Le nouveau prélèvement appliqué aux actifs ne le sera pas aux pensionnés actuels et futurs.

Hélas il y a également des aspects négatifs de la réforme pour les Anciens, puisqu'ils seront solidairement concernés par le blocage des pensions pendant deux ans, comme les rémunérations des actifs, tous grades, fonctions et statuts confondus.

¹ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2013:287:0015:0062:EN:PDF>
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2013:287:0015:0062:FR:PDF>

NB : il suffit de changer l'acronyme de la langue dans le lien pour accéder aux autres versions linguistiques. .



Ce résultat n'est ni miraculeux ni un coup de chance.

En dépit d'un dialogue social déplorable, le résultat obtenu est au contraire l'aboutissement d'un long travail de persuasion, tant auprès des principaux hauts responsables que des représentants du personnel des institutions. C'est aussi pour les Anciens le fruit d'une action inlassable des représentants de l'AIACE Internationale guidés et conseillés par le meilleur expert possible, Ludwig Schubert. Il faut souligner qu'ils ont été constamment soutenus depuis 2010 par les Présidents² et leurs bureaux respectifs, les Conseils d'administration ainsi que les 10.000 membres de l'Association !

Ainsi, l'AIACE a conçu et envoyé de nombreuses notes de synthèses, d'explications et de demandes de rencontres aux plus hauts niveaux. Ludwig Schubert et moi-même avons participé au cours de ces trois années, avec une approche proactive, à plusieurs dizaines de concertations à tous les niveaux, ainsi qu'aux nombreuses Assemblées générales. Le magazine VOX depuis le NR 83 et celui de l'Écrin (section Belgique, mais aussi celles d'autres sections) ont toujours comporté un ou plusieurs articles sur les pensions et la Méthode. L'AIACE INT. a organisé plusieurs assemblées générales dont certaines avec la participation du Vice-Président M. Šeřčovič, et de la DG HR de la Commission. En outre, lors de ces assemblées, le Président de la Commission européenne, M. Barroso, ainsi que le Président du PE, M Schulz nous ont souvent manifesté leur soutien avec des messages vidéo.

² Gérald Coget 2008-2011 et Richard Hay 2011-2014

Ce travail de plusieurs années, presque pédagogique, aura permis de convaincre les principaux acteurs et décideurs de cette réforme statutaire sur des points essentiels à savoir : que notre régime de pension est conçu comme un fonds virtuel, que les cotisations sont calculées non pas en fonction des dépenses actuelles en matière de pensions, mais en fonction de ce qu'elles coûteront lorsque les fonctionnaires quittent le service actif ; qu'il y a d'importants droits acquis en matière de pension ; qu'il existe des limites juridiques à l'application d'un prélèvement ; mais, surtout, qu'il faut absolument maintenir le lien entre les

adaptations des rémunérations et celles des pensions par l'application de la Méthode ; que les contributions pension sont fixées par des calculs actuariels complexes qui reposent entre autres sur des prévisions quant à l'évolution de carrière jusqu'à la retraite, l'espérance de vie et les taux d'intérêt pendant toute cette période.

Au départ, rien n'était joué et nombreux étaient ceux – y inclus des techniciens du dossier — qui estimaient que notre régime était comme ceux de la plupart des EM, à savoir : *un système de répartition où les contributions d'une année doivent couvrir les dépenses des pensions de la même année !*

Dans les prochaines années, les modifications statutaires introduites pour le personnel actif et surtout pour les futurs recrutés affecteront le bon fonctionnement du Service public européen (SPE)

Le gel des rémunérations et des pensions pendant deux ans constitue le premier coup immédiat contre les actifs et les pensionnés. Il figure dans les conclusions du Conseil européen – au plus haut niveau de l'UE — du 8 février 2013³.

La réforme introduit donc de facto une diminution définitive des rémunérations et pensions du SPE. Il s'agit concrètement de la disparition de la Méthode sur la période mi 2012-mi 2013, puis du gel de la nouvelle Méthode statutaire réintroduite au 1^{er} janvier 2014 pour la période mi 2013-mi 2014. **La prochaine**



Couverture d'un magazine Syndical récemment paru dans les institutions

application de la Méthode portera sur la période mi 2014-mi 2015 avec une adaptation – en plus ou en moins — des rémunérations fin 2015 avec effet au 1^{er} juillet 2015.

En outre, la réforme prévoit des mesures qui engendreront 2 milliards et demi d'économies budgétaires.

Pour en savoir plus:

<https://www.dropbox.com/sh/vphusv33edvvdsh/gWC6KaagHX>

Les enjeux pour les EM étaient à la fois politiques et financiers.

Enjeux politiques, car nombreux sont ceux qui veulent réduire le pouvoir des institutions.

Enjeux financiers, car dans le contexte actuel de crise des dettes publiques, les États membres eurosceptiques, lors de la fixation du « Cadre financier pluriannuel » 2014-2020, ont tenté d'obtenir le maximum d'économies sur les 61,6 milliards du fonctionnement des institutions.

Cinq États membres n'ont d'ailleurs pas accepté la décision finale du 10 octobre 2013 et ont tenu à laisser dans le PV de la réunion du Conseil une sorte de déclaration de guerre au SPE (voir ci-après dans l'encadré). Cette déclaration va jusqu'à affirmer publiquement que « *le soutien des citoyens de l'UE est lié à la perception du Service public européen* », laissant clairement entendre que celui-ci serait responsable du « désamour » européen actuel !

Pourtant le Conseil a largement atteint son objectif, d'une part en réalisant une économie importante de plus de 2,5 milliards d'euros et d'autre part en réduisant fortement l'attrait du SPE par un statut moins compétitif, par rapport à certaines fonctions publiques nationales, organisations internationales ou multinationales. Le Vice-Président Šefčovič semble assez satisfait du compromis atteint (voir son interview dans CenD page 46), si on le compare aux exigences radicales et outrancières de très nombreux États membres.

Certes, nous ne pouvions pas échapper complètement aux effets de la crise et refuser la solidarité avec les Services publics nationaux alors que les pressions politiques dans ce sens étaient presque incontournables.

Il n'en reste pas moins que sur le plan salarial, même en temps de crise, la Méthode, par son principe fondamental du parallélisme, a reproduit parfaitement

³ Voir les considérants 12 & 13 dans la réforme statutaire.



les évolutions salariales nationales des Services publics dans les États membres. Elle assure pleinement la solidarité avec les collègues nationaux, pourvu qu'on l'applique ! On peut sans crainte réaffirmer qu'avec tous les autres changements statutaires qui amplifient les économies faites sur le dos du personnel, les Anciens, mais en particulier les actifs actuels et futurs paieront deux fois la crise.

Grâce à la compétence et à l'engagement de Ludwig Schubert soutenu par toute l'AIACE INT. les Anciens ne subiront pas de plein fouet les aspects les plus négatifs de cette réforme. Toutefois, n'en doutons pas, au plus mauvais moment de leur histoire, les institutions ressentiront progressivement les détériorations importantes des conditions de travail portées par le nouveau statut. Elles auront rapidement, dans un contexte de concurrence internationale exacerbée, une capacité moindre d'affronter les défis que l'UE devra relever, et ce, avec des compétences et une indépendance amoindries.

Conclusions

VOX reviendra sur l'analyse économique, politique et sociale de cette réforme en 2014.

Les amateurs de questions statutaires trouveront une synthèse des modifications finales en suivant le lien ci-dessous ou la version complète dans le lien de la note 1 de bas de page 8.

Un dossier à suivre qui va encore évoluer et sans doute nous surprendre.

D'autre part, les syndicats vont devoir négocier les Dispositions générales d'exécution de ce nouveau statut dans de nombreux domaines sensibles, tels que les carrières et les promotions revues à la baisse. Il faudra aussi revoir avec Eurostat et les offices de statistiques nationaux les mécanismes de la nouvelle Méthode. Toutefois, elle ne sera opérationnelle qu'à partir de juillet 2015 et portera sur la période de référence de juillet 2014 à juin 2015.

Les amateurs de questions statutaires trouveront une synthèse des modifications finales en suivant le lien ci-dessous ou la version complète dans le lien de la note 1 de bas de page 8.

<https://www.dropbox.com/sh/vphusv33edvvdsh/gWC6KaagHX>

4 Article 66 bis du statut actuel (jusqu'au 31 décembre 2013)

A lire dans "Commission en Direct" (CenD) (NR 6 page 54 et 55)

Une très intéressante interview de Ludwig Schubert et Mindaugas Kisielauskas (chef d'équipe à l'unité Droit de la fonction publique européenne et Dialogue social et Président du Groupe technique rémunérations (GTR) (DG HR Commission européenne).

La Méthode

Apports passés et à venir

Quelle est l'origine de la Méthode ? Comment a-t-elle évolué ?

Si vous ne recevez pas « Commission en Direct », vous pouvez y accéder « on line » sur le site MyIntracomm pour les pensionnés ou directement à la deuxième adresse.

Vous devez avoir un « username » et un code d'accès.



<https://myintracomm-ext.ec.europa.eu/retired/fr/Pages/index.html>

<https://myintracomm-ext.ec.europa.eu/fr/Documents/2013-09-cend-06.pdf>





Dominique DESHAYES
Secrétaire Général AIACE INT.

Une visite fructueuse de L'AIACE INT. au Bureau Liquidateur de la Caisse maladie à ISPRA (CCR-Italie)

Comme annoncé dans le dernier VOX, suite à ma mission préparatoire du 4 juin, une importante réunion s'est tenue le 26 septembre avec la participation de représentants des 7 sections nationales dont les affiliés dépendent du Bureau liquidateur d'Ispra (Espagne, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni). Pour donner plus de poids encore à cette rencontre, Richard Hay, Président de l'AIACE Internationale, avait fait lui aussi le déplacement.

Les travaux ont duré toute la journée, les débats furent très intenses et des avancées sérieuses verront le jour... si les promesses du PMO se concrétisent à court terme.

Si les **délais de remboursement** "simples/classiques" sont satisfaisants dans l'ensemble, les affiliés se plaignent de l'insuffisance des explications en cas de renvoi des pièces. Mme Silvano (Chef du bureau liquidateur d'Ispra) a assuré qu'un effort supplémentaire sera fait, ainsi qu'en matière de corrections de décomptes.

En matière de reconnaissance de **maladies graves/100%**, il a été expliqué à nouveau que les quatre critères doivent être tous remplis: pronostic vital défavorable ET évolution chronique ET nécessité de mesures diagnostiques et/ou thérapeutiques lourdes ET présence ou risque de handicap grave.

Dans le domaine des **autorisations préalables**, le PMO reconnaît l'existence d'importants retards, dus aux problèmes de recrutement des médecins et dentistes conseils. M. Scognamiglio a assuré qu'en janvier prochain la situation sera normalisée, et que, dès lors, le délai entre la demande et la réponse ne devra plus excéder 4 semaines. Il a insisté sur le fait que l'autorisation n'est pas donnée pour effectuer un traitement,

mais se réfère uniquement à la remboursabilité, dès lors il ne faut pas attendre l'autorisation pour entamer le traitement puisque l'autorisation a toujours un effet rétroactif au jour de la demande.

La question des **prises en charge** est particulièrement délicate avec certains hôpitaux et cliniques, essentiellement en France, région PACA, et au Royaume-Uni. Il a été suggéré par l'AIACE et accepté par le PMO que, devant la méfiance de certains établissements hospitaliers ou cliniques, chaque fois qu'une prise en charge sera envoyée par le Bureau liquidateur à un hôpital/clinique, un petit mémo sur le "modus operandi administratif" soit joint expliquant à la structure hospitalière comment procéder administrativement pour être payée rapidement par la Caisse malade.

Dans ce même domaine de la prise en charge, le PMO a indiqué qu'il est dorénavant demandé que l'affilié indique soit le prix de la chambre, soit le devis de l'opération.

La question des **coefficients d'égalité** a été évoquée, certains ayant des doutes sur l'application mathématique des calculs arrivant à ces résultats. Il a été répondu qu'un groupe de travail examine cette problématique et rendra son rapport au CGAM de novembre.

Les questions relatives aux **difficultés de contact** ont occupé une grande partie des débats, puisqu'elles occasionnent de nombreuses frustrations et de multiples va-et-vient de documents, situation aggravée par la durée d'acheminement du courrier.

Si la couverture linguistique des tarificateurs est suffisante et couvre tous les retraités, par contre de nombreux affiliés se plaignent de n'obtenir aucune réponse au téléphone, quel que soit le numéro appelé; de même,



Les collègues du bureau liquidateur d'Ispra et de l'Unité RCAM de Bruxelles avec les représentants de l'AIACE.

les messages laissés sur répondeurs ne reçoivent pas de suivi. Mme Silvano reconnaît que la situation est pour l'instant peu satisfaisante, la priorité étant donnée à la tarification. L'idée proposée par l'AIACE de doter le Bureau liquidateur d'un certain nombre de GSM par langue sur lesquels les affiliés pourraient laisser des messages et être rappelés dans les 5 jours ouvrables a reçu un accueil favorable de la part du PMO.

Pour les réponses aux mails, le grand retard constaté pourra être résorbé avec la mise en place de PMO-CONTACT via ECAS, puisqu'avec la nouvelle adresse du PMO Contact, la réponse sera donnée au plus tard dans un délai d'une semaine.

Dès que le PMO aura diffusé à tous les pensionnés une note d'explication sur PMO-CONTACT et RCAM en ligne via ECAS, les affiliés qui le souhaitent pourront utiliser les nouveaux outils informatiques.

À cet égard, une **présentation** très pédagogique de ces outils a été faite par Mme Saracco. Les représentants de l'AIACE présents se sont tous inscrits sur le « RCAM on line » (ASSMAL²). Il est déjà possible de consulter son propre historique de remboursements et d'autorisations préalables. Pour l'instant, seuls les modules "autorisation préalables", "droits" et "prises en charge" sont

ouverts. Ceci permet d'ailleurs de savoir si la demande est bien arrivée. Il va de soi que les pensionnés auront le choix de continuer à utiliser le papier ou, même, alternativement le web et le papier. La terminologie médicale sera accessible dans les 23 langues.

À l'issue de la réunion, les conclusions suivantes ont été tirées:

- ❑ Avant tout et de toute urgence, **améliorer la communication** ;
- ❑ Revoir le **vade-mecum de vulgarisation** en y ajoutant les maladies graves, le fait qu'il ne faut pas attendre l'autorisation préalable pour se faire soigner, la nécessité d'un devis pour la prise en charge.

Parallèlement, mettre en avant la **disponibilité des sections AIACE** pour servir de relais entre les affiliés et le Bureau liquidateur; pour ce faire, organiser un effort d'explication (aussi simple que possible) auprès de nos adhérents (et autres Anciens) pour les aider à envoyer leurs demandes de façon plus efficace et pour réduire les renvois.

Le PMO s'est engagé à soumettre à l'AIACE tous les **projets de notes et communications** diverses pour que les sections puissent vérifier les données propres à chaque État.

En marge de la réunion, les représentants de l'AIACE ont pu traiter bilatéralement, avec Mme Silvano et ses collaborateurs, les nombreux cas individuels soulevés notamment suite à l'article paru dans le dernier VOX 95 au cours de l'été.



Pourquoi confier vos assurances santé à Vanbreda International?
Fruits d'une longue expérience, les solutions d'assurance de Vanbreda International sont on ne peut plus faciles à gérer. Nous mettons à votre disposition notre connaissance approfondie du domaine.

Une solide expertise bâtie au cours des 50 dernières années
Vous trouverez chez Vanbreda International une grande expertise ainsi qu'une équipe enthousiaste et dévouée. Les besoins des retraités de l'Union européenne n'ont plus de secrets pour nous. Nous vous proposons ainsi des contrats en conformité totale avec le règlement du RCAM et avec votre statut. De plus, Vanbreda International est votre interlocuteur unique. Nous répondons à toutes vos questions au numéro spécial AIACE: + 32 3 217 63 07.

Une véritable dimension internationale
Vous pouvez vous affilier quel que soit votre lieu d'affectation: Belgique, Luxembourg ou autre. En outre, les garanties de votre contrat s'appliquent dans le monde entier, quel que soit votre lieu de résidence.

SOUSCRIVEZ DES AUJOURD'HUI!
Pour vous affilier à l'une de nos solutions d'assurance, consultez notre site Internet www.eurprivileges.com et téléchargez le formulaire de souscription. Renvoyez-nous le formulaire dûment complété, par e-mail à eurprivileges@vanbreda.com ou par courrier à l'adresse ci-dessous. Pour un conseil personnalisé, n'hésitez pas à nous appeler.

Vanbreda International
P.O. Box 69
2140 Anvers
Belgique

Tel. +32 3 217 63 07
Fax +32 3 271 02 47



A partir du 1er octobre 2013, la permanence du PMO/3 "Assurance maladie" est à votre disposition une après-midi supplémentaire. Attention: les heures d'ouverture sont modifiées (voir ci-dessous). Cette permanence est à présent en effet assurée 3 après-midi par semaine et accessible sans rendez-vous. Un fonctionnaire de l'unité "Assurance maladie" est présent pour répondre aux questions ou orienter toutes demandes concernant le Régime commun d'assurance maladie (RCAM) de même que pour traiter de questions concernant des dossiers individuels. Il ne pourra en aucun cas intervenir pour l'établissement des formulaires de remboursement de frais médicaux.

*Permanence Assurance Maladie Pensionnés
29, rue de la Science - 00/36 (1040 Bruxelles)
Mardi, mercredi et jeudi de 14h00 à 17h30
sur présentation du laissez-passer "pensionnés"
à la réception de l'immeuble.*



Résultats opérationnels et financiers 2012 du Régime Commun d'Assurance Maladie (RCAM)

Le Comité de Gestion de l'Assurance Maladie (CGAM), organe paritaire composé des représentants des administrations et du personnel de toutes les institutions et organes (Agences), dans lequel l'AIACE a un observateur (et son suppléant), a finalisé dans son rapport annuel l'examen des résultats de l'exploitation du RCAM en 2012, dont quelques éléments sont résumés dans le tableau et les commentaires ci-dessous.

Depuis 2007, les résultats opérationnels du régime sont déficitaires, car l'équilibre entre les contributions et les remboursements n'a plus été retrouvé, malgré, depuis quelques années, une application de plus en plus rigoureuse – voire tatillonne – des dispositions générales d'exécution (DGE) de l'article 72 du statut.

Les résultats de 2012, à nouveau très négatifs, re-

Le tableau évolutif ci-dessous résume quelques points importants du rapport et les différents sujets ci-dessus sont repris ci-après :

Les Anciens sont particulièrement intéressés au bon fonctionnement administratif du régime (communication, contact, délai de remboursement, autorisations préalables, prises en charge ainsi que prise en considération de leurs spécificités). Les Anciens sont aussi concernés par les modalités d'application des règles, tels que la complémentarité, les coefficients d'égalité, la diminution des taux réels de remboursement, la dépendance, ainsi que la détermination des cas de remboursement à 100 % dans les maladies graves.

Tableau évolutif de 2006 à 2012 (données financières en euros)

Tableau évolutif de 2006 à 2012 (données financières en euros)

Années/descriptions	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Affiliés	56 800	61 000	64 000	67 000	70 919	72 400	74 550
Bénéficiaires	113 000	120 000	126 000	135 000	139 475	143 500	148 500
Bénéficiaires actifs	90 950	97 000	102 250	110 200	113 996	117 500	121 319
Bénéficiaires Post-actifs	22 050	23 000	23 650	24 800	25 479	26 060	27 124
Agents contractuels, y inclus les Assistants du PE	5460	6875	7300	7870	10 180	10 260	ND
Contribution annuelle moyenne par affilié actif	3316	3308	3373	3450	3500	3580	3571
Contribution annuelle moyenne par affilié post actif	2964	2997	3091	3180	3290	3400	3358
Contribution annuelle moyenne par affilié	3228	3231	3304	3390	3450	3540	3520
Revenu annuel moyen par affilié	3413	3410	3494	3560	3690	3675	3633
Dépense annuelle moyenne par affilié	3200	3441	3710	3650	3550	3680	3756
Fonds de réserve en mois de dépenses	14	12	10	9,8	9,6	8,9	8,3

Données de mi-2012,

lancent le débat sur la viabilité financière du régime à moyen et long terme.

En 2011, et encore plus en 2012, les intérêts du fonds de réserve n'ont plus permis de compenser les pertes opérationnelles. À noter cependant que le refus du Conseil d'appliquer la Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions au 1er juillet 2011, puis au 1er juillet 2012 (au total 3,4 % avec CC 100) a entraîné un manque à gagner au niveau des recettes de l'ordre de 2,2 Mio € pour 2011 et 6,7 Mio € en 2012.

1 Ce Rapport annuel est établi conformément à l'article 38 para.6 c de la réglementation commune relative à la couverture des risques de maladie des fonctionnaires de l'U.E. Les destinataires de ce rapport sont les institutions et leurs comités du personnel.

Commentaires

- ❑ **Nombre d'opérations traitées : 546 203**
- ❑ **Frais exposés par les affiliés en 2012 : 279,9 Mio d'euros** soit une augmentation de 5 % par rapport à 2011.
- ❑ **Différence entre la contribution et la dépense annuelle moyenne par affilié** : environ **236 €**, montant négatif depuis 2007 avec un pic en 2008 après l'adaptation de nouvelles DGE.
- ❑ **Déficit des activités opérationnelles : -17,1 Mio d'euros.**
- ❑ **Résultat économique : - 9,2 Mio d'euros**, car les **7,9 Mio euros** d'intérêts du fonds de réserve n'ont pas couvert le déficit. Par comparaison, en 2011 le résultat économique était de - 0,3 Mio d'euros.

- ❑ **Valeur du fonds de réserve en nombre de mois de dépenses opérationnelles : 8,3 mois** (depuis 2007 les intérêts, et souvent le capital ont permis de maintenir l'équilibre financier du RCAM).

Pour l'année 2012, le rapport nuance son appréciation de déficit structurel provenant principalement des modifications de structure du personnel depuis 2004, mais signale d'autres raisons d'inquiétude et notamment :

- ❑ *«l'inflation continue du prix des soins et des interventions médicales sans moyen d'action rapide du RCAM ;*
- ❑ *les tarifs très élevés pratiqués par une partie des hôpitaux fréquentés par les bénéficiaires ;*
- ❑ *l'évolution des recettes opérationnelles dépendant pour une grande partie des adaptations salariales qui échappent au contrôle du régime ;*
- ❑ *les produits financiers ne permettant plus de compenser les pertes opérationnelles ;*
- ❑ *la réserve passée en 2012 sous les 9 mois de dépenses opérationnelles avec une tendance continue à la baisse ;*
- ❑ *l'absence de leviers d'action à l'instar des caisses nationales qui peuvent notamment imposer des tarifs, mettre en place des parcours de santé, inciter les médecins à pratiquer des prix conventionnés ;*
- ❑ *une prise de conscience insuffisante de la part des affiliés de la nécessité d'un comportement économe».*

Toutefois, le CGAM présente quelques pistes de réflexion

Si les actions volontaristes ne sont notamment pas suffisantes pour rétablir l'équilibre financier

Les Anciens en voyage

Les pensionnés sont nombreux à voyager sans être couverts par une assurance. Dans les pays lointains et même au sein de l'UE, il est recommandé de s'assurer pour la maladie et le rapatriement et/ou les transports en véhicule sanitaire.

En effet, un hôpital proche de votre lieu de séjour, pourrait refuser une prise en charge, alors que notre régime ne couvre ni les déplacements vers un autre hôpital ni les rapatriements.

du régime, le CGAM suggère que les différents organes du RCAM ainsi que les chefs d'administration analysent la possibilité de revoir certains domaines de la réglementation actuelle dont on reparlera plus en détail prochainement début 2014.

<https://www.dropbox.com/sh/vphusv33edvvdsh/gWC6KaagHX>

Enfin, le CGAM rappelle: *«que le RCAM est un système de solidarité dans lequel chacun cotise en fonction d'un taux fixe appliqué à sa rémunération. Les aléas de la vie, les risques de maladie touchent cette population sans différenciation de grade, catégorie ou autre distinction administrative. Les dépenses qui en résultent se font, elles aussi, sans distinction. Toute réduction des salaires moyens a une répercussion corrélative sur les contributions au régime et, de ce fait, met en péril l'équilibre entre recettes et dépenses. Il convient dès lors de veiller à ce que la politique de recrutement reste compatible avec le maintien d'une assurance de qualité basée sur le principe de solidarité dans l'accès aux soins».*

Complémentarité

Au passage à la pension d'un conjoint d'un affilié, il n'est pas rare que celui-ci bénéficie d'une petite- retraite publique qui lui donne le droit et l'obligation d'être affilié à un régime public d'assurance maladie. Dans ce cas, ce conjoint ne sera plus affilié direct au RCAM, même après des années de cette faculté, mais il ne le sera qu'en complémentarité. Le conjoint restera affilié direct et devra donc introduire les demandes de remboursements de son conjoint après avoir épuisé la possibilité nationale de remboursement. Nous attirons particulièrement l'attention des Anciens sous le régime de la complémentarité qui iraient se faire soigner dans un pays différent de celui de leur résidence. En effet, avant de commencer un traitement – sauf urgence-, il est impératif de vérifier qu'il s'agit bien de prestations qui seraient prises en charge dans le pays d'origine par le service public. En effet, le risque est de n'être pas du tout remboursé, ni par le régime national, ni par le RCAM.

Le CGAM ne désigne plus explicitement la population la plus faible des contractuels et, dans une certaine mesure, celle des Anciens comme responsables structurels du déficit. Par ailleurs, les projections de l'évolution future de la population des bénéficiaires ne vont pas dans le bon sens. La réforme statutaire qui vient d'être décidée apportera dès 2014 encore plus d'austérité. Son corollaire sera entre autres, un accroissement du nombre d'agents contractuels, une réduction globale des carrières des fonctionnaires et agents, donc un abaissement collectif du « long life earning ». Il en résultera une réduction de plus en

plus importante des contributions dans un contexte fortement inflationniste du coût des soins de santé.

Conclusions

Comme on peut le constater dans ces quelques passages du rapport, les causes du déficit restent complexes et les solutions le sont encore plus. Il faut ajouter le refus probable des autorités budgétaires – au moins le Conseil – d'accepter une augmentation des contributions, pourtant

prévue dans le statut [pour un total de 6 % au lieu des 5,1 % actuels, soit encore 0,9 % - 0,3 % pour le personnel et 0,6 % pour les EM]. En attendant, on constate objectivement en 2012 que le déficit structurel est devenu permanent depuis 2007 et est préoccupant, même si le manque d'adaptation des rémunérations accroît le déséquilibre actuel.

Il faut d'ailleurs noter que si la Cour de justice européenne condamne le Conseil pour 2011 et 2012 sur le refus d'appliquer la Méthode, le rappel des contributions supplémentaires sera appliqué à l'année en cours [2013 ou 2014] qui sera donc meilleure que 2011 et 2012. Cependant, n'oublions pas que le Conseil et le PE ont décidé de bloquer les rémunérations et pensions de 2013 à juillet 2015 avec un nouvel effet négatif sur les contributions au RCAM.

À noter le dernier considérant qui a été introduit dans la réforme du statut :

(35) «*La Commission devrait continuer à surveiller la situation budgétaire du régime commun d'assurance maladie et prendre toutes les mesures nécessaires en cas de déséquilibre structurel du système*».

Il faut donc sérieusement envisager des interventions soutenables financièrement, politiquement et médicalement par les affiliés et par les autorités budgétaires.

Complémentarité et Coefficients d'égalité

Désormais, tout le monde a compris que les règles prévues sont appliquées plus que rigoureusement, y compris aux Anciens quand ils atteignent le grand âge et/ou subissent des maladies graves. Côté

chiffres, en 2012, cette mesure a bénéficié à 29.975 personnes pour une dépense totale de 7,0 Mio d'euros soit 2,5 % des dépenses opérationnelles de l'année. Les Anciens qui ne sont pas toujours certains de leurs droits peuvent toujours consulter les responsables des AIACE nationales ou de l'AIACE internationale.

Maladies graves

Le Médecin-conseil se prononce exclusivement en fonction des quatre critères des DGE (voir le texte ci-contre). Les références nationales en matière de maladies graves ne sont pas prises en considération.

En matière de **coefficients d'égalité**, les pensionnés et autres actifs résidents dans des pays où la médecine est

particulièrement chère et en hausse constante, constatent l'inadéquation des mécanismes de calcul censés établir une égalité de traitement entre tous les affiliés et bénéficiaires.

Par ailleurs, il faut savoir qu'il existe une directive² **de l'UE 2011/24/UE sur l'application des droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers.**

Elle devrait d'une part faciliter l'accès aux soins de santé dans l'UE notamment pour les patients qui sont en complémentarité, mais aussi, à terme, améliorer l'harmonisation de la tarification publique entre les États membres de l'UE.

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:088:045:0065:EN:PDF>

Demandes d'autorisation préalables

L'autorisation peut prendre un certain temps et ne porte que sur le remboursement, à l'exclusion de la pertinence médicale de la demande. Il ne faut donc jamais retarder un traitement en attendant l'autorisation. Lorsqu'elle sera donnée, elle sera rétroactive à la date de la demande. Vous pouvez prendre le risque de ne pas être remboursé, mais pas celui de ne pas vous soigner !

Les prestations de dépendance

En 2012, cette mesure a bénéficié à 853 personnes pour une dépense totale de 16,0 Mio d'euros soit 5,7 % des dépenses opér-

ationnelles de l'année.

Taux général moyen de remboursement

Les taux effectifs de remboursement sont encore passés sous la barre des dispositions statutaires qui les fixent entre 80 et 85 %, à savoir : **80 %** contre 79,9 % en 2011 [RCAM et Caisse primaire, sans tenir compte des remboursements à 100 % pour

² Elle précise les règles relatives à l'accès aux soins de santé dans un autre État membre de l'Union, et notamment en matière de remboursement. Les États membres avaient jusqu'au **25 octobre 2013** pour adopter leurs propres législations transposant cette directive.

http://ec.europa.eu/health/cross_border_care/policy/index_fr.htm

maladies graves]. Pour mémoire, les plafonds et forfaits des prestations du RCAM datent de 2007, alors que les soins de santé, un peu partout dans l'UE, ont subi une forte inflation.

Remboursement à 100 % pour maladies graves

Dans ce cas également, l'application des règles est devenue drastique. Les quatre critères des DGE [page 96, chapitre 4]: pronostic vital engagé, évolution chronique, nécessité de mesures diagnostiques et/ou thérapeutiques lourdes, présence ou risque de handicap grave, doivent être tous les quatre reconnus par le médecin-conseil avec un accent particulier sur le premier critère. Toutefois, sont reconnues comme maladie grave les cas de tuberculose, poliomyélite, cancer, maladie mentale et autres maladies reconnues de gravité comparable par l'AIPN. Avec tous les nouveaux refus de prolongation des 100 % pour maladie grave, on se demande si les 100 % ne seront plus attribués qu'aux seuls bénéficiaires en fin de vie!

Le montant total des remboursements pour maladies graves en 2012 s'élève à **82,12 Mio d'euros**, soit environ 29 % du total des remboursements³.

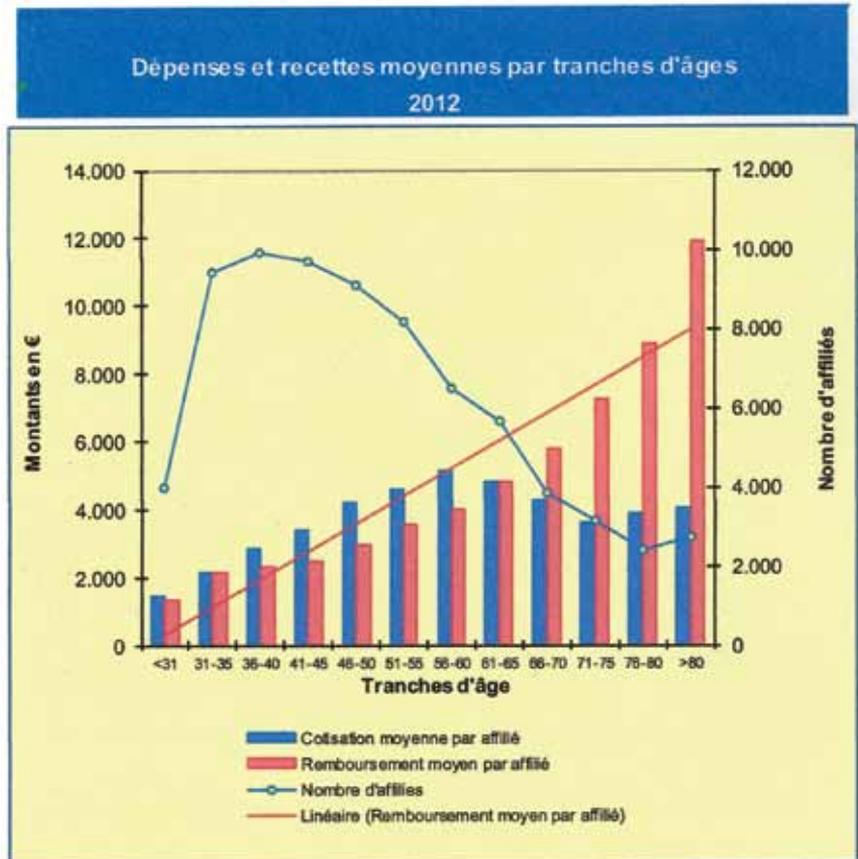
RCAM on Line (ASSMAL 2)

Le nouveau système informatique de gestion de l'ensemble des prestations médicales des affiliés est entré en service pendant les congés d'été – pour éviter la surcharge des serveurs – pour les actifs.

³ En réalité, le coût supplémentaire à supporter par le régime, par rapport au remboursement « normal » peut être évalué entre 15 et 20% de ce montant, à savoir entre 12 et 16,5 Mio d'euros soit entre 4,4% et 5,8% du coût opérationnel du Régime.

L'accès des Anciens n'avait pas été prévu. Toutefois, plusieurs d'entre eux ont réussi à s'inscrire, ayant été informés par MyIntranet/pensionné/PMO/RCAM de la possibilité de le faire [avec code ECAS, etc.].

Il s'en est suivi toute une série de quiproquos, l'accès habituel au PMO contact ayant été également changé sans aucun préavis ni information particulière.



Le graphique, extrait du rapport 2012, montre les changements du coût de la médecine – donc des remboursements pour le RCAM- en fonction de l'âge des bénéficiaires

L'AIACE INT. est donc en contact avec le PMO/RCAM afin qu'une note d'information/ mode d'emploi pour tous les Anciens soit diffusée au plus vite par le PMO via la DG HR [voir l'article de la visite à Ispra]. Pour les pensionnés, les fonctions d'ASSMAL 2 sont encore limitées, car les demandes de remboursements ne peuvent pas être introduites.

Cette fonction sera opérationnelle début 2014. Naturellement, le système papier/poste/ passage restera actif pour les Anciens qui le souhaitent.



L'UE face aux populismes

Un essai d'explication

Définitions

Comment définir les « populismes » ? L'on s'accorde généralement sur l'idée qu'il s'agit de l'attitude de certains partis, mouvements ou courants politiques qui opposent le « peuple » à l'« élite » des gouvernants et à l'« establishment » politique. Certes, les discours populistes relèvent de la liberté d'expression, à la condition toutefois qu'ils n'incitent pas à la haine ou à la violence, à la xénophobie ou au racisme, et qu'ils ne visent pas au renversement de la démocratie. Un parti politique peut être « populiste » ou « démagogue » ou être considéré comme tel sans être pour autant antidémocratique. Dans ce sens, les « populismes » pourraient donc être qualifiés de formes de contestation démocratique de l'« establishment » politique¹.

Rappel

Il n'en reste pas moins que l'Histoire de l'Europe de la première moitié du XXe siècle, en particulier lors de la crise des années 30², a connu de dramatiques basculements du « populisme » vers le fascisme et d'autres formes de totalitarisme et de perversion de la démocratie. **Certaines tendances inquiétantes renaissent en Europe, et pas seulement dans certains pays de l'UE, comme en témoigne le succès des populistes en Norvège et en Suisse**³. Par ailleurs, tentons de faire une distinction entre, d'une part, l'« euroscepticisme » et le « souverainisme », qui ont accompagné la relance de l'idée européenne depuis la fin de la 2^e guerre mondiale, et, d'autre part, le « populisme » eurosceptique, souverainiste et nationaliste, qui prend pour cible l'Union européenne avec une vigueur accrue depuis le début de la crise actuelle. S'agissant de l'euroscepticisme et du souverainisme « traditionnels » (constants dans un pays comme le Royaume-Uni, par exemple), on rappellera que, dès le départ, certains voulurent aller moins vite et moins loin sur la voie de l'intégration européenne et d'une Europe « supranationale » ou « fédérale », voire ne concevaient l'unité européenne que dans le cadre

1 Ou des « partis politiques traditionnels » (EN : « Mainstream Political Parties »)

2 Également aggravée par les politiques d'austérité menées dans certains pays, dont l'Allemagne, avec l'échec de la politique déflationniste du chancelier BRÜNING

3 Selon Dominique REYNIÉ, spécialiste des populismes en Europe (« Populisme : la pensée fatale » Plon 2011), cité par Arnaud LEPARMENTIER, chroniqueur du MONDE (3 octobre 2013 : « Europe - Week-end chez les populistes »), « Nous assistons à une reconversion des partis d'extrême droite racistes en partis populistes et xénophobes »



confédéral d'une « Europe des nations ». Que d'occasions ratées sur la voie de l'intégration, considérées par les eurosceptiques de tous bords, de droite comme de gauche, comme autant de victoires : le traité instituant la Communauté européenne de défense (CED) de 1954, rejeté par l'Assemblée nationale française et entraînant dans sa chute le projet de traité instituant la Communauté politique européenne (projet SPAAK), le projet de traité instituant l'Union européenne de 1984 (projet SPINELLI), le projet de Constitution européenne de 1994 (projet Fernand HERMAN), sans parler du traité instituant une Constitution pour l'Europe (le « traité constitutionnel ») rejeté par les référendums français et néerlandais... Aux arguments des « nonistes » qui invoquent les choix démocratiques des populations, l'on pourrait objecter que des traités ou des lois fondamentales engageant plus de 500 millions de citoyens devraient, pour le coup, être approuvés ou rejetés par des majorités parlementaires ou populaires à l'échelle de l'Union.

Le point de la situation

Mais revenons aux populismes qui sévissent aujourd'hui dans certains pays de l'UE et tentons de cerner les causes de leur montée en puissance avant d'envisager les réponses possibles. Que constate-t-on dans l'UE aujourd'hui ? Pour des raisons que l'on tentera d'expliquer, des partis « populistes », hostiles à certaines réalisations de l'UE, telles que la monnaie unique, et les politiques d'austérité, ont fait un « tabac » à l'occasion d'élections récentes (l'on pense à l'Italie de Beppe GRILLO) ou sont en nette progression dans les sondages (l'on pense au Front national en France). Ailleurs, l'« euroscepticisme » traditionnel cède la place, au sein de la classe politique, à une « europhobie » déclarée (l'ex-Président Vaclav KLAUS en République tchèque ou les frères KASCHINSKI en Pologne en offraient des exemples pas très lointains), tandis que le « souverainisme »

traditionnel se traduit, dans une mesure croissante, par des réactions nationalistes (citons, à titre d'exemple, les frictions entre la Hongrie – par ailleurs dirigée par un homme aux tendances autoritaires inquiétantes - et certains pays voisins, tels que la Roumanie, qui compte d'importantes minorités hongroises). Pour compléter le tableau, l'on pourrait encore évoquer les tendances séparatistes et nationalistes qui se manifestent dans plusieurs pays de l'UE : la Catalogne, l'Écosse, la Flandre, pour ne citer que quelques exemples.

Les causes

Quelles pourraient être les causes de ces glissements des opinions publiques ?

Le populisme face à l'immigration

Réalité complexe recouvrant l'immigration extraeuropéenne, les migrations intraeuropéennes, l'immigration économique, l'immigration politique, l'asile, le droit de vote des étrangers dans certains pays, etc., l'immigration entretient les amalgames et les phobies du populisme. Il n'en reste pas moins que les politiques mises en place aux niveaux tant nationaux qu'européen devraient sans doute mieux réguler les « appels d'air » attisés par l'attrait de nos systèmes de protection sociale et veiller à une meilleure intégration des immigrés dans le respect des droits et des devoirs mutuels. Le problème des Roms défraye régulièrement la chronique. Et le drame de Lampedusa (Italie) nous a rappelé l'urgence de « travailler beaucoup plus au niveau européen que par le passé », pour reprendre les mots de la commissaire européenne Cecilia MALMSTRÖM (cités par l'Agence Europe du 9 octobre), prononcés à l'issue d'une réunion des ministres de l'Intérieur tenue à Luxembourg le 8 octobre dernier.

Le populisme face aux élargissements

Jusqu'à l'Europe des Quinze, les élargissements successifs concernaient des pays aux économies et aux richesses comparables (si l'on fait exception de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce, aidés dans leurs efforts de rattrapage par les financements européens). Le « Big bang », à savoir le grand élargissement à vingt-cinq, vingt-sept, désormais vingt-huit États membres, et demain davantage, suscita des inquiétudes d'un autre ordre au sein des populations de la « vieille Europe » : crainte, plus ou moins entretenue, des délocalisations, du « dumping social » (le syndrome du « plombier polonais »), de l'afflux de la main-d'œuvre des nouveaux pays membres, etc. Le lancement de la première mouture du projet de directive sur la libéralisation in-

discriminée des services (« directive BOLKESTEIN ») en pleine campagne référendaire sur la « Constitution européenne » ne fut pas l'initiative la plus heureuse de la Commission de l'époque. . . Ajoutons-y les positions divergentes des États membres sur la guerre en Irak, qui allaient sonner le glas de la relance d'une politique étrangère et de sécurité commune.

Le populisme face à la mondialisation

La mondialisation, appelée aussi « globalisation », accélérée par l'ouverture du commerce mondial, le développement des nouvelles technologies de l'information et de l'internet, la financiarisation globalisée de l'économie, l'accroissement des inégalités, la montée en puissance des pays émergents allaient provoquer l'angoisse du monde du travail et d'autres segments des populations européennes, par ailleurs vieillissantes et légitimement attachées à la sauvegarde des acquis de l'« État-providence » et du « modèle social » européen (niveau des salaires, prestations de la sécurité sociale et des régimes de retraite). Dans le même temps, les géants multinationaux restructurent à l'envi, « jouent de la concurrence fiscale entre pays de l'UE (. . .) et imposent à des États impuissants leurs logiques de dumping social, environnemental et fiscal. »⁴



Le populisme face à la crise et à l'austérité

C'est dans ce climat d'inquiétude et d'angoisse qu'éclatent les crises bancaire et des dettes souveraines, puis les crises économique et sociale. La crise frappe globalement la zone euro : les pays du nord (Allemagne en tête) s'en tirent mieux que ceux du sud, affectés par des problèmes de dette publique et de compétitivité. Mais la solidarité tarde à jouer (malgré les interventions de la Banque centrale européenne - BCE), les fonds de sauvetage sont mis en place laborieusement (« too little, too late » ?), la mutualisation des dettes (euro-obligations ou « Eurobonds ») est refusée jusqu'ici, l'austérité est imposée brutalement (Grèce, Espagne...) et les initiatives de croissance sont insuffisantes ou reportées, alors que le budget de l'UE (le « Cadre financier pluriannuel 2014-2020 » - CFP) reste dérisoire pour relancer la croissance et l'emploi, en particulier lutter contre le chômage des jeunes.

Le populisme face au « déficit démocratique » de l'UE

Tout en préparant une réforme des institutions, qui pourrait être portée par le Parlement européen issu des élections de 2014, il faut agir dès maintenant pour

4 Daniel COHN-BENDIT et Yannick JADOT dans LE MONDE du jeudi 14 mars 2013

mobiliser les citoyennes et les citoyens sur l'enjeu de cette élection. Les réformes institutionnelles visant à rendre l'UE plus démocratique et, en particulier, à rendre les « décideurs » européens (Conseil européen, Commission, ...) comptables de leurs décisions devant des instances démocratiquement élues (l'on pense à la manière dont sont imposées certaines mesures d'austérité⁵) sont certes une condition nécessaire d'une « réappropriation » de l'Europe par les citoyens, mais elles n'en sont pas une condition suffisante. Plus encore qu'au « déficit démocratique » de leurs institutions et au fait que « Montesquieu n'a jamais visité Bruxelles » (pour reprendre la célèbre formule de Giuliano AMATO, Vice-Président de la Convention sur l'avenir de l'Europe en 2002), les citoyennes et les citoyens de l'UE, et singulièrement celles et ceux de la zone euro, sont sensibles au « déficit d'efficacité »⁶ de leurs institutions et de leurs dirigeants pour sortir de cette interminable crise économique, financière et sociale.

En guise de conclusion

Devant la montée des « populismes » observée dans plusieurs pays, les dirigeants européens et nationaux soucieux de défendre les valeurs et les acquis de l'UE ne devraient pas se contenter d'en

5 *Après la Grèce (coupes dans les salaires, les retraites, etc.), Chypre s'était vu imposer des mesures d'austérité qui prévoyaient initialement la taxation des dépôts bancaires des particuliers, même inférieurs à 100.000 euros.*

6 *Voir à ce sujet l'excellent « Policy paper » que Notre Europe – Institut Jacques Delors a consacré au thème « Zone Euro et démocratie(s) : un débat en trompe l'oeil »*



appeler à la vigilance. Ils seraient bien avisés de faire leur examen de conscience et de rectifier en conséquence leurs politiques et les moyens qu'ils se donnent pour les mettre en œuvre. Les populismes de tous bords sont à l'œuvre : ils s'en prennent aux acquis de l'UE et versent dans le regain d'europhobie et de nationalisme (« Bruxelles » : bouc émissaire de décisions nationales (!) collectives). Puisse l'UE, face à ces menaces, illustrer le proverbe africain : « L'on ne jette des pierres que sur l'arbre qui porte des fruits ».

Sur le sauvetage de la zone euro, sur les politiques d'austérité et de croissance, sur le budget européen, sur leur « déficit démocratique » et les autres politiques, les institutions de l'Union, en particulier le PE, leurs dirigeants et les partis politiques « pro-européens », ont, d'ici aux élections et autres échéances de 2014, une chance unique de confirmer l'adage et de préparer l'avenir. Ils ne peuvent la laisser passer.

Article rédigé le 09.10.2013
vancampenhout.roger@skynet.be

Kann die Große Koalition Europa retten?

Egon C. HEINRICH



Europapolitische Leitlinien der neuen Regierung in Berlin

Allerorts in Europa gab es große Erwartungen in den Ausgang der Wahlen zum Deutschen Bundestag am 22. September 2013. Für die einen sollte das wegen seiner tatsächlichen oder vermeintlichen Dominanz so viel kritisierte Deutschland die EU aus der Krise führen, für die anderen sollte eine neue Regierung in Berlin die rigide Sparpolitik in der EU lockern, höhere Schulden zulassen und großzügige Finanzhilfen leisten.

Diese Hoffnungen waren vor allem in den von der Schulden- und Wirtschaftskrise besonders betroffenen Mittelmeerländern gehegt worden.

Nun, das Ergebnis der Bundestagswahlen hat

diese Erwartungen nicht erfüllt. Für ein rot-grünes Bündnis in Berlin haben SPD und Grüne nicht genügend Mandate erhalten. Eindeutige Siegerin der Wahlen wurde Bundeskanzlerin Dr. Angela Merkel mit ihren Parteien CDU und CSU. Ihr bisheriger Koalitionspartner, die liberale FDP, erlitt eine katastrophale Wahlniederlage und schied aus dem Bundestag zum ersten Mal in der Nachkriegsgeschichte aus.

Nun wird es wohl oder übel – wie schon zwischen 2005 und 2009 – wieder zu einer Großen Koalition in Berlin kommen. Dies entspricht übrigens dem Willen der überwiegenden Mehrheit der deutschen Bevölkerung. CDU/CSU und SPD hätten bei ihrer

Koalition 504 von 631 Mandaten im Bundestag, also eine Mehrheit von 80 %. Man diskutiert daher schon über eine Stärkung der Rechte einer zahlenmäßig kleinen Opposition im Parlament.

500 000 SPD-Mitglieder sollen entscheiden

Der SPD fällt es allerdings ziemlich schwer, wieder in eine Koalition mit CDU/CSU einzutreten; sie fürchtet, wie nach der letzten Koalition wieder von den Wählern abgestraft zu werden, während Angela Merkel immer die Gewinnerin sei. Daher will die SPD-Parteiführung einen eventuellen Koalitionsvertrag ihren fast 500 000 Mitgliedern zur Billigung vorlegen.

Ob in Berlin eine Große Koalition noch vor Ende des Jahres 2013 zustande kommt, hängt weitgehend vom Ausgang ab. Ein negatives Votum der „Genossen“ mag man sich allerdings nicht vorstellen. Dies würde bedeuten, dass Deutschland drei Monate nach den Wahlen noch keine neue Regierung hätte. Dann bliebe nur eine Koalition von CDU/CSU mit den Grünen oder Neuwahlen.

Was bedeutet eine Große Koalition für Europa?

Was bedeutet eine Große Koalition für Europa? In den Beratungen haben sich die möglichen Partner auf europapolitische Leitlinien geeinigt, die allerdings nicht alle umstrittenen Themen behandeln. Jedenfalls soll das in Deutschland so viel gepriesene Subsidiaritätsprinzip in der EU stärker beachtet werden. Dies bedeutet Vorrang für nationale Regelungen und eine Rückverlagerung von Kompetenzen auf die nationale Ebene. Bundeskanzlerin Merkel hat einen Pakt für Wettbewerb in der EU vorgeschlagen. Dadurch sollen die Unternehmen in der EU effizienter und konkurrenzfähiger werden.

Unter dem Aspekt der EU-Institutionen treten CDU/CSU für eine Stärkung der Kommission als Exekutive und des Rates ein, während die SPD einer Stärkung der Rechte des EP Vorrang gibt. Dies wird vor allem von Martin Schulz, dem Präsidenten des Europäischen Parlaments gefordert. Für ihn beansprucht die SPD auch schon mal das Amt des deutschen Kommissars in der neuen EU-Kommission ab Herbst 2014. Aber Martin Schulz will mehr: er will Präsident der Kommission werden.

Finanztransaktionssteuer soll kommen

Geeinigt haben sich beide Seiten darauf, die Einführung einer Finanztransaktionssteuer in der EU mit Nachdruck zu betreiben.

In den wichtigen Bereichen der Euro-, Schulden- und Bankenkrise gehen die Haltungen beider Seiten noch immer weit auseinander. Die SPD befürwortet seit langem sog. Eurobonds und eine Bankenunion, während CDU/CSU strikt gegen Eurobonds und gegen eine „Vergemeinschaftung“ der nationalen Schulden eintreten. Das Gleiche gilt für eine Bankenunion, bei der

die Reserven der deutschen Banken zur Rettung maroder Banken in anderen Ländern eingesetzt werden würden.

Gemeinsam gegen wachsende Europaskepsis

CDU/CSU befürworten auch ein Insolvenzrecht für Staaten und Regelungen für den Austritt eines Landes aus der Eurozone. Zudem soll es künftig mehr Volksabstimmungen über wichtige Fragen der EU geben.

Die künftigen Koalitionspartner wollen der auch in Deutschland zunehmenden Europaskepsis entgegenwirken. Schließlich hat die erst vor wenigen Monaten gegründete Partei „Alternative für Deutschland (AfD)“ bei den Wahlen am 22. September fast 5 % der Stimmen bekommen; sie hat damit den Einzug ins Parlament nur knapp verfehlt. Dort hätte sie rund 30 Mandate bekommen. Die AfD befürwortet einen Austritt der Mittelmeerländer aus der Eurozone bzw. die Teilung der Eurozone in einen nördlichen und einen südlichen Teil. Die Krise der Eurozone wird daher auch in Deutschland im Mittelpunkt des Wahlkampfes zum

Europäischen Parlament im Frühjahr 2014 stehen. Auch wenn Deutschland von einer Großen Koalition aus den Parteien CDU/CSU und SPD regiert werden wird, kann es die EU - und insbesondere die Eurozone - nicht allein aus der Krise herausführen. Alle Verantwortlichen in allen Mitgliedstaaten und vor allem die EU-Bürger selbst müssen dazu beitragen. Berlin kann jedoch aufgrund der politischen und wirtschaftlichen Bedeutung und Stabilität der Bundesrepublik Deutschland eine entscheidende Rolle bei der Überwindung der Krise spielen. Diese Erwartung hegt man wohl in ganz Europa.“



Dr. A. Merkel Bundeskanzlerin



Dr. Sigmar Gabriel, SPD-Vorsitzender

Les journées de Bruxelles “Réinventer l’Europe”

Le colloque « RÉINVENTER L'EUROPE » s'est déroulé les 10, 11 et 12 octobre à Bruxelles au Palais des Beaux-Arts (Paleis voor Schone Kunsten) (Bozar). Organisé par des médias français et belges avec le soutien de nombreux sponsors,¹ il a porté essentiellement sur le futur de l'Europe dans cette période difficile. Quelque 8000 participants et plusieurs dizaines d'intervenants, dont de nombreuses personnalités représentant le monde politique, médiatique, économique ainsi que celui de la société civile et culturelle, ont prouvé, souvent passionnément, qu'au moins à Bruxelles on s'intéresse à l'Europe.

D'abord, **cinq jeunes gens** ont témoigné de leur engagement européen.

Qu'est-ce qui a mal tourné ? Jacques Delors, Valéry Giscard d'Estaing, Herman Van Rompuy, Felipe Gonzales, ont apporté leur réponse au cours d'un débat animé de haut niveau.

Sur l'économie, la finance et les entreprises, Joaquim Almunia, Philippe Maystadt, Pascal Lamy, Yves Leterme, Gérard Mestrallet, Michel Barnier, Didier Reynders, Étienne Davignon et beaucoup d'autres, ont abordé des questions telles que : « Le libéralisme a-t-il tué l'Europe ? » ; « L'Europe est-elle condamnée au chômage ? » ; « Adieu croissance, adieu prospérité ? » ; « Régulation : l'Europe ouverte à tous les vents ? » ; « L'Europe a-t-elle maîtrisé la finance folle ? » ; « L'Europe fait-elle fuir les industriels ? »

En matière de politique, géopolitique et institutions, ce sont Anna Diamantopoulou, Sylvie Goulard, Hubert Védrine, Bernard Guetta et beaucoup d'autres qui se sont interrogés sur d'autres thèmes : « Solidarité européenne : qui paye pour qui ? » ; « Peut-on encore aimer l'Europe ? » ; « La Diplomatie européenne, un désastre programmé ? » ; « L'Europe sera citoyenne ou pas ? » ; « Quel rêve pour l'Europe ? »

Qu'avons-nous fait de l'Europe ? Mario Monti, Guy Verhofstadt et José Rodriguez Zapatero ont présenté leur analyse dans un débat d'experts des questions européennes.

Enfin, « **la culture, la recherche et la société** » des thèmes tout aussi européens et importants que ceux de la politique ou de l'économie, ont débouché sur d'autres questions et réponses de la part des intervenants comme Michel Onfray, Luuk van Middelaar et Éric Emmanuel Schmitt : « La culture, un barrage contre le populisme ? » ; « L'Europe de la culture : musée ou laboratoire ? » ;

¹ Organisé par « le Nouvel Observateur » avec « le Soir », et « De Standaard » et des partenaires comme « El Pais », la Commission européenne, Renault, Euronews, Arte, La RTBF, Radio France, La Repubblica, Kathimerini, Euractiv, la SNCF et d'autres



Giovanni LIVI
(participant aux journées)
et Pierre BLANCHARD



« Existe-t-il une culture européenne ? » ; « Comment retenir nos chercheurs ? »

Ce colloque a eu le principal mérite d'identifier des questions fondamentales sur l'intégration européenne à la suite d'une crise qui dure depuis plus de 5 ans.

Plusieurs pistes ont été présentées et explorées. Les participants ont ainsi entendu les plus anciens rappeler qu'il ne suffit pas à l'UE de tenir et de survivre, mais aussi de convaincre, mobiliser et entraîner ! Des Anciens qui ont rappelé les acquis impressionnants et positifs de l'Europe après des guerres mondiales fratricides. Quant aux plus jeunes, hardiment, ils ont répondu qu'il faut marcher vers le fédéralisme, mais en simplifiant à tout prix la gouvernance de l'Union pour donner un « visage à l'Europe ».

Dans quelques mois, ce seront les élections du Parlement européen, l'un des seuls épisodes démocratiques dans le fonctionnement de l'UE qui ne se produit que tous les cinq ans. Au train où vont les choses, l'angoisse s'installe : une montée spectaculaire des partis anti-européens risque de miner la construction si difficilement acquise après la guerre et de ruiner le peu de solidarité qui refuse de se laisser enfermer dans les frontières étroites de l'État nation ! En tant qu'Anciens de l'UE, nous savons que la plupart des gouvernants nationaux ont pris l'Europe et ses institutions comme « bouc émissaire » des malheurs des citoyens pris dans la crise financière devenue — dans une partie de l'UE — celle de la récession et du chômage. Nous savons aussi que les EM refusent d'accorder à l'UE des pouvoirs et des moyens budgétaires décents, pour ensuite fustiger son incapacité à intervenir, par exemple pour les réfugiés qui débarquent en Europe comme à Lampedusa, relancer l'économie communautaire, lutter contre le chômage des jeunes et... des moins jeunes, élaborer une politique étrangère ou encore mettre sur pieds une armée commune !

« Les peuples d'Europe aiment de moins en moins la politique européenne. Et, comme l'Europe ne peut pas changer les peuples, elle doit changer de politique ». Telle est in fine la conclusion évidente de ce colloque.

Il est encore temps de réagir et faire passer le bon message : L'Europe réinventée est la réponse nécessaire à la globalisation et à la loi des marchés sans frontières. Si l'Europe perd le combat de 2014, ce sont les 500 Mio de citoyens - les plus jeunes en tête - qui en subiront les conséquences.

Pour en savoir plus : acheter et télécharger la version numérisée « iBook » (Kindle) auprès de l'un des principaux sites de e-commerce sur le Web.

Assises 2014

Dear AIACE friends

Next year, as you know, the Assises will be different. The business part will be largely separated from the social and travelling part. We want to try this, to see whether more people can take part in the business part if it does not need to involve travel, while some people may prefer the travel part without meetings. Don't worry – the traditional pattern will be followed again in 2015, and after that fresh decisions will be taken.

So please read the explanations below about both the Annual General Meeting in Brussels on 11 June, and the trip to the Peloponnese from 4 to 11 September. I hope that you will be able to take part in some or all the events.

Richard Hay - President AIACE International

June 2014: the Annual General Meeting

This will take place on 11 June, in the Charlemagne Building in Brussels. The meeting will start with a presentation by a prominent political figure, leading on to questions. Then we hope to have with us the Commission Vice-President Šefčovič, responsible for all our issues, and maybe even President Barroso. There will also be the usual, important business to be conducted by the AGM, including finance, and the confirmation of the composition of the Board of Management which will meet the next

day to elect a new Chair and Deputy Chair of AIACE International.

On 11 June, the meeting in the Charlemagne will be made available to any AIACE members who wish to register to join by **web streaming**. This method allows anyone with internet access to connect easily from their own homes, and to benefit of any one of the three languages which will be available. We hope that this will allow more people to take part than would be possible by video-conference, as web-streaming does not require participants to leave their homes, while video-conferences normally mean journeying to the capital to use a small video-conferencing room. If members wish to get together to join in from one computer, that is of course possible. Those who take part in this way will be able to ask questions or make contributions by text or e-mail.

For those who are in Brussels, there will be a buffet lunch at midday on 11 June.

Those who come to Brussels may be interested in joining one of two excursions on Tuesday 10 June. These are guided tours offered by a local firm, but which we think may be of interest to AIACE members. One would be to Ghent, a city that is often neglected even by those who have come to know Belgium quite well and which has changed tremendously during the last few years. The other, in the year of the 100th anniversary of the start of World War I, would be to Ypres, including battlefields, cemeteries, and the newly revised museum.

Please put these date in your diary now; a form for registration will follow in the New Year.

September 2014: Visit to Athens and the Peloponnese

Dear Friends,

After our successful Congress in Thessaloniki and our excursion in Crete, many people asked for a visit to Peloponnese and now it is happening – as part of the 2014 experiment about the “**Assises**”.

I am delighted that many people have shown great interest in the possibility of taking part in this excursion. I am grateful to all those in the Branches who made efforts to circulate information about it, and to all

who responded. We have therefore been able to confirm the special hotel rates, which will enable the trip to take place at very reasonable prices for the quality of what is offered. The following paragraphs confirm the details of the programme.

You are cordially invited to bring friends, members or not of AIACE, if you wish.

We will be expecting you.

**Despina Vamvakidou, President,
AIACE Greek Branch**

Now it is possible to make a booking. This can be done of the web-site:

<http://www.aiace2014.eu/en/>
If you cannot access this, please ask the AIACE International office to send you a copy of the brochure, so you can make a booking by post. See addresses hereafter

Assises 2014

Cher(e)s amies et amis de l'AIACE,

Comme vous le savez, l'année prochaine, les Assises se présenteront différemment. La partie administrative sera en grande partie séparée de la partie sociale et touristique. Nous souhaitons tenter cette expérience afin de voir si un plus grand nombre de membres peuvent participer à la partie administrative lorsque cela n'implique pas de voyage, alors que d'autres préfèrent peut-être uniquement la partie touristique. Mais ne vous en faites pas ! Le format traditionnel sera repris en 2015 ; après cette date, de nouvelles décisions seront prises pour l'avenir.

Par conséquent, je vous encourage à lire les explications qui suivent concernant tant l'Assemblée générale annuelle du 11 juin à Bruxelles que le voyage au Péloponnèse du 4 au 11 septembre. J'espère sincèrement que vous pourrez participer à l'une ou l'autre manifestation ou aux deux.

Richard Hay - Président AIACE internationale

Juin 2014 : l'Assemblée générale annuelle

Elle se tiendra le 11 juin dans le bâtiment Charlemagne à Bruxelles. La réunion commencera par une intervention d'une éminente personnalité politique, suivie de questions. Ensuite, nous espérons pouvoir compter sur la présence du Vice-Président de la Commission, Maroš Šefčovič, qui est responsable de toutes les questions qui nous concernent, et, peut-être même, du Président Barroso. Bien sûr, il faudra également traiter les traditionnelles questions administratives importantes qui relèvent de l'Assemblée générale, y compris les finances ainsi que la confirmation de la composition du Conseil d'administration ; ce dernier

se réunira le lendemain pour élire les nouveaux Président et Vice-Président.

L'Assemblée générale du 11 juin au Charlemagne sera retransmise sur internet et accessible à tout membre de l'AIACE qui se sera enregistré au préalable. Cette formule permet à quiconque bénéficiant d'un accès internet de se connecter depuis la maison et de suivre les débats dans une des trois langues. Nous espérons que ceci permettra la participation d'un plus grand nombre de membres que s'il s'agissait d'une visioconférence, vu que le web streaming ne nécessite pas de sortir de chez soi, alors que la visioconférence implique généralement de se déplacer vers la capitale dans un petit studio de visioconférence. Si des membres souhaitent se retrouver pour suivre ensemble l'Assemblée générale devant un ordinateur, cela reste bien évidemment possible. Ceux qui auront choisi cette option pourront poser des questions ou fournir des contributions par SMS ou e-mail.

Sur place à Bruxelles le 11 juin, un déjeuner-buffet sera offert aux participants.

Les participants à Bruxelles seront peut-être intéressés de participer à une des deux excursions organisées le mardi 10 juin. Nous pensons que ces excursions, organisées par une société locale, pourraient intéresser les membres de l'AIACE. L'une ira à Gand, une ville souvent négligée par ceux qui connaissent déjà relativement bien la Belgique et qui a beaucoup changé ces dernières années. L'autre se dirigera vers Ypres à l'occasion du centième anniversaire du début de la Première Guerre mondiale et inclura une visite des champs de bataille, des cimetières et du tout nouveau musée.

Inscrivez dès à présent ces dates dans votre agenda ; un formulaire d'inscription suivra au début de l'année prochaine.

Septembre 2014 : Voyage à Athènes et au Péloponnèse

Chers amis,

Après le succès des Assises de Salonique ainsi que celui du voyage en Crète, de nombreuses personnes ont demandé une visite dans le Péloponnèse; cela devient une réalité en tant qu'expérience dans le cadre des **Assises de 2014**.

Je me réjouis du fait que tant de personnes aient manifesté un grand intérêt pour ce voyage. Je suis reconnaissante aux sections

qui ont fait l'effort de diffuser l'information y afférente et à tous ceux qui ont répondu. Grâce à cela, nous avons pu confirmer des tarifs spéciaux à l'hôtel, ce qui permettra de réaliser ce voyage à des prix très raisonnables pour la qualité offerte. Vous trouverez ci-dessous les détails du programme. Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à inviter vos amis, membres ou non. Nous nous réjouissons de vous accueillir.

Despina Vamvakidou, Présidente de la Section AIACE Grèce.

Vous pouvez réserver dès maintenant sur le site

<http://www.aiace2014.eu/fr/>

Si vous n'avez pas accès, adressez-vous au Secrétariat de l'AIACE qui vous enverra la brochure de sorte que vous puissiez vous inscrire par voie postale.

Voir les adresses ci-après

The Excursion to Athens and the Peloponnese 4 – 11 September

Let us first say some words regarding the excursion, describe the region of Messinia, and provide some useful information about our accommodation and what we are going to do there.

September is considered as one of the best periods for visiting Greece. Peloponnese has typically Mediterranean climate, the weather is good, and it is warm enough with the daylight hours still lasting long.

Messinia in Southwest Peloponnese is a region boasting one of the highest biodiversity levels in Europe. The unique habitat of **Gialova Lagoon** is magnificent, where herons and flamingos make spectacular landings each year. A wetland of enormous value, Gialova is protected in the framework of Natura 2000. This is where the pink flamingos come to spend the winter, staying from autumn until spring. The Lagoon is protected from the wind, thanks to the **island of Sfaktiria** (total length 4,5km) serving as a giant breakwater.

Today on the island visitors can see **the tomb of Prince Paul Marie Bonaparte**, Napoleon's nephew, who fought in the Greek War of Independence and was killed while cleaning his gun aboard the *Hellas* off to Spetses in 1827. The **Palace of "the wise old" Nestor**, described by Homer in the Iliad, is found near **Pylos**, a picturesque town in the region after Kalamata. The site is the most well preserved Mycenaean Greek palace discovered.



Pylos

And then Ancient Messene.

Many battles have been fought for taking the control of the region. But the real jewel is the archaeological site, not only for its undisputed historical value but also its sheer size. It is a place where you can get a sense of what an ancient Greek city state looked like. The whole area is a proof of a culture with an advanced level of technology. Ancient Greeks knew about hoisting machines, how to multiply power by mechanical means,



Island Hydra

how to cut the stone and its properties. For a relatively quick visit, we will need at least two hours! Extensive excavations have been carried out as well as some remarkable restoration work which allows visitors to form a vivid picture of **the Sanctuary of Asclepius**, the very well preserved "Ecclesiasterion" and of course the impressive "stadium and gymnasium". But equally impressive are the techniques used for water management, including a stone aqueduct and irrigation system.

Another asset: the hotel where we are going to stay while in Messinia! **Costa Navarino** is a newly built 5 star hotel situated in a breath taking seaside landscape. Its environmentally responsible philosophy is driven by a genuine desire to promote Messinia while preserving its natural beauty and heritage. A "green hotel", stretching along a magnificent 2km waterfront, where the coast in the evening is closed, so as to preserve the Turtle Careta Careta species to lay their eggs. For golf lovers, a "72 Dunes course" is available designed by Bernhard Langer in association with European Golf Design, venturing into olive and fruit groves and a long a small river with fantastic sea and inland views.

As in the previous years, ARTION Conferences & Events is organising a rich cultural and social programme. Join us to explore magical Peloponnese together!

Despina Vamvakidou, President, AIACE Greek Branch

Other programmes

For those wishing to extend their stay for a few days, other programmes will be also available at Costa Navarino, including visits to Kalamata, Delphi, Monemvasia and the Greek islands.

Please visit the website (www.aiace2014.eu) for filling in the online registration form or otherwise request a copy by post or Email to:

See addresses hereafter

Le voyage à Athènes et dans le Péloponnèse du 4 au 11 septembre 2014

Permettez-nous, pour commencer, de vous parler succinctement de l'excursion, de décrire la région de Messénie, de vous fournir quelques renseignements sur votre hébergement et enfin de vous expliquer comment tout cela se déroulera.

Le mois de septembre est considéré comme la meilleure période de l'année pour visiter la Grèce. La région du Péloponnèse jouit d'un climat typiquement méditerranéen, qui fait qu'au début de l'automne, il fait encore assez chaud et les journées restent relativement longues.

La Messénie est une région dans le sud-ouest du Péloponnèse, qui bénéficie d'un des plus hauts niveaux de biodiversité en Europe. L'habitat unique du **lagon de Gialova** est superbe lorsque les hérons effectuent des atterrissages spectaculaires chaque année. Zone humide d'une valeur inestimable, Gialova est protégée dans le cadre de « Natura 2000 », pendant que les flamants roses viennent passer la période hivernale, en restant depuis l'automne jusqu'au printemps.

Le lagon est à l'abri des vents grâce à l'île de **Sfaktiria** (longue de 4,5 km en tout), qui fait office de brise-lames.

De nos jours, les visiteurs de l'île peuvent y voir la tombe



Island Poros

du **Prince Paul-Marie Bonaparte**, neveu de Napoléon, qui a combattu durant la guerre pour l'Indépendance de la Grèce, mais qui a été tué en nettoyant son arme à bord du 'Hellas' au large de Spetses (petite île à l'est du Péloponnèse). Les ruines du **Palais de Nestor**, antique roi cité par Homère dans l'Illiade comme "le vieux sage", se trouvent près de **Pylos**, village historique de Messénie, 7^e en rang selon le nombre d'habitants (2560 âmes). C'est le site le mieux conservé parmi ceux des palais datant de la période de la civilisation mycénienne, découverts jusqu'à présent.

Ensuite, il y a l'antique cité de Messine,

Elle a été maintes fois le champ de bataille pour le contrôle de la région, mais le vrai joyau est son site archéologique, non seulement pour son indiscutable valeur historique, mais aussi pour son étendue. Il s'agit d'un lieu où l'on peut comprendre ce qu'était, dans la Grèce antique, un Etat-Cité. Toute la région est un témoignage de culture et d'un niveau de technologie avancée. Les anciens Grecs avaient des connaissances sur les appareils de levage, savaient comment multiplier la puissance par des moyens mécaniques, comment tailler la pierre, et les différentes manières de l'utiliser.

Pour une brève visite, il nous faut au moins deux heures! De vastes fouilles ainsi que de remarquables travaux de restauration permettent au visiteur d'avoir une image vivante du **Sanctuaire d'Asclépios**, du très bien conservé

« Ecclésiastirion » et, bien entendu, de l'impressionnant stade et gymnase. Tout aussi impressionnantes sont les techniques de gestion de l'eau comprenant l'aqueduc en pierre et le système d'irrigation.

Quelques informations sur l'hôtel où nous allons loger pendant notre séjour en Messénie. **Costa Navarino** est une nouvelle construction de 5 étoiles, dans un paysage balnéaire à couper le souffle. Il est mentionné dans la 'Forbes List' et il est en passe, au niveau international, d'être inclus parmi les 10 meilleurs hôtels dans le monde. Nous avons négocié avec la direction et nous avons obtenu d'excellents prix pour une participation minimum de 80 personnes.

Le complexe dispose de groupes de petits bâtiments, construits en pierre locale, qui sont en parfaite harmonie avec la longue plage de sable et les collines des alentours. Respectueux de l'environnement, le constructeur a été guidé par un authentique désir de promouvoir la Messénie tout en préservant sa beauté naturelle ainsi que son héritage. C'est un "hôtel vert", qui s'étire le long d'un magnifique bord de mer de 2 km, là où la côte est fermée le soir pour protéger la tortue caretta-caretta lors de la ponte.

Pour les amateurs de golf, un parcours "Dunes Course 72" est disponible, conçu par Bernhard Langer en association avec "European Golf Design", pour s'aventurer

à travers les oliveraies et les vergers longeant une petite rivière, avec vue fantastique aussi bien sur mer que sur l'intérieur de pays. Une académie de golf parfaitement équipée et un centre d'entraînement ainsi que 3500 m² de Dunes Clubhouse font partie des aménagements. Par ailleurs, le Parcours de la Baie, dessiné par Robert Trent Jones Jr. le long de la baie historique de Navarino, donne l'occasion aux golfeurs d'admirer la superbe vue sur la mer. Comme les années précédentes, ARTION Conferences & Events a préparé un riche programme culturel et social. Venez nous rejoindre pour explorer ensemble le Péloponnèse magique.

Despina Vamvakidou, Président de la section AIACE Grèce

Autres programmes

Pour ceux qui souhaitent prolonger leur séjour, d'autres programmes seront disponibles depuis Costa Navarino, y compris des visites à Kalamata, Delphes, Monemvasia (Malvoisie) et les îles grecques.

Veillez consulter le site www.aiace2014.eu afin de vous enregistrer en ligne ou demandez une copie au Secrétariat de l'AIACE (par e-mail ou courrier) qui vous enverra la brochure de sorte que vous puissiez vous inscrire par voie postale.

Voir les adresses ci-après

Draft Programme - Programme provisoire

4 September 2014, Thursday

Arrivals Athens
Airport Welcome and private transfers
Check in hotel: Divani Apollon Palace & Thalasso Athens
19.30 Welcome reception
20.30 Dinner

5 September 2014, Friday

08.00 Breakfast at hotel
10.00 Visit at the Acropolis museum
13.30 Lunch
15.30 Athens City Tour
17.30 Return to Hotel & Rest
20.00 Free Evening

6 September 2014, Saturday

08.00 Breakfast and check out
09.00 Departure for Pylos
13.00 Arrival at The Westin Resort Costa Navarino
13.30 Lunch at Hotel and rest
17.00 Optional tour in the resort
Free evening

7 September 2014, Sunday

08.00 Breakfast
09.00 Visit to Olympia Stadium & Museum
13.30 Lunch at Olympia
Free evening

8 September 2014, Monday

08.00 Breakfast
09.00 Temple of Epikourios Apollo & Lunch or
Visit to Pylos & lunch
19:30 Traditional Greek Evening

9 September 2014, Tuesday

08.00 Breakfast
09.00 Visit to Ancient Messene & Museum
13.30 Lunch
19:30 Full Moon Surprise Event

10 September 2014, Wednesday

08.00 Breakfast & Check out
09.00 Departure to Athens
11.00 Visit to Nafplio
13.30 Lunch
16.00 Return to Athens – Divani Caravel Hotel
Free Evening

Jeudi 4 septembre 2014

Arrivées à Athènes
Accueil à l'aéroport et transferts privés
Enregistrement à l'hôtel Divani Apollon Palace & Thalasso Athens
19.30 Réception de bienvenue
20.30 Dîner

Vendredi 5 septembre 2014

08.00 Petit-déjeuner à l'hôtel
10.00 Visite du musée de l'Acropole
13.30 Déjeuner
15.30 Visite de la ville
17.30 Retour à l'hôtel et repos
20.00 Soirée libre

Samedi 6 septembre 2014

08.00 Petit-déjeuner et départ de l'hôtel
09.00 Départ vers Pylos
13.00 Arrivée au Westin Resort Costa Navarino
13.30 Déjeuner à l'hôtel et repos
17.00 Visite facultative du complexe
Soirée libre

Dimanche 7 septembre 2014

08.00 Petit-déjeuner
09.00 Visite du musée et du stade d'Olympie
13.30 Déjeuner à Olympie
Soirée libre

Lundi 8 septembre 2014

08.00 Petit-déjeuner
09.00 Temple de Epikourios Apollo & déjeuner ou
Visite de Pylos & déjeuner
19 :30 Soirée grecque traditionnelle

Mardi 9 septembre 2014

08.00 Petit-déjeuner
09.00 Visite de l'antique Messène et du musée
13.30 Déjeuner
19.30 Évènement surprise pleine lune

Mercredi 10 septembre 2014

08.00 Déjeuner et départ de l'hôtel
09.00 Départ pour Athènes
11.00 Visite de Nafplio (Nauplie)
13.30 Déjeuner
16.00 Arrivée à Athènes – Hôtel Divani Caravel Hotel
Soirée libre

Secretariat of AIACE International
European Commission

Secrétariat de l'AIACE Internationale
Commission européenne

SC-29 02/04
B-1049 Brussels
+32(0)2 295 29 60 - aiace-int@ec.europa.eu

Or directly to: Ou directement:
2014 Excursion Athens - Peloponnese Secretariat
ARTION Conferences & Events

9th km Thessaloniki - Themi, Thomas Building, P.O. Box 60705, GR- 57001 Thessaloniki, Greece
Tel: +30 2310257806, +30 2310252330, Fax: +30 2310272276
E-mail: aiace-assises@artionconferences.eu, site web: www.aiace2014.eu

Dopo le vacanze estive, gli uffici di Aiace Italia hanno ripreso la loro attività a inizio settembre sia in Sede a Roma sia presso la Delegazione di Ispra.

Com'è facile immaginare, il fulcro dell'azione in ambedue gli uffici è costituito dal supporto per gli aspetti di **Cassa Malattia**, sempre più numerosi ed a volte anche conflittuali. L'ottimo rapporto con l'ufficio liquidatore del CCR Ispra, instaurato dalla Delegazione di Ispra, ha permesso di risolvere non pochi problemi, ma è la comunicazione diretta dei soci con questa struttura il vero punto critico, anche se ora (da inizio ottobre) il contatto telefonico è stato ampliato ad una **seconda fascia giornaliera (LUN-VEN : 10.00 -12.00 e 14.00 -16.00; tel.0039 0332 785757).**

Sede di Roma

Comitato Nazionale: si è insediata la Commissione Elettorale per il rinnovo del Comitato il cui mandato scadrà in dicembre. Essa ha iniziato i suoi lavori sin da fine giugno con l'informazione ai Soci dell'avvio della procedura d'elezione e la richiesta di deposito delle candidature. Questa prima fase è ormai terminata ed è in corso l'invio delle schede di voto con la lista dei candidati.

La fase finale con lo spoglio dei voti e la determinazione degli eletti (titolari e supplenti) è prevista per inizio dicembre. Il nuovo Comitato Nazionale terrà quindi la sua riunione costitutiva il 16 dicembre 2013, in cui saranno definite le cariche statutarie con l'elezione a Presidente, Vicepresidente, Segretario, Tesoriere. Il Comitato si presenterà quindi nella sua nuova veste operativa all'Assemblea Generale del 17/12/2013 e resterà in carica per un mandato di tre anni (dicembre 2016).

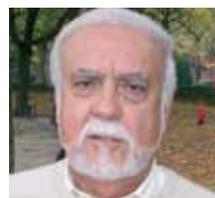
La cultura: è stato finalizzato il programma da ottobre a maggio 2014, inserendo per ottobre e per novembre 2013 , due eventi mensili onde chiudere in bellezza il 2013, replicando poi a maggio 2014 con arte erelax :

2013

- ❑ **10/10**, visita alla **Casa dei Cavalieri di Rodi**, edificio sito nel Foro Augusto, e di nuovo in uso al Sovrano Militare Ordine di Malta;
- ❑ **19 e 20/10**, viaggio alla scoperta della **riviera di Ulisse** nel golfo di Gaeta, paesaggio d'autore in cui s'incontrano natura, storia, arte e archeologia;
- ❑ **16/11**, visita alla chiesa di **Santa Maria della Pace**, riedificata nelle forme attuali da Pietro da Cortona, al cui interno si possono ammirare

capolavori di Raffaello, Maderno, ed il chiostro del Brabante ;

- ❑ **sempre in novembre**, visita al **palazzo della Consulta**, commissionato da Papa Clemente XII e che dal 1955 è sede della Corte Costituzionale;
- ❑ **17/12, Assemblea Generale Nazionale** cui seguirà la consueta **fiesta di Natale** della nostra Associazione;



2014

- ❑ **25/01, Scuderie del Quirinale**, visita della mostra dedicata all'imperatore romano Augusto;
- ❑ **febbraio**, visita al museo **Galleria Doria-Pamphili**, splendido esempio di barocco romano;
- ❑ **30/3**, itinerario **Pitigliano-Sovana-Sorano**, alla scoperta di bellezze etrusche di raro pregio che fanno parte della storia del centro Italia;
- ❑ **aprile**, escursione al **lago di Bolsena** con gita in battello;
- ❑ **maggio, museo Piana delle Orme**, con la raccolta delle testimonianze materiali della vita quotidiana delle campagne e, museo nel museo, quello relativo ai macchinari bellici.
- ❑ **E per concludere.....un maggio speciale**, breve soggiorno (4-5 giorni) a fine mese nella splendida **isola di Ischia** !

In Delegazione a ISPRA

La Cultura e la Scienza sono ormai da tempo oggetto di specifiche conferenze.

Per la Cultura, va segnalata quella tenutasi il 3 ottobre in occasione del 50° anniversario della scomparsa di Robert Schuman, dal titolo " Robert Schuman: l'uomo, il politico, l'europeo", relatore Edoardo Zin, biografo dell'uomo politico, organizzata in collaborazione con il Comitato Culturale del CCR Ispra e il Comune di Ispra. In essa si è ripercorso per larghi tratti la vita e l'opera di Schuman individuando i motivi fondanti dell'Europa, spaziando poi dalla nascita della C.E.C.A (Comunità Europea del Carbone e dell'Acciaio), alla C.E.E e la CEEA (Comunità Europea dell'Energia Atomica, più comunemente conosciuta come EURATOM) nel 1957, fino all'attuale Unione Europea. **Per la Scienza**, il 15 ottobre la Dr.ssa Maria Betti, Direttrice dell'Istituto Ambiente del CCR Ispra ha tenuto una conferenza sui problemi ambientali d'oggi e la missione dell'Istituto in funzione dell'obiettivo a breve termine denominato "Europa 2020". Sono stati toccati temi inerenti ai

cambiamenti climatici, l'importanza di focalizzare il supporto all'intero ciclo politico- decisionale interno alla Commissione via le DG che a vario titolo trattano aspetti concernenti l'ambiente; le finalità che si vogliono perseguire e la strategia da adottare.

Per quanto concerne l'aspetto **Viaggi e Diver-timento della Delegazione**, avremmo dovuto illustrare quanto organizzato negli ultimi mesi. Preferiamo però tralasciare l'argomento per questa volta e rendere invece omaggio a chi per anni e anni ha collaborato a questa incombenza nell'ambito della Delegazione e che ci ha tristemente lasciato ad inizio settembre:

Addio a Federico (detto GINO)

Il 7 settembre scorso, Federico Molina, membro del Direttivo della Delegazione di Ispra, ci ha lasciato.

FEDERICO, o meglio GINO, collaborava indefessamente da anni con il



gruppo gite della Delegazione, dando un contributo di prim'ordine nel definire gli obiettivi e rendere poi realizzabili, nel minimo dettaglio, quei viaggi che hanno portato in giro per l'Italia ed in tanti altri Paesi nel mondo, molti di noi.

Non lo vedremo più seduto al suo tavolo di lavoro con l'orecchio incollato al telefono e quel suo parlare fitto fitto con le agenzie di viaggio per spuntare il meglio per le destinazioni fissate; non sentiremo più la sua voce calda descrivere le meraviglie dei vini in occasione delle gite enogastronomiche in quel del Piemonte; ci mancherà il suo senso del lavoro di squadra che lo caratterizzava e la sua saggezza che sempre si esprimeva nei momenti più difficili.

Caro Gino, carissimo amico, ora hai raggiunto una nuova e definitiva destinazione che non avevi programmato, ma alla quale il destino ineluttabilmente conduce.

Da lassù, dove ora sei, ci sorriderai sempre. Gli amici e colleghi della Delegazione.

France

Isabelle KARDACZ

Séminaire de formation des bénévoles de l'AIACE-France - Nice - 8 et 9 octobre 2013

Un Séminaire de formation des bénévoles a eu lieu à Nice les 8 et 9 octobre, à l'initiative des Régions PACA et Ile de France-Picardie. Il a réuni 45 **participants** dont la Secrétaire générale d'AIACE Internationale, Dominique Deshayes, la Présidente d'AIACE France, Anne Harris, 29 bénévoles actifs et 14 bénévoles « potentiels », certains bénévoles étant également délégués régionaux. Toutes les **régions** étaient représentées sauf la région Nord/Pas-de-Calais.

L'**objectif** : renforcer les compétences par une meilleure information et préparation des bénévoles déjà actifs et une

sensibilisation des bénévoles « potentiels » provenant d'autres régions de France, aux problèmes des pensionnés âgés.

Les **sujets** suivants ont été traités : aspects juridiques (successions, curatelle, tutelle, certificat successoral européen), questions fiscales, PMO-Ispra



(comment mieux coopérer avec le Bureau liquidateur d'Ispra), questions sociales au niveau local et communautaire, gérontologie. Tous ont donné lieu à de nombreux échanges et débats.



Informations sur l'**Assurance maladie** : un site « RCAM online » permettant la saisie des demandes de remboursement des frais médicaux à l'écran est en cours de développement. Déjà opérationnel pour les autorisations préalables et les devis dentaires, il donne également l'historique des décomptes reçus depuis octobre 2010. Il devrait être opérationnel pour les demandes de remboursement début 2014. Une procédure d'appel d'offres a été lancée pour le recrutement d'un médecin-conseil supplémentaire. En mars 2014, le retard dans le traitement des demandes d'autorisations préalables devrait être résorbé. Un nouveau formulaire pour les prises en charge en cas d'hospitalisation, sauf cas d'urgence, a été créé (avec indication du prix de la chambre d'hôpital ou du devis des frais de l'opération). Le RCAM s'est enfin engagé à faciliter l'acceptation par les établissements hospitaliers de la prise en charge.

Les **pistes de réflexion** suivantes ont été avancées :

- Un coordinateur devra être nommé au niveau national, pour assurer la cohérence



des actions et la coordination entre régions et pour rechercher les délégués manquants;

- ❑ Une réflexion sera menée sur les rôles des délégués régionaux et du coordinateur ;

- ❑ Une réflexion sera également menée sur les rôles du délégué régional et du coordinateur de l'entraide dans les régions où il y a deux délégués (un délégué et un adjoint) ;
- ❑ Les bénévoles pourront, si nécessaire et sous certaines conditions, jouer un rôle de relais entre les pensionnés en difficulté et la Commission : PMO, Bureau liquidateur, Service social et RH ;
- ❑ Les bénévoles pourraient se réunir chaque année, en marge de l'Assemblée générale AIACE France (formation continue) ;
- ❑ Une liste de «personnes contacts» bénévoles sera établie, dans chaque région, et communiquée à Mme Silvano (Chef du bureau liquidateur d'Ispra), ce qui permettra une information mutuelle.

Isabelle@kardacz.eu

Sweden

Gudrun WALDENSTRÖM
Board Member - AIACE Section Sweden

"A strong EU Commission. A strong European Parliament. A strong Council... because the alternative is when Member States act on their own."

Did we read it right? The words are in sharp contrasts to the message sent by the 8 countries, one of them Sweden, during the recent period when negotiations on the EU staff reform took place. Their message was that the reform must lead to tough savings on salaries and future pensions – nothing about how EU institutions could be strengthened.

Swedish Minister for EU Affairs, Birgitta Ohlsson, gave a keynote speech ("linjetal") on "European Values" on 16 September in the public part of Rosenbad, the building housing the Swedish Government. Would Ms Ohlsson explain the reasoning behind the Swedish position and how it could lead to stronger EU institutions? Helas, the speech gave no explanation on how the new staff regulation will help to recruit a mix of highly competent staff representing all 28 Member States and to support them in their career within the institutions. In fact the speech gave no hint at all on how the institutions could be better equipped to strengthen the European Union.

The other crisis - erosion of European values

On the other hand, Birgitta Ohlsson expressed a deeply felt support for the need of "an ever closer Union"

in order to meet the enormous challenges that face the Union. She



Birgitta Ohlsson
Swedish Minister for EU Affairs

claimed for a new orientation, in addition to the (necessary) focus on the economic crisis, in order to face an even stronger crisis – the erosion of European values and its link to the upcoming election to the European Parliament. The elections will take place in an atmosphere where anti-zigeunism, xenophobia, islamophobia, homophobia and anti-semitism prevail in many layers of the EU population. Press freedom is questioned not only in Hungary. Freedom of expression needs to be defended again in Europe. The election to the European Parliament will therefore be critical for the defence of the European values!

It is a strong speech which clearly underlines that a stronger and more efficient European Union is needed – more than ever. Ms Ohlsson gives clear messages that are rarely heard of in the Swedish domestic debate

- ❑ We need a yearly EU report on how Member States live up to the fundamental core of human rights.
- ❑ Europe needs a strong bank union that Sweden could join.



- ❑ We need increased European labour market mobility – people, especially young persons, should be prepared to seek employment also outside national borders.
- ❑ We need a European asylum policy where more Member States share the duty to receive refugees from war-ridden regions around us.
- ❑ We need a Europe where women, very often well educated, can work more, where more women can be economically independent, where all women have the right to get free, legal and safe abortions
- ❑ As politicians we need to talk more about Europe.
- ❑ Member States which have a surplus in the budget must help to stimulate growth in EU – *“but German tax payers should not pay*

the debts of other countries...”

- ❑ And most of all we need to stand up for European values where Europe is a global model for peace, freedom and free trade...



But for EU to have a stronger role it needs the support of its citizens! We need more of openness, democracy and responsibility. Ms Ohlsson ends her speech by stating that Sweden will not join those who wish to split and weaken the Union....

So why did Sweden join the 7 countries during the negotiations on the EU staff reform? We are still waiting for the answer.

Belgique - België

André VANHAEVERBEKE
Président section Belgique

Les Anciens et la capitalisation du savoir

La DG HR est sur le point de relancer une invitation générale aux services de la Commission à s'intéresser à la valorisation de l'expertise des Anciens dont l'idée avait été lancée par un groupe de retraités, et qui était devenue opérationnelle dans les domaines des relations extérieures et du développement.

En effet le problème d'assurance des bénévoles qui subsistait vient d'être résolu par la couverture accident des actifs.

L'intérêt général rencontré par cette initiative est d'abord qu'elle s'inscrit dans l'air du temps, celui de l'allongement de la durée de vie ; à 65 ans, nos retraités ne sont statistiquement qu'aux trois quarts de leur vie, et gardent un potentiel professionnel en termes de savoir et d'expérience. Or précisément, il est de la responsabilité des administrations de conserver ce capital et de le transmettre aux jeunes générations. Certaines le font déjà en demandant à des seniors encore en service de jouer le rôle de « mentors » près de jeunes recrues. Des Anciens ayant le profil adéquat pourraient s'insérer dans ce training de terrain, ce qui serait d'autant plus utile que les politiques de mobilités actuelles au niveau de la Commission se font souvent au détriment de la valorisation des savoirs techniques.

C'est bien sûr aux différents Services qu'il appartiendrait de monter le système. Ainsi c'est avant le départ à la retraite qu'il faudrait identifier ceux qui seraient aptes et volontaires pour ce travail ; ensuite, il faut les suivre et les organiser, le plus difficile étant de définir les objectifs et contenus

des actions à mener. Ce sera donc le fruit d'une collaboration entre les services opérationnels et les unités HR logées dans les différentes DG's, Cet aspect, d'abord qualitatif, n'est évidemment pas exclusif de l'apport de renforts pour mener de nouvelles activités (voir la task -force établie en Grèce) ou en étendre, ce qui peut être particulièrement intéressant au moment où des réductions de personnel se profilent.



Quel peut être le rôle de l'AIACE dans ce contexte ? Outre que dès le début elle a soutenu l'initiative lancée par un groupe d'Anciens et a contribué à sa concrétisation dans les services extérieurs, elle veut porter l'idée de son extension et offrir ses services à cette fin, si besoin est.

L'enjeu pour elle est qu'il y a là une piste intéressante dans le cadre de la devise lancée par la Commission du « vieillir actif ».

Information pour les lecteurs membres de l'AIACE section Belgique:

Les élections des membres du Conseil d'administration auront lieu dans le 1er trimestre 2014 selon le calendrier suivant :

- ❑ 21 février 2014, envoi aux membres de la convocation à l'AG et du bulletin de vote ;
- ❑ 10 mars, date de clôture du vote par correspondance ;
- ❑ 14 mars, possibilité de voter pendant 30 minutes avant le début de l'Assemblée générale qui se tiendra dans la soirée dans la Salle « de Gasperi » au Bâtiment CHARLEMAGNE.

September 2013 die Jahrestagung der deutschen Sektion



Es ist schon eine lange währende Tradition – Mitte September ± eine Woche findet die Jahresversammlung der deutschen Sektion statt. Jeder kann sich darauf einrichten und verlassen, alle Freunde und Mitglieder der deutschen Sektion wissen es. So auch in diesem Jahr, dieses Mal in Potsdam. Zu unserer Freude war die Beteiligung mit mehr als 150 Teilnehmern auch in diesem Jahr sehr lebhaft, wobei wir mit Bedauern und Mitgefühl registrieren mussten, dass etwa 10% derer, die sich ursprünglich angemeldet hatten, kurzfristig ihre Beteiligung wegen akut gewordener gesundheitlicher Probleme absagen mussten – ein Tribut an unser Alter.

Eingerahmt von einem sehr reichhaltigen und interessanten touristischen Programm – mehr über diesen Teil können Sie in der Dezember-Ausgabe unserer Mitgliederzeitung Der deutsche Sektions-Kurier lesen – fand am 18. September der eigentliche Sitzungstag statt: am Vormittag zunächst die obligatorische Generalversammlung, gefolgt von einer Begegnung mit Vertretern unserer Krankenkasse in Luxemburg, am Nachmittag, nach der Pflicht, die Kür mit Vorstellung unseres Förderprojekts und einer Reihe interessanter, zum Teil überraschender Vorträge.



Der Jahresbericht des Präsidenten in der Generalversammlung umfasste 3 Themen: Die Änderung des Statuts der Europäischen Bediensteten, ein recht und schlecht erst einmal abgeschlossenes Thema, Internes Leben der deutschen Sektion der AIACE und ihre Beziehun-

gen zur Internationale, sozusagen das Alltagsthema, und Schriftliche und elektronische Kommunikation als Schwerpunktthema.

In der Aussprache wurde insbesondere das letztere Thema diskutiert. Es wurde Unverständnis darüber geäußert, dass die Kommission ihre Mitteilung Commission en direct in einem DIN A4-ähnlichen Format druckt, jedoch für die Mitteilungen der AIACE auf dem Format B5 besteht. Außerdem wurde kritisiert, dass die Kommission ein privatwirtschaftliches US-amerikanisches Unternehmen mit dem Netzwerk Yammer betraut hat. Der Missbrauch, der mit den Daten der Teilnehmer an Netzwerken betrieben wird, ist mittlerweile hinreichend bekannt. Es wurde vorgeschlagen, deutsche Abgeordnete des Europäischen Parlaments für dieses Thema zu interessieren.

Der Schatzmeister erläuterte den Jahresabschlussbericht des Jahres 2012, der ein leichtes Defizit aufwies, insbesondere wegen eines Defizits der Kostenabrechnung für die Jahrestagung 2012 in Salzburg. Außerdem erläuterte er die Umstellungsschritte zu dem ab 1. Februar 2014 verpflichtenden europäischen Überweisungs- und Lastschriftverfahren SEPA. Der Bericht der Kassenprüfer bescheinigte dem Schatzmeister eine sorgfältige und vorzügliche Buchführung.

Ein weiterer wesentlicher Punkt der Tagesordnung betraf den Beschluss über die Neufassung unserer Satzung, die notwendig geworden war, um wie bei AIACE Internationale in der Namensgebung den Bezug Europäische Gemeinschaft durch Europäische Union zu ersetzen. Bei dieser Gelegenheit wurden auch einige formale Änderungen der Satzung vorgenommen.

Zum Abschluss der GV wurden Ort und Datum der nächsten GV mitgeteilt: 9. September 2014 in Nürnberg, wo die Jahrestagung vom 7. bis 13. 9. stattfinden wird. Die entsprechenden Vorarbeiten waren bereits seit Jahresanfang im Gange.

Nach der Generalversammlung fand ein Treffen mit Verantwortlichen der Krankenkasse Luxemburg statt. Zum ersten Mal war die neue

Abteilungsleiterin, Simona Gerikaite, zu uns gekommen, eine sehr junge, sympathische Dame, deren Kenntnisse der deutschen Sprache noch entwicklungsfähig sind – sie hat versprochen, daran zu arbeiten. Sie wurde tatkräftig unterstützt von Sabine Provvedi, die die Kontinuität der vergangenen Jahre gewährleistete.

Protokolle der Generalversammlung und der Sitzung mit den Vertreterinnen der Krankenkasse werden mit dem Dezember-Kurier verteilt werden.

Am Nachmittag, nach der Begrüßung durch den Präsidenten, kam zunächst der Oberbürgermeister von Potsdam, Jann Jakobs, zu Wort, der sehr engagiert und humorvoll von seiner wachsenden und aufblühenden Stadt mit inzwischen 160 000 Einwohnern berichtete, der Landeshauptstadt des Landes Brandenburg, ein Wissenschaftszentrum und kulturelles Juwel. „Berlin ist bedeutend, Potsdam ist schön“, „Wir haben je 10 000 Einwohner ein Schloss“, „In Potsdam gibt es 3 Hochschulen und 30 Forschungsinstitute“, „Nicht zu vergessen das traditionsreiche Filmstudio Babelsberg“ – so der Tenor des OB.

Nach ihm hörten wir einen sehr überzeugenden Europäer, zu diesem Zeitpunkt noch Leiter der Vertretung der Europäischen Kommission in Deutschland, Matthias Petschke (inzwischen wurde er zum Direktor in Brüssel ernannt),

der - den OB von Potsdam ergänzend – unter anderem darauf hinwies, wie sehr Potsdam auch von Beihilfen der EU profitieren konnte für seinen Aufstieg aus der Tristesse der DDR.



Erfrischend der Kinderchor („Dank an die deutsche Sektion der AIACE“) der Grundschule am Hum-

boldtring, deren Leiterin Kerstin Barz uns das Austauschprojekt mit einer Grundschule in Opole/Polen (einst Oppeln) erläuterte, welches wir in diesem Jahr gerne fördern werden.

Eine neue Perspektive im Hinblick auf die Dynastie der Hohenzollern eröffnete uns Jörn Sack, der schon mit dem Titel in Erstaunen setzte: Die Hohenzollern als Künstlerdynastie. Mit Königen und Kaisern dieser Dynastie verbanden wir eher Kriege und Expansion, obwohl wir doch den Flöte spielenden und komponierenden „Alten Fritz“ vor Augen hatten. Jörn Sack zeigte uns, dass es in der Tat jedoch in allen Generationen dieser Dynastie künstlerisch Begabte gab.



Eine gefesselte Zuhörerschaft

Ein anschließender, sehr zum Nachdenken anregender Vortrag von Horst Reichenbach, Leiter der von der Kommission eingesetzten Task Force Griechenland, führte uns in die raue Wirklichkeit zurück. Die bange Frage blieb zurück: Schafft es Griechenland, seine – auch der vorherrschenden Mentalität zuzuschreibenden – Probleme zu lösen ?

Ein müder, aber zufriedener Präsident und die Vorstandsmitglieder kehrten nach Hause zurück in dem Bewusstsein, eine rundum gelungene Tagung organisiert zu haben und wünschten sich, dass doch auch die Internationale einmal solche Tagungen organisieren könnte.

Sie wollen beim nächsten Mal auch dabei sein? Sie wollen die deutsche Sektion der AIACE kennen lernen? Sie wollen Mitglied der deutschen Sektion werden? Kontaktieren Sie mich, völlig unverbindlich. Wenn Sie uns frühzeitig Ihre Adresse geben, werden wir Ihnen gerne die Dezember-Ausgabe unserer Mitgliederzeitung Der deutsche Sektions-Kurier zusenden.

Dr.-Ing. WALTER EIFLER, Präsident der Deutschen Sektion (<http://www.aiace-de.eu>)
Kontakt: Höllbergstraße 6, 60431 Frankfurt/Main, Tel. 0049.(0)69.53054034, e-mail walter.eifler@t-online.de

Nederland

Florus WIJSENBEEK
Voorz. AIACE-NL

Geachte lezers van de Vox AIACE, bijgaand treft u een verslag van de jaarvergadering van AIACE-NL in Utrecht jl. Maart. Dat is wel even geleden, maar door omstandigheden buiten onze wil is dit verslag in de vorige Vox weggevallen. Een van de redenen daarvoor was dat de redactie nogal druk was en veel ruimte nodig had voor de ontwikkelingen rond het , gelukkig goed uitgevallen, nieuwe statuut. Toch hebben we u het verslag niet willen onthouden omdat het een zeer geslaagde en informatieve bijeenkomst was. Reeds nu kan ik u mededelen dat de volgende jaarvergadering zal plaatsvinden dinsdag en woensdag 25 en 26 Maart 2014 in Maastricht. Komt allen !

Op 22 maart 2013 heeft AIACE-NL haar jaarlijkse Algemene ledenvergadering gehouden deze keer in het Provinciehuis van Utrecht.



Na een toespraak door de Kabinetschef van de Commissaris der Koningin presenteerde voorzitter Florus Wijzenbeek het activiteiten verslag:

Mijnheer de kabinetschef van de Commissaris der Koningin(de laatste maal dat de CdK van de koningin en niet van de koning is), Mevr. de Vroome, leden van de afdeling Europa van de provincie, Dames & Heren leden van AIACE-NL

Laat ik beginnen , het droeve lot van een gepensioneerd vereniging, een ogenblik, stilte te vragen voor al die leden die wij in het afgelopen jaar hebben verloren. Omdat het er, zoals elk jaar nogal wat zijn zal ik niet al hun namen hier noemen, maar wij allemaal kennen er wel een paar. Sinds onze vorige ALV te Groningen hebben wij, niet alleen vanwege het verlies van leden, een bewogen jaar doorgemaakt. Waar wij in Groningen reeds spraken van de onderhandelingen over een nieuw Statuut, waarin ook onze positie is geregeld, zijn die onderhandelingen uitmondend in een besluit van de Europese Raad, waarin onze positie als gepensioneerden niet expliciet aan de orde is geweest, maar de Europese ambtelijke dienst in zijn

algemeenheid wel. Reeds in de aanloop naar de Europese Raad werden in de pers de leugens en aantijgingen over salarissen en privileges van de Europese ambtenaar ook in de serieuze pers wijd en zijd uitgemeten en aangevallen. Natuurlijk begrijpen wij ook wel dat in crisistijd niemand uitgezonderd is van het brengen van offers.

Maar de regeringsleiders en staatshoofden en hun permanente vertegenwoordigers schijnen een paar essentiële feiten niet onder ogen te willen zien:

- ❑ In rap tempo zijn de Europese ambtelijke salarissen uitgehold en ingehaald door zowel die in het bedrijfsleven als bij de nationale ambtelijke diensten.
- ❑ Reeds nu liggen de aantallen van ambtenaren in de Europese Instellingen uit de NW lidstaten naar rato van de bevolking ver onder het niveau.
- ❑ Sinds 2003 zijn zowel de actieven als de gepensioneerden in inkomen nominaal gelijk gebleven en hebben dus ten opzichte van koopkracht en inflatie ingeleverd.
- ❑ Slechts de actieven hebben een crisishoofing van 5% opgelegd gekregen, die men nu naar 6% optrekt en ook de gepensioneerden wil opleggen.
- ❑ De taken van Europa zijn aanzienlijk toegenomen.

Dit alles heeft een aantal nefaste gevolgen:

- ❑ Meer werk wordt door minder mensen gedaan. Wij allen merken hoe bijvoorbeeld de afhandeling van ziektekosten in Ispra steeds langer duurt. In de tussentijd moeten wij die kosten zelf voorschieten en verliezen daar niet te verwaarlozen bedragen bij.
- ❑ Het aantal tijdelijke contracten neemt toe, daarmee vermindert de kennis en ervaring.
- ❑ De tijdelijke ambtenaren dragen niet alleen minder bij aan de zieken- en pensioenkas, maar doen wel , zeker tegen het einde van het contract een groter beroep op de ziekenkas.
- ❑ Het belangrijkste gevolg is wel dat een onafhankelijke Europese ambtelijke dienst , die niet doet aan de bevoordeling van de eigen lidstaat, ook gevaar loopt. Daarmee vermindert de brede steun onder de bevolking, die Europa de laatste tijd toch al ontbeert wegens gebrek aan objectieve berichtgeving..

Hebben wij, die allen decennia lang onze beste krachten hebben ingezet ten behoeve van alle Europese burgers, dat verdient ?

Neemt de steun aan een beter en socialer Europa daarmee toe ?



Deze vragen stellen is, wat mij betreft, ze beantwoorden. Toch zal niet iedereen er dezelfde mening op nahouden, het is daarom een goede zaak dat op onze vergadering heden eminente en direct betrokken vertegenwoordigers van de drie co-decisionaire instellingen, Parlement, Jan Mulder, lid van o.a. de Begrotingscommissie, Europese Commissie, Jan Willem Bronkhorst, medewerker PMO, en de Raad, Auke van der Goot, er op in zullen gaan. Helaas moeten wij de aanwezigheid van onze gastheer de Utrechtse Commissaris Robertsen, wegens een ongeval, waarvan wij hem een spoedige genezing wensen, ontberen. Het zou des te interessanter zijn geweest indien ook een zo eminent vertegenwoordiger van de gedecentraliseerde overheden gehoord te hebben. Niet alleen zijn zij bij de Europese besluitvorming betrokken via het Comité van de Regio's, maar tevens zijn provincie en gemeenten steeds medestanders geweest van het Europees beleid, omdat zowel de sociale- als de infrastructuur in toenemende mate in de Europese Unie worden bepaald. Gelukkig dat zijn kabinetschef, de heer Thomas, die evenzeer dit beleid volgt hem kan waarnemen.

Dames en Heren, ik ga de sprekers niet het gras voor de voeten wegmaaien en heb al te lang gesproken het woord is aan hen en u.

Na de behandeling van de gebruikelijke punten zoals het verkiezen van enkele nieuwe bestuursleden en het bespreken van de financiële situatie van de Sectie hield de heer

J. Mulder, lid het Europees Parlement een voordracht over de meerjarenbegroting van de EU en de positie van de EU-ambtenaren.

In zijn voordracht gaat de heer Mulder in op de huidige situatie waarbij het verzoek van het EP om de meerjarenbegroting met 5% te verhogen niet is ingewilligd, in tegendeel de begroting over de komende periode 2014-2020 is juist verlaagd tot 960 miljard €.

Met het oog op de huidige economische situatie heeft het EP van deze eerste verlaging van een meerjarenbegroting in de geschiedenis van de EU, geen belangrijk punt gemaakt. Niettemin is de begroting toch met grote meerderheid verworpen o.a. vanwege het grote gebrek aan betalingskredieten die leiden tot een aanzienlijke achterstand in de betalingen vanaf 2012.

Een belofte van de Raad om hiervoor een aanvullende begroting vast te stellen is niet nagekomen. Deze situatie dreigt nog te verergeren in komende periode als de huidige politiek van het bewust te laag ramen van de uitgaven wordt voortgezet.

Het EP maakt ook een belangrijk item van hun wens te komen tot meer eigen inkomsten voor de EU aangezien de huidige systematiek waarbij de voornaamste inkomsten bestaan uit de afdracht van een (klein) percentage van het Bruto Nationaal product van de Lidstaten onvoldoende is. Ook staat het EP erop dat er een veel grotere flexibiliteit



zal worden toegestaan in het overdragen van kredieten tussen de verschillende begrotingsjaren.

Tenslotte stelt de heer Mulder het punt van de betrouwbaarheidsverklaring door de Europese Rekenkamer aan de orde. Tot nu toe heeft deze Instelling nog nooit een goedkeurende verklaring kunnen afgeven voor de door de EU gedane uitgaven aangezien de toegestane foutenmarge van rond 2% altijd werd overschreden. De geconstateerde marge ligt nu op ongeveer 4% met een uitschieter naar 7% voor de Structuurfondsen en voor de landbouwuitgaven.

In de optiek van de heer Mulder dienen alle lidstaten het voorbeeld te volgen van Nederland, Zweden het VK en Duitsland die reeds een verklaring omtrent de betrouwbaarheid van de door hen namens de EU gedane uitgaven hebben afgegeven.

Hierna lichtte de heer J-W Bronkhorst, medewerker van de Europese Commissie (PMO) de ontwikkelingen toe met betrekking tot de jaarlijkse herziening van de pensioenen, de onderhandelingen over de herziening van het Statuut, de situatie met betrekking tot de Ziekenkas en de voor de Nederland specifieke problemen in verband met de aansluiting bij de Algemene Wet Bijzondere Ziektekosten.

Vervolgens werd het standpunt van Nederland omtrent de herziening van het Statuut toegelicht door de heer A. van der Goot, werkzaam bij de Permanente Vertegenwoordiging van Nederland bij de EU.

De heer van der Goot geeft, na een korte motivatie van zijn belangstelling voor de Europese zaak, zijn commentaar op de situatie met betrekking tot de meerjarenbegroting. Hij is van mening dat de eisen van het EP met name op het gebied van meer flexibiliteit bij de uitvoering van deze begroting wel zullen worden gehonoreerd. Verder refereert hij aan enkele van de conclusies die meer in het bijzonder betrekking hebben op de personeelspolitiek, opgenomen in het verslag van de Raad dat werd uitgebracht na afloop van de vergadering waarbij de hoogte van de meerjarenbegroting is vastgelegd.

Het ging hier ondermeer om het handhaven van een EU ambtenaren apparaat dat voldoet aan een hoge professionele standaard en waarbij tevens een correcte en

uitgebalanceerde geografische spreiding dient te worden gewaarborgd'.

Verder wijst hij erop dat het bedrag, voorzien in Hoofdstuk 5 in de komende periode tot 2020 een stijging vertoont. Wel geeft hij aan dat er gedurende de periode van 1-7-2013 tot 1-7-2015 een blokkering van de verhogingen van salarissen en pensioenen zal plaatsvinden.

De verwachting is ook dat de huidige pensioenrechten niet zullen worden aangetast. De heer van der Goot is echter wel van mening dat bij de toepassing van een nieuwe methode van salaris- cq pensioenaanpassing een vorm van crisisheffing voor de gepensioneerden zal worden ingevoerd. Hoogte en vorm hiervan is uiteraard nog niet bekend.

De jaarlijkse vergadering, die telkenmale in een van onze twaalf provinciehoofdsteden wordt gehouden werd omlijst door de gebruikelijke culturele en culinaire bijeenkomsten.

We bezochten de eerste dag het Spoorwegmuseum en voorafgaand aan de ledenvergadering het Geldmuseum in de Rijksmunt (<http://www.geldmuseum.nl/>), waar we ook een overvloedige broodjes-lunch gebruikten. We maakten een rondvaart over de Singels en de Oudegracht, waar we ook dineerden in het stadskasteel Oudaen.

Volgend jaar zal de jaarvergadering in Maastricht worden gehouden.

Österreich

Am Tag vor den österreichischen Nationalratswahlen hielt unsere Sektion ihre nunmehr dritte Generalversammlung ab. Als Tagungsort hatten wir Innsbruck auserkoren, die Tiroler Landeshaupt-



stadt dankte uns dafür mit herrlichem Wetter! Das Programm, sorgfältigst vorbereitet von Monika und Dirk Roebelen, ließ ebenfalls keine Wünsche offen und lockte damit einschließlich Partnern fast die Hälfte unserer Mitglieder nach Innsbruck. Zur Einstimmung versammelten wir uns beim Aperitif auf der Dachterrasse unseres Hotels im Stadtzentrum und genossen dann Tiroler Schmankerln im urigen Altstadtwirthaus „Zum weissen Rössl“.

Für die Generalversammlung waren wir Gäste im Rokokosaal der Tiroler Landesregierung, die auch die regionale „Europe direct – Infostelle“ betreibt. Der ehemalige österreichische Kommissar, Franz Fischler – ebenfalls unser Mitglied! -, hielt einen höchst bemerkenswerten Vortrag zum Thema «Der europäische Agrarsektor - eine Zukunftsbranche oder ein finanzielles Fass ohne

Karl G. DOUHLIK
Präsident



Boden?“ Er spannte den Bogen von den Anfängen der EU-Agrarpolitik bis zu den lokalen und weltweiten Herausforderungen und Chancen für diesen Sektor. Heuer standen statutengemäß Neuwahlen unserer Vereinsorgane an. Einzige Veränderung ist, dass Regine von Spreckelsen-Berger nun als Kulturbeauftragte in den Vorstand kooptiert wurde und Carlo Ritzerow die Funktion des zweiten Kassiers übernimmt. Zu Mittag lud uns die Landesregierung in den traditionsreichen Stiftskeller ein.

Am Nachmittag genossen wir erst die architektonisch besonders bemerkenswerte Sprungschanze am Berg Isel und den traumhaften Blick vom Sprungturm über weite Teile des Inntales und die herrliche Bergkulisse. Der Berg Isel spielt in der Tiroler Geschichte eine besondere Rolle, fand hier doch die entscheidende Schlacht während des Tiroler Freiheitskampfes im Jahre 1809 statt. Ein eindrucksvolles Rundgemälde mit 32 Meter



Durchmesser (ähnlich dem in Waterloo) und das angeschlossene Museum vermitteln ein anschauliches Bild der damaligen Ereignisse. Der nächste Höhepunkt war die Hofkirche mit dem prunkvollen Grabmal für Kaiser Maximilian I., bekannt auch als „der letzte Ritter“. Er hatte sein Grabmal mit 28 überlebensgroßen Bronzestatuen selbst bis ins Detail geplant, die Kirche wurde eigens dafür gebaut, nur bestattet ist er hier nie geworden! Den Nachmittag beendeten wir mit einem Rundgang durch die Altstadt von Innsbruck. Den krönenden Abschluss bildete ein fulminantes Dinner in der Villa Blanka, dem Restaurant der Tiroler Tourismusschule.

Die Ergebnisse der Nationalratswahlen am nächsten Tag waren leider erwartungsgemäß weit weniger berauschend! Die Wahlbeteiligung sank auf ein historisches Tief, die regierenden Mitteparteien wurden abgestraft (werden aber

mangels Alternativen wohl wiederum eine Regierungskoalition bilden) und populistische Parteien verzeichneten starken Zulauf. Dieser Trend ist in Europa nicht außergewöhnlich, gibt aber deswegen nicht weniger Anlass zu Sorge. Reformunfähigkeit, mangelnde Bürgernähe und Orientierung an kurzfristigen (und egoistischen) Zielen scheinen verbreitete Merkmale unserer traditionellen Parteien zu sein. Das europäische Einigungswerk und damit die Grundlage der friedlichen und gedeihlichen Entwicklung während der letzten mehr als fünfzig Jahre und unsere Zukunft in einer sich rasant entwickelnden Welt drohen darüber in große Gefahr zu geraten. Es ist wohl hoch an der Zeit, dass maßgebliche Politiker die Zeichen erkennen und sich ihrer Verantwortung bewusst werden. Aber auch die Zivilgesellschaft muss eine deutlich größere Rolle spielen. Das heurige „Jahr der Bürger und Bürgerinnen“ könnte dafür eine Initialzündung sein.

Ireland

Wendy O'CONGHAILE

Membership of the Ireland Section continues to grow and now numbers 156 members. The section committee led by Peter Doyle, our President, continues to develop services and activities for the members. That we appear to be meeting expectations was confirmed by the results of our questionnaire survey undertaken in the first quarter of this year. Information on the final results and the follow-up action has now been circulated to the members.

The response rate was over 50% and the vast majority reported they were satisfied by the work of the committee. About half of those who replied were registered to use our web site, and most of those had used the site (at least occasionally) and found the information provided useful. However, almost as many said they were not registered, most of these saying that they would like to be provided with the information or help required to register. This help has now been given. In addition we have been able to make corrections to our members' contact database and over 90% of our members are now reached by email.

Happily at present there are no requests for social action support, although mention was made of the particular need for such in the cases of bereaved spouses of members. The increased number of social activities and events has been welcomed and the numbers attending have been increasing.



Suggestions were made for additional informal gatherings and a greater exchange of information and experience between members. The committee will be undertaking an update of our Vademecum in 2014 and problems reported in relation to the JSIS are hopefully being resolved. On 1 October there was a great turn out for the third annual golf classic and supper which this year was held at the prestigious Elm Park Golf Club in Dublin. Twenty four golfers participated, including this time a large increase, a total of 10, in the female participants. During the supper, prizes were awarded to the more successful golfers. It appears that this event is becoming a popular fixture in the section's social calendar. The final social event of the year will be the Winter Lunch to be held on 27 November and plans are already underway for activities in 2014.

Grèce

Despina VAMVAKIDOU
Présidente de la Section Grèce

Après le succès des Assises de Thessalonique et du voyage en Crète, vous avez été nombreux à demander à l'AIACE d'organiser un nouveau voyage en Grèce, dans le Péloponnèse.

Ce voyage ne pouvait pas voir lieu en 2012 ni en 2013 pour ne pas faire de concurrence aux Assises de Malte et de Porto. Cette demande a finalement reçu un accueil favorable au sein du Conseil d'administration de l'AIACE Int. dans le cadre d'une nouvelle expérience des Assises de 2014 : une AG à Bruxelles et un voyage de « Rencontres internationales » dans le Péloponnèse.

Ce séjour-voyage de rencontres internationales se fera en septembre 2014, après l'Assemblée générale de l'AIACE Int. qui aura lieu en juin de cette même année.

Septembre est la meilleure période – encore chaude -mais pas trop- et lumineuse pour visiter la Grèce (voir la description plus détaillée et le programme du voyage pages 22 à 26 dans la rubrique Assises).

En collaboration avec le bureau de l'AIACE Int., il a fallu mobiliser les 15 sections nationales de l'AIACE pour qu'elles envoient à leurs membres une manifestation d'intérêt pour ce voyage. En effet, afin de garantir les prix négociés jusqu'en 2014, l'hôtel sélectionné exigeait la réservation d'un certain nombre de chambres dès le début octobre 2013,

Fort de ce premier signal positif des Anciens de l'AIACE, nous avons préparé avec ARTION un programme culturellement et touristiquement riche dans cette merveilleuse région de la Grèce. Nous sommes certains que ceux et celles qui se sont manifestés viendront nombreux avec leurs amis et relations qu'ils soient membres de l'AIACE ou pas.

Rejoignez-nous pour explorer ensemble le magique Péloponnèse!

Permettez-moi d'exprimer mes remerciements personnels les plus sincères et chaleureux ainsi que ceux des membres de la section Grèce, aux responsables et amis des sections de l'AIACE ainsi qu'à ceux du Bureau de l'internationale –dont je suis membre- qui nous ont aidés à diffuser immédiatement et rapidement notre information. Grâce à cela, nous avons reçu des réponses de manifestation d'intérêt qui dépassent nos espoirs.

Cher(e)s ami(e) s et membres de la section Grèce.

Il y a encore des nouvelles de la section. Le nombre de nos adhérents augmente!.

Les modifications de notre statut ont été enfin adoptées. Ce nouveau statut a été déposé à la Cour pour la suite du processus d'enregistrement.

Comme vous le savez, en été, tout le monde est en vacances et il n'y a donc pas eu d'évènement notable pour la section.

La section a décidé de verser 1500 euros, à la place du repas du Noël, à l'Association «Panos & Cressida 4Life», pour contribuer à son magnifique travail. Elle aide les familles qui connaissent des difficultés pour survivre dans des quartiers de Drapetsona, Keratsini et autres dans le pays, car par ces temps difficiles, les parents n'ont même plus les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école.

Αγαπητοί φίλοι

Εκ μέρους του Διοικητικού Συμβουλίου θα θέλαμε να εκφράσουμε τις ευχαριστίες μας για την συμμετοχή σας στα δρώμενα του Συλλόγου. Ελπίζουμε ότι θα συνεχίσετε να γράφεστε στον Σύλλογο και ότι θα δούμε όλους στην εκδρομή μας στην Μεσσηνία του χρόνου. Ελάτε! Θα περάσουμε πολύ ωραία. Θα είναι μία ευκαιρία να ξαναβρεθούμε μαζί όλοι και με πολλούς άλλους παλιούς συναδέλφους.



Olympia



Finland

Elisabeth HELANDER
Vice-president, AIACE Finland

We are grateful for the help from AIACE International

Like other sections Finland's AIACE Section observed the discussions and negotiations about the new staff regulation with great attention. We were of course very relieved when in the summer it became clear that AIACE International thanks to the efforts of Ludwig Schubert and Pierre Blanchard, in particular, had been able to explain the very nature of our pension system to the negotiators and to convince them that a reasonable Method for the adaptation of pay and pensions should be applied also for the years to come.

We were also grateful for the timely information continuously provided by Ludwig, Pierre and Dominique Deshayes which made it possible for us to follow the debate closely and to provide our members in Finland with the latest news.

Keeping the members well informed seems to us to be one important tasks of AIACE. In Finland we have now set up our own web pages (www.aiace-fi.eu) easily accessible for our members and partly also for a wider audience.

Europe must step forward

In the August issue of VOX, Pierre Defraigne noted that during the cold war there was a clear division of labour in Europe: economic growth was the matter of the EU, social cohesion that of the Member States and military strategy that of NATO. It seems evident that time has passed and that this division of labour no longer suffices.

As Pierre Defraigne pointed out, the crisis is particularly evident in the Eurozone. On the one hand enormous amounts of funds have been spent to save the banking system. On the other hand unemployment, in particular youth unemployment in Southern Europe, has reached catastrophic proportions. It would not be surprising, if the hardening attitudes and growing euro scepticism would have repercussions on the European Parliament elections next May.

It seems obvious that there is an urgent need for regulating the banking sector and for measures to strengthen European solidarity and European iden-

tity. It might be worthwhile to reflect on if and how AIACE could contribute to improve the climate by participating in the debate and providing advice.

AIACE-Finland will in November have a meeting with the Governor of the Bank of Finland and former Commissioner Erkki Liikanen. He has chaired an EU working group proposing concrete measures leading to a banking union, e.g. ensuring that banks themselves - neither states nor tax-payers - take full responsibility for the risks that they are taking.

In addition to strengthening the banking union, there seems to be a need for the EU to demonstrate a much bigger concern for improving the life of its citizens than before. Could the EU help in advancing and supporting vocational and professional training in Member States to give young people better prospects for the future? Should

the EU not attempt to advice Member States to find ways of restructuring the repaying of the loans of heavily indebted citizens instead of forcing them to vacate their homes?

Culture and sports

The feeling of European identity is also strongly related to the rich culture and heritage of Europe. The Finnish AIACE Section arranges visits to interesting exhibitions or theatre performances every year. We also encourage joint sport activities; the first golf tournament was organized this summer.

The Finnish AIACE member Jyrki Lappi-Seppälä has retranslated Miguel de Cervantes' magnificent Don Quijote to Finnish. (The earlier translation was published in 1927.) This October the Finnish AIACE Section is making a journey to Castilla la Mancha. We shall be going in the footsteps of Don Quijote and Sancho Panza having Jyrki as our guide. We have also prepared for the trip by listening to a fascinating and enlightening introduction to modern Spain by the former Finnish Ambassador to Spain Markku Keinänen.



"Spain today" : AIACE Finland chairman Heikki Salmi thanking Ambassador Markku Keinänen for his exposé of the situation of Spain today

Portugal

Dária NAVARRO



Dernières activités de l'AIACE – Portugal

Contrairement aux prévisions météorologiques pessimistes, qui annonçaient un été plutôt frais au Portugal, les températures ont commencé à grimper à partir de juillet 2013 et la belle saison a été ... caniculaire ! La Section portugaise de l'AIACE a profité de la période plutôt frisquette d'avant les congés d'été pour mettre en œuvre une grande partie des activités envisagées.



Ainsi, nous avons célébré un accord avec le réseau d'hôtels «Pestana Hôtels & Resorts», une des entreprises touristiques majeures au Portugal. Il offre à nos membres un tarif spécial et il est valable pour les Hôtels Pestana et *Pousadas* situés au Portugal. Comme nous avons eu l'occasion d'en informer l'AIACE Internationale, nous sommes heureux de vous confirmer que cet accord est valable pour l'ensemble des associés de l'AIACE, c'est-à-dire, en clair, pour tous les membres de toutes les sections nationales. Vous avez le droit d'en user et d'en abuser !



Fondation Champalimaud

Dans le cadre de nos activités d'information et visites d'étude, et suite au vif intérêt suscité par ces initiatives, nous avons organisé deux visites à la Fondation Champalimaud, en juin et septembre 2013. Au-delà de la beauté architectonique du bâtiment de cette institution internationalement reconnue, que nous avons pu admirer, cet immeuble futuriste abrite le centre de recherche et de développement de la Fondation. Au cours des visites, nous avons pris connaissance

de l'activité du Centre Clinique Champalimaud en tant qu'institution médicale, scientifique et technologique d'avant-garde dans le domaine de la prestation intégrée et interdisciplinaire de soins cliniques spécialisés d'oncologie.



En bateau sur le lac du barrage d'Alqueva

La section portugaise de l'AIACE-PT est fière d'annoncer qu'elle est en train de négocier un accord avec la Fondation Champalimaud en matière de prestation de services de santé et de soins médicaux.



http://www.youtube.com/watch?v=CG7GOI_tUNA

En septembre, rentrés revigorés de nos congés, nous avons organisé une promenade de toute une journée en dehors de Lisbonne. Nous avons mis le cap sur le barrage d'Alqueva. C'est un barrage hydraulique situé dans la région de l'Alentejo. Le lac artificiel créé pour ce barrage est le plus grand de son genre en Europe, ce qui ne nous a pas effrayés ni empêchés d'y faire une promenade en bateau. La promenade fut couronnée par un bon repas, suivi d'une visite guidée, sur le chemin de retour à Lisbonne, du beau centre historique de la ville de Évora. Une journée de convivialité parfaite !

Rectificatif concernant l'article de la Section du Portugal dans VOX 95

Les photos ci-dessous n'ont pas été publiées dans l'article de la Section portugaise du VOX 95 à la suite d'une erreur. VOX prie ses lecteurs d'accepter ses excuses.



Visite du Palais Foz



Assises 2013 Porto



Anniversaire de l'AIACE-PT

United Kingdom

Richard HAY
United Kingdom Chairman

The major recent event for our Section has been the publication of 'our' book, 'Changing Horizons'. This gathers together 50 pieces about the experiences of those who joined the European institutions in or about 1973. It has been our Section's way of mark-

ing the 40th anniversary of the UK's accession. You may have seen an article about it in "Commission en Direct" (if you haven't already asked, and you would like to have a copy, please send an e-mail with your name and address to AIACE-UK@ec.europa.eu).



Jackie Minor speaking at the reception

The publication was marked by a reception attended by some 150 people – contributors and AIACE UK members, but also some senior political figures (notably Ken Clarke, who is a Government minister), journalists and people from universities and 'think tanks'. The reception was the idea of the Commission's Representative to the UK, Jackie Minor. She, and Lord Hannay, spoke. Lord Hannay was much involved in the UK negotiations for accession, and in enabling the recruitment of UK staff; he became Chef de cabinet to Sir Christopher Soames, and later the

UK Permanent Representative to the EU (and then the UN). He stressed the present shortage of UK staff in the institutions, and the dearth of candidates for recruitment competitions; he found at least part of the explanation in the current negative attitude to the EU in large parts of the UK media and political circles. Richard Hay, speaking as UK Branch chair, said that



People at the reception

what comes over from the articles is the sense of excitement these new arrivals felt themselves and in those around them when they came to work in the institutions in and about 1973; he said that when he goes to Brussels he feels he knows the people he sees around the Berlaymont, even though they are much younger, because they are like the people he worked with 30 - 40 years ago; the sense of excitement still exists among many current staff from all the Member States.

We are planning to put the text of the book on our web-site. We would be delighted to include next to it short pieces (+/- 750



People at the meeting

words) from those from other countries who remember the enlargement of 1973, and what it was like then to receive Danish, Irish and UK newcomers.

That this is so has just been underlined by a very thorough academic study of the Commission's staff. This work shows how only a third of



John Palmer speaking at the meeting

Commission staff would like to see any kind of federal structure. The clear majority are much more pragmatic: many think that in some areas there should be 'more Europe', but some also think that in other areas there should be 'less Europe'. (You can find out more about this study at <http://www.uea.ac.uk/politics-international-media/european-commission-in-question>).

While all this has been going on, the ordinary life of the Section has continued. On the same day as the reception for the book, there was a meeting in London of around 100 members addressed by the journalist John Palmer who was active in Brussels for many years from the UK's accession ; his comments led to a lively debate. The seven regional groups have each held (or planned) a meeting for those in their areas. These have been both agreeable, and also the occasion to explain various issues, and to learn about problems individuals may be having, so as to be able to offer help. And the volunteers who staff the office most days of the week have continued to provide attention and assistance to members and other pensioners as needed.

AIACE UK is generally in good shape. Next year's AGM will be in historic Chester on 12-13 may.

(All photos taken by Joanna Zywotko)



Souvenirs d'une présidence irlandaise

La présidence irlandaise a donc réussi à boucler deux gros dossiers, juste avant la fin de son mandat, le 30 juin 2013. Ces deux dossiers sont évidemment le programme financier pluriannuel de l'Union européenne pour les années 2014 à 2020 ainsi que la révision de notre statut et de la méthode d'adaptation de nos salaires et pensions.

Bien sûr, ces deux dossiers ne sont en principe pas liés. Le programme pluriannuel concerne plus de 900 milliards d'euros et l'économie que veut réaliser le Conseil sur la fonction publique européenne est de 2,5 milliards d'euros (1 milliard déjà proposé par la Commission en 2011 et 1,5 milliard supplémentaire décidé par le Conseil en février 2013).

Cependant, l'économie voulue sur nos salaires et pensions est inscrite dans ce programme pluriannuel. En outre, ces dossiers ont abouti en parallèle et, semble-t-il, avec la même approche du Conseil. Disons par là que dans les deux dossiers le Conseil semble s'être fixé des objectifs que l'on pourrait quantifier à 100, pour donner une image. Pour obtenir cela, il a déposé sur la table des demandes équivalant à 130. Finalement, le Conseil a obtenu au moins les 100 qu'il voulait au départ.

Pour le programme pluriannuel, le but du Conseil était de réduire pour la première fois le budget européen et de le limiter à moins de 1 % du produit intérieur brut. C'est-à-dire que moins de 1 % des richesses créées en un an par les pays membres de l'Union européenne peut servir à améliorer la situation dans les pays membres et à financer les politiques communes au niveau européen (les dépenses administratives et de personnel n'étant qu'une toute petite part de ce 1 %). La première réaction du Parlement européen s'est exprimée par un premier vote d'opposition claire. Il a obtenu ensuite des aménagements. Les deux «plus» importants sont la flexibilité entre les différents postes (de l'argent non utilisé à un endroit pourra être utilisé à un autre) et l'acceptation par le Conseil d'une clause de révision pour ne pas figer ce budget pendant sept ans, surtout si, entre-temps, il y a une reprise économique. Disons que le Conseil a obtenu plus ou moins 110 % de ce qu'il voulait. Accepter de débattre d'une éventuelle révision ne veut pas dire qu'il va accepter une révision. Néanmoins, la flexibilité entre les postes du budget peut avoir une efficacité réelle. En outre, le Parlement a demandé que le Conseil



libère les crédits nécessaires pour clôturer le budget 2013, pour ne pas entamer le nouveau plan avec un solde négatif pour 2013 : une demande que n'apprécie pas le Conseil. Mais l'essentiel pour le Conseil était que le budget pluriannuel européen soit pour la première fois en diminution. La Commission avait proposé d'augmenter les ressources propres de l'Union européenne, pour réduire la contribution nette des Etats membres, mais aucun progrès réel n'a été réalisé.

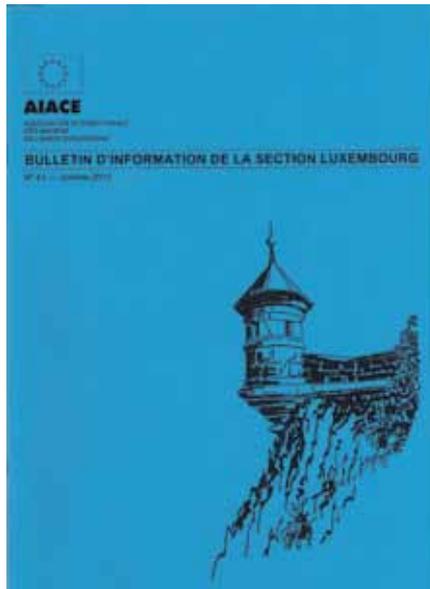
Pour la fonction publique européenne, le Conseil avait une position de départ très agressive. Lors de la création des Communautés européennes, quelques années après la guerre, et en période de renouveau économique, les rémunérations de la fonction publique européenne ont été élevées, afin d'attirer les compétences nécessaires. Petit à petit, l'évolution et les différentes méthodes d'adaptation ont réduit l'écart entre les rémunérations européennes et celles dans les Etats membres. Le but du Conseil était de réduire presque complètement la différence qui reste, en visant une convergence des rémunérations plutôt que de poursuivre un parallélisme. Par exemple, le Conseil voulait limiter toute adaptation de nos rémunérations et pensions à 2 % maximum (quelle que soit l'inflation) et voulait réduire chaque année d'un demi-pour cent l'adaptation qu'on devrait obtenir selon la méthode. En outre, le Conseil voulait s'attaquer aux indemnités (notamment réduire dans le temps l'indemnité de dépaysement)

et prélever une contribution de solidarité également sur les pensions.

Devant l'opposition du Parlement à un tel scénario (avec un soutien de la Commission), le Conseil a dû renoncer à certaines de ses exigences. En outre, il était difficile pour le Conseil de s'opposer de façon trop catégorique au Parlement dans les deux dossiers simultanément. Est-ce que le Conseil a laissé tomber un peu plus concernant notre statut pour être sûr d'obtenir un plan pluriannuel limité ? Ce n'est pas tout à fait exclu. Si la crise se prolonge ou si une nouvelle crise majeure survient, le Conseil pourra toujours revenir à la charge sur notre statut. Tandis que le budget européen est probablement figé pour 7 ans.

Dans notre dossier, le Conseil n'a pas obtenu plus que 100. En effet, la nouvelle méthode engendrera plus un parallélisme qu'une convergence et elle sera appliquée automatiquement chaque année. Les actifs conservent l'indemnité de dépaysement et la majorité de leurs indemnités et le prélèvement de 6 % ne s'appliquera pas aux pensions. Cependant, le Conseil a obtenu de nouvelles réductions des conditions dans lesquelles seront recrutés les futurs fonctionnaires : il y aura donc des fonctionnaires recrutés avant 2004, ceux recrutés après 2004 et ceux recrutés après 2014. Tous devront travailler plus. Le prélèvement de 6 % s'appliquera dès 2014, c'est-à-dire un an avant la mise en application de la nouvelle méthode : la fin du parallélisme entre prélèvement et méthode est un dangereux précédent.

Le gel des salaires et des pensions pendant 2013 et 2014 s'appliquera à tous. Pour 2013, ce n'est pas une grande catastrophe parce que l'ancienne méthode ne nous aurait pas donné grand-chose, compte tenu de la baisse de l'inflation et des efforts auxquels sont soumis les fonctionnaires nationaux. Pour 2014, cela dépendra de l'inflation et d'une éventuelle reprise économique. Il est à noter que ce gel pendant deux ans nous donne beaucoup plus de chances d'obtenir de la Cour de Justice, pour 2011 et 2012, l'adaptation à laquelle nous avons droit d'après l'ancienne méthode. En effet, le gel en 2013 et 2014 a été



décidé de manière légale en codécision, avec l'accord de la Commission ; par opposition aux décisions unilatérales du Conseil pour 2011 et 2012. Les juristes ne seront sans doute pas d'accord avec cette remarque, mais il est permis de penser qu'elle n'est pas dénuée de fondement. Nous devrions donc recevoir 3,4 % d'adaptation, mais pour quatre années !

Sommes-nous des privilégiés et sommes-nous opposés à toute solidarité avec nos collègues nationaux ? Nous sommes dans une certaine mesure des privilégiés, mais nous participons aux sacrifices. 2,5 milliards d'économies à répartir sur 50 000 à 60 000

actifs et pensionnés, c'est énorme. Ce ne serait pas justifié que nos salaires deviennent identiques à ceux des fonctionnaires nationaux, tout en ayant une indemnité de dépaysement limitée dans le temps, alors que nous devons pour la plupart nous expatrier et travailler en plusieurs langues. Le maintien de l'indemnité de dépaysement pendant toute l'activité est justifié, en tout cas pour un des deux conjoints d'un couple. Les frais d'expatriation ne diminuent pas avec le temps. Parfois le conjoint qui suit le/la fonctionnaire nommé(e) perd son emploi dans le pays d'origine et en retrouve difficilement, peut-être jamais. Plus tard, les enfants doivent étudier à l'étranger et, encore après, nous sommes confrontés aux problèmes de santé de nos parents restés dans le pays d'origine. Et un voyage annuel suffit-il pour conserver le contact avec la culture d'origine ? Sachons en outre que ce gel des salaires et pensions pendant deux ans aura des répercussions pour le reste de notre vie d'actif et de pensionnés. Cela ne sera jamais récupéré : le sacrifice ne s'arrêtera pas après 7 ans.

Est-ce que, en tant que pensionnés, nous nous en sortons mieux que les actifs ? On pourrait le dire, car le prélèvement de 6 % ne s'appliquera pas à nos pensions, mais c'était déjà le cas dans le cadre de la méthode précédente. Il y a des arguments juridiques pour ne pas nous appliquer ce prélèvement, car nous avons contribué pendant notre activité au montant de la pension que nous avons actuellement. Chaque année, nos contributions ont été adaptées pour financer le 1/3 des droits que nous avons acquis pour notre pension pen-

dant cette année de travail. Si le Conseil voulait diminuer nos pensions, il faudrait logiquement qu'il nous rembourse une partie de nos contributions. Difficile à imaginer, mais cela aurait fait un beau cas devant la Cour de Justice. Ajoutons que nos représentants au niveau de l'AIACE internationale ont défendu avec vigueur et compétence nos arguments et nous remercions en particulier Ludwig Schubert et Pierre Blanchard, pour ne citer qu'eux. C'est précieux de disposer dans notre Association de toute l'expertise nécessaire.

Si les trois institutions sont tombées d'accord à la fin de la présidence irlandaise, sachons que la procédure législative de codécision n'est pas complètement terminée. Cependant, on peut s'attendre à ce que rien ne changera. Il faudra aussi qu'à l'avenir la Commission respecte les obligations de concertation sociale, qu'elle veut imposer aux Etats membres, mais qu'elle-même n'a pas fait dans ce dossier.

Ce qu'il faut maintenant espérer, c'est qu'en 2014, après les élections européennes, nous ayons un

Président de la Commission qui dirige cette institution avec de l'ambition et une vision d'avenir, tout en gardant un Président du Parlement ayant une personnalité bien marquée, et conscient de l'importance de défendre la fonction publique européenne. Car ce qui est le plus regrettable, c'est que ces deux dossiers réduisent les moyens des institutions européennes : réduction du budget et réduction de 5 % du personnel. Alors que le Conseil confie de plus en plus de tâches à l'Union européenne : changements climatiques, énergie, supervision des budgets nationaux, création d'une union bancaire, etc.

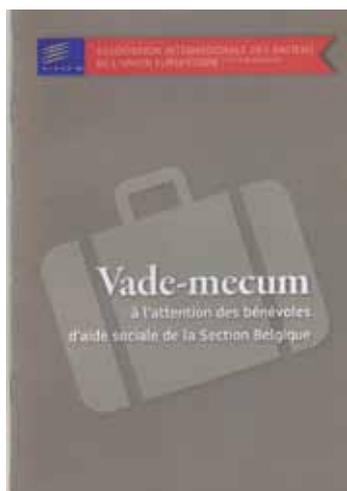
En attaquant la fonction publique européenne, le Conseil voulait affaiblir l'indépendance du Parlement et de la Commission et renforcer sa tendance intergouvernementale. Nous avons gagné une bataille, non sans pertes, mais pas la guerre. Les prochains leaders seront importants, mais nous devons aussi réfléchir ensemble à l'avenir de l'Union européenne et voir la petite pierre que nous pouvons apporter, notamment en expliquant mieux les choses dans notre entourage. Redoublons ensemble d'efforts dans ce sens.

AIACE Be

Si vous avez un intérêt pour le volontariat en tant qu'aide sociale pour les autres Anciens dans une section nationale de l'AIACE, ce Vade-mecum peut vous être utile.

Il est disponible sur simple demande auprès du secrétariat de l'AIACE Belgique : Aiace-be@ec-europa.be

Cette brochure a été conçue et réalisée par Philippe Loir membre du Conseil d'administration et coordinateur des actions sociales de l'AIACE Be.



Espace Seniors

Rue de la Science, 29 - 00/31
1000 Bruxelles

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h



Permanence «Assurance maladie» pensionnés
Rue de la Science, 29 - 00/36
1000 Bruxelles

Mardi, mercredi et jeudi de 14h00 à 17h30
Sans rendez-vous

Accessibles sur présentation
du laissez-passer «pensionné»
à la réception de l'immeuble.



BOZAR

La diversité culturelle au cœur de Bruxelles capitale de l'Europe Le Leitmotiv pour la saison 2013-2014 : « Music lifts you Up »

Interview de M. Paul Dujardin Directeur général de BOZAR par Egon C. Heinrich membre du Comité de rédaction du magazine VOX de l'AIACE INT.

A côté des Grands Musées et de l'Opéra La Monnaie (De Munt) le Palais des Beaux-Arts – BOZAR – est sans doute l'institution culturelle la plus importante de Bruxelles, voire de la Belgique.

BOZAR : (Centre for Fine Arts, Paleis der Schönen Künste) est en même temps interdisciplinaire et interculturel sans oublier la fameuse Cinémathèque. Des concerts de musique classique, du Jazz, de la Worldmusic, des expositions, des rencontres littéraires, des débats politiques et des Festivals sont organisés régulièrement dans ce bâtiment art déco de 1928 conçu par Victor Horta.

Le membre de notre rédaction, Egon C. Heinrich, a eu l'occasion de réaliser cette interview de M. Paul Dujardin, actuel Directeur général de BOZAR depuis 2002.



M. Paul Dujardin
Directeur général De BOZAR

la musique, des expositions et de la cinématographie ?

Il ne fait aucun doute que l'entretien et la rénovation d'un imposant bâtiment art déco de 1928 ne sont pas une sinécure. À présent que la rénovation de base est achevée, il faut continuer à investir dans l'amélioration de l'éclairage et de la mobilité. En ce qui concerne la programmation, notre priorité absolue a été, dès le départ, d'opter pour la qualité. Le Palais des Beaux-Arts a eu la chance de pouvoir promouvoir des orchestres et des artistes de renommée mondiale, mais nous avons tout autant donné leur chance à de jeunes et brillants artistes. Par ailleurs, nous croyons en l'excellence de chaque discipline artistique et constatons qu'en faisant se rencontrer ces différentes disciplines et les différentes compétences des artistes, il est

possible de stimuler la créativité.

Monsieur Dujardin, depuis 2002 vous êtes Directeur général du Palais des Beaux-Arts – BOZAR – au cœur de Bruxelles. Si l'on dit BOZAR, on pense d'une part à ce joyau architectural de Victor Horta, et d'autre part aux activités très variées qui y sont produites. Quelle a été l'évolution de cette institution de la Capitale de l'Europe depuis que la nouvelle structure fût instaurée il y a onze ans ?

Avant l'instauration de la nouvelle structure, le Palais des Beaux-Arts se composait d'un nombre d'A.S.B.L. qui travaillaient indépendamment les unes des autres. En réunissant ces structures distinctes en une seule grande organisation dotée d'une mission spécifiquement artistique, le Palais des Beaux-Arts a pu se développer et devenir une grande maison de production accueillant de nombreux visiteurs. C'est grâce à cette nouvelle structure que nous accueillons chaque année plus d'un million de visiteurs. Parmi ces visiteurs, on trouve des personnes de nationalités et de cultures très diverses qui sont attirées par notre programme artistique varié.

Quelles ont été vos priorités pendant cette période, tant sur le plan de l'infrastructure, que sur ceux de

Nous nous sommes également engagés depuis quelques années pour faire du Palais des Beaux-Arts un lieu de rencontres et de débats sur des thématiques européennes transversales (art et politique, l'identité culturelle européenne, etc.). En outre, l'infrastructure du Palais des Beaux-Arts se prête parfaitement à une programmation interdisciplinaire. Enfin, l'interculturalité est également une valeur que nous aimons associer au Palais des Beaux-Arts. Dans une ville comme Bruxelles qui est riche de 163 nationalités, on ne peut que regarder au-delà des valeurs culturelles européennes établies. Nous ouvrons grand nos portes à la diversité culturelle de la ville, l'une de ses plus grandes richesses.

Il est reconnu que BOZAR est devenu sous votre direction la plus importante institution culturelle en Belgique. À BOZAR, on peut assister à des concerts avec toutes les vedettes de la musique classique ainsi que de la « World-Music ». Avec quelles ressources et avec quelle stratégie avez-vous pu atteindre ce succès ?

BOZAR est l'une des trois institutions fédérales biculturelles en Belgique, ce qui implique que notre

fonctionnement dépend en grande partie des subsides que nous recevons de l'autorité fédérale. Cette aide ne recouvre toutefois que le coût du fonctionnement structurel du Palais des Beaux-Arts, en d'autres termes, l'entretien et la rénovation du bâtiment, les salaires des collaborateurs et l'administration générale. En plus des revenus de la vente de tickets, nous devons donc encore aller à la recherche de moyens supplémentaires pour pouvoir financer notre programme artistique. À cet effet, nous avons recours, sur le plan européen et local, à des subsides spécifiquement assignés à des projets, et nous avons conclu plusieurs partenariats avec des institutions culturelles nationales et internationales. En outre, notre département 'Funding' recherche de manière ciblée des parraineurs du monde des affaires et assure les contacts avec nos partenaires structurels. Le succès est également fondé sur la qualité de nos activités qui ne pourront pas voir le jour sans nos équipes hautement qualifiées. BOZAR, c'est également une vision artistique ambitieuse commune qui se veut ouverte vers les différents courants artistiques, cultures et visions.

C'est sans doute une tâche énorme de gérer un bâtiment comme ce Palais des beaux-arts et d'offrir un programme attractif à vos quelque 1.200.000 visiteurs par an. Comme vous dépendez certes du soutien du gouvernement fédéral et des gouvernements des régions, regardez-vous ce soutien comme étant suffisant ou exigez-vous plus ? Dans ce contexte, il faut penser au Conservatoire royal de Bruxelles qui nécessite d'urgence une rénovation.

La triple mission du Palais des Beaux-Arts – organiser des activités culturelles, mettre à disposition le bâtiment et gérer celui-ci – est un exercice d'équilibre complexe. Les frais engendrés par l'exploitation du bâtiment – l'accueil, le service au public, la sécurité et le soutien technique aux activités culturelles – ont considérablement augmenté ces dernières années. Outre les productions propres, il faut mentionner des coproductions et les productions de tiers qui ont lieu dans les salles du Palais et que le Palais doit rendre possibles, conformément au contrat de gestion avec l'État fédéral. Une situation semblable existe pour la gestion du bâtiment et tout l'aspect immobilier : plusieurs subsides d'investissement proviennent de tiers, mais le Palais contribue de manière essentielle à la réalisation du projet de rénovation et de restauration.

Comment se présente votre coopération avec les autres centres d'art en Belgique ? Est-ce plutôt l'entente cordiale ou la concurrence ?

Grâce à sa structure institutionnelle unique et à son

infrastructure au concept ingénieux, le Palais des Beaux-Arts est une institution qui est complémentaire des autres centres d'art en Belgique. Ne possédant pas de collection propre, le Palais des Beaux-Arts est idéalement placé pour montrer les collections d'autres musées lorsque ceux-ci ferment leurs portes pour rénovation. La conclusion de partenariats avec d'autres institutions culturelles, tant nationales qu'internationales, est cruciale pour l'échange non seulement de collections, mais aussi de connaissance et d'expertise. Par le passé, notre collaboration avec des institutions culturelles belges a abouti à des projets extrêmement passionnants, tels que l'exposition exceptionnelle Venetian and Flemish Masters, une collaboration avec le Musée des Beaux-Arts d'Anvers.

Parmi vos nombreuses fonctions, vous êtes Secrétaire exécutif de ECHO, la Fédération internationale des 16 salles de concert en Europe. Quel rôle joue « l'Europe » dans votre travail et votre orientation dans les arts, face au fait que Bruxelles est le siège de l'Union européenne et de l'OTAN ?

Notre maison des arts se trouve au cœur de l'Europe et l'Europe est par conséquent inscrite dans l'ADN du Palais des Beaux-Arts. Il est certain que par ces temps difficiles de crise économique où de plus en plus de partis politiques inclinent vers le nationalisme, le manque de cohésion entre les citoyens européens grandit. La culture représente précisément une pierre angulaire cruciale sur laquelle bâtir la cohésion sociale, et des connaissances culturelles plus vastes permettent de combattre les stéréotypes. Le



Palais des Beaux-Arts entend être une plateforme où les citoyens européens peuvent dialoguer et où la citoyenneté européenne retrouve du sens. Nous y contribuons en organisant des débats avec des

politiciens tels que Guy Verhofstadt, Daniel Cohn-Bendit et Mario Monti, mais aussi en lançant notre nouveau projet en collaboration avec la Commission européenne, par lequel nous tentons de créer « A New Narrative for Europe ».



Il y a quelques semaines, vous avez présenté votre programme musical de la saison 2013-2014 sous le Leitmotiv « Music lifts you Up ». Pourriez-vous nous parler de quelques « Highlights » de la prochaine saison au Palais des Beaux-Arts ?

La nouvelle saison se construit à travers 3 thèmes, 5 résidences, des festivals, des week-ends thématiques et de nombreux rendez-vous incontournables.

À propos de l'âge, maintenant. Les concerts de musique classique sont fréquentés avant tout par des mélomanes de plus de cinquante ans. Ce phénomène est constaté dans tous les pays occidentaux. Qu'est-ce que pouvez-vous faire pour attirer les jeunes dans vos concerts ?

Notre public le plus fidèle en musique classique est un public âgé, qui vieillit. Le défi actuel est donc d'assurer la relève de ce public, et ce aussi bien à travers une programmation artistique adaptée aux plus jeunes et des activités éducatives pour les sensibiliser à la musique classique dès leur plus jeune âge (concerts éducatifs et participatifs, ateliers, introductions ...), qu'à travers des formules commerciales attractives et adaptées à leurs moyens. Enfin, nous sommes de plus en plus actifs au niveau des médias sociaux, tels que Facebook et Twitter, et ce, entre autres, pour aller chercher les jeunes là où ils sont le plus présents, c'est-à-dire sur le web. En témoigne également le tout nouveau blog d'Ulrich Hauschild, le nouveau directeur musical du Palais des Beaux-arts, - <http://ulrichbozar.wordpress.com> - qui offre au public l'envers du décor d'une programmation riche de plus de 250 concerts par saison.

La nouvelle formule BOZARfriends permet à ceux qui deviennent friends (10 EUR/saison pour les - 25 ans - 40 EUR/saison) d'obtenir des réductions, de surcroît cumulables avec les autres remises, sur la programmation BOZAR au sens large, mais aussi de participer à des répétitions ouvertes, des rencontres avec les artistes, des visites privées, etc. Parmi les nouvelles offres commerciales pour les jeunes, une formule « last-minute tickets » a été mise en place pour les moins de 30 ans, qui peuvent dorénavant acheter leur billet à 10 EUR (+10% de réduction avec la carte BOZARfriend) ¼ d'heure avant le concert, et ce sur toutes les catégories dans la limite des places disponibles. Les moins de 26 ans reçoivent systématiquement une réduction de 15% (+10% de réduction avec la carte BOZARfriend). Enfin, la formule « à la carte » propose 10% de réduction (+10% avec la carte BOZARfriend) à partir de 4 concerts sélectionnés sur l'ensemble de la programmation BOZAR MUSIC (classique et non-classique).

La saison 2013-2014 s'enrichit d'un réel dialogue entre les arts et les genres musicaux. Une plus grande proximité entre le public et les artistes ainsi qu'une ouverture vers de nouveaux publics, en particulier les jeunes, se développent également.

Thèmes et résidences donnent au contenu artistique de la saison sa forme et sa cohérence dramaturgique. La peinture mystique du grand maître espagnol Francisco de Zurbarán (exposition 21.01>25.05.2014) nous a conduits à développer une série de concerts transversaux qui nous emmèneront à travers l'Europe. Nous aurons ainsi, dans le cadre de notre thématique L'intime et le sacré, la chance d'accueillir notamment René Jacobs, Stile Antico ou encore Vox Luminis. Nous célébrerons également le 250e anniversaire de la mort de Rameau, exact contemporain de Bach, avec plusieurs temps forts, dont la recréation des Fêtes de l'Hymen et de l'Amour, qui n'a plus été monté depuis le XVIIIe siècle. Enfin, nous rendrons hommage à la musique russe. La sentimentalité, la nostalgie et la modernité de l'« âme russe » se reflètent à travers les traditions, l'histoire, les mythes, les légendes et les fables. Parmi les grands événements de ce thème, les quatre Concertos pour piano de Rachmaninov, l'intégrale des quatuors de Chostakovitch par le Jerusalem String Quartet et de nombreux concerts et grandes phalanges dont le Mariinsky Orchestra ou le London Symphony Orchestra, sous la direction de Valery Gergiev.

Enfin, un nombre important de rendez-vous incontournables seront au programme de cette saison. Tout d'abord, une série de grands noms de la scène internationale dont pour n'en citer que quelques-uns : András Schiff, Daniel Harding, Cecilia Bartoli et Magdalena Kozená ; le Concertgebouworkest Amsterdam et le Berliner Philharmoniker avec Sir Simon Rattle. Enfin le retour des grands festivals avec le KlaraFestival, Balkan Trafik, Ars Musica et le BOZAR Electronic Arts Festival.

www.bozar.be

JEAN MONNET - Une vie, une œuvre - Par l'association Jean Monnet

L'Association Jean Monnet, basée à la Maison Jean Monnet à Bazoches (78), a comme principal objet la transmission de la mémoire de Jean Monnet, tout en contribuant au développement et au renforcement de l'Union européenne.

Site web : www.ajmonnet.eu

Jean Monnet appartient à cette lignée d'hommes qui ont marqué l'histoire.

Comment celui qui a tant œuvré pour la paix et la coopération entre les peuples, depuis la victoire lors de la Première Guerre mondiale jusqu'à l'ébauche de l'Union européenne, peut-il être aussi méconnu du grand public ?

Telle est la raison d'être de cet ouvrage : éclairer la vie et l'œuvre de Jean Monnet, Européen moderne, Français et citoyen du monde, homme d'affaires et conseiller politique éclairé et écouté des grands de ce monde. Mis en valeur par des illustrations originales, cet ou-



vrage, destiné à un large public, montre comment ce Charentais d'origine, que rien ne prédisposait à la vie qu'il a menée, a su forcer son destin. Homme d'affaires, banquier international et conseiller politique, Jean Monnet a, au fil de sa vie, brillamment contribué à la victoire des Alliés lors des deux conflits mondiaux ; artisan du redressement de la France dans l'après-guerre, en tant que commissaire au plan, il a évidemment joué un rôle déterminant dans l'impulsion initiale de la construction européenne.

Visionnaire, déterminé, il a surtout choisi de consacrer sa vie à la promotion désintéressée et passionnée de ses idées, au service de la paix et de la coopération entre les peuples.

32 pages

Prix : 5 € TTC

ISBN : 9782915752977

En librairie depuis le 29 mars 2013

50e anniversaire de la mort de Robert Schuman

Il y a cinquante ans, le 4 septembre 1963, Robert Schuman appelé "le père de l'Europe" décédait dans sa maison de Scy-Chazelles. À l'occasion du 50e anniversaire de sa mort, plusieurs cérémonies commémoratives ont été organisées : au Salon de l'Horloge du Quai d'Orsay en présence du ministre délégué chargé des affaires européennes Thierry Repentin ; à Scy-Chazelles, projection du film "Robert Schuman : l'Europe en héritage" en présence du Premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker.

À cette occasion, la Fondation Robert Schuman a publié : un extrait du second chapitre de son unique ouvrage "Pour l'Europe" ; un petit livre de Thomas Schreiber, préfacé par Jean-Dominique Giuliani, "De la déclaration Schuman à Pour l'Europe", disponible en librairie et sur le site de la Fondation.

<http://www.robert-schuman.eu/fr/>

http://www.cg57.fr/actus/Pages/MRS_50ans_Schuman.aspx

L'ensemble des dirigeants européens a également rendu hommage à Robert Schuman, à l'occasion du 50e anniversaire de son décès. José Manuel Barroso a fait une déclaration (ci-dessous), publiée sur le site de la Commission européenne, dans laquelle il insiste sur l'importance de Robert Schuman pour le projet européen. De même, Herman Van Rompuy a proposé une tribune dans le journal français "La Croix" pour

souligner les qualités de ce père fondateur.



Dans sa déclaration, le Président Barroso a souligné :

"Il y a 50 ans disparaissait Robert Schuman dont la célèbre déclaration a fondé l'Union européenne d'aujourd'hui.

Son appel à la réconciliation entre Européens résonne encore avec force. Au nom de la Commission européenne et en mon nom personnel, je veux rendre hommage à sa mémoire et témoigner notre respect et notre gratitude.

Allemand de naissance devenu citoyen français après la Grande Guerre, Robert Schuman était surtout un Européen de cœur et de conviction. Ce Père Fondateur plaçait la solidarité et la coopération au cœur de sa vision d'une Europe pacifiée, moderne et confiante en son avenir.

Solidarité et coopération doivent rester au cœur de notre action. Dans un monde qui devient de moins en moins européen, soyons de plus en plus Européens! La déclaration Schuman s'ouvre sur ces mots : "La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent". À l'ère de la mondialisation, nous devons mettre toute notre intelligence, notre énergie et notre cœur pour défendre la paix et la démocratie, la liberté et la justice en Europe et dans le monde."



Un hommage à rendre à deux génies hors du temps à l'occasion du bicentenaire de leur naissance 1813 – 2013

22 mai 1813. Un enfant naît à Leipzig. Il s'appelle Richard Wagner.



Reconnu comme l'un des plus importants compositeurs, directeurs d'orchestre et essayistes allemands, sa renommée est liée essentiellement à la réforme du théâtre musical.

Contrairement aux autres compositeurs, Wagner a toujours écrit de sa main les textes et les scénarios de ses œuvres. Avec son idée de la « Gesamtkunstwerk » (œuvre totale), Wagner a transformé la pensée musicale de son époque en réalisant une synthèse de l'art poétique, visuel, musical et dramatique.

Ce concept de « Gesamtkunstwerk » se concrétise dans le Festspielhaus de Bayreuth, le théâtre que Wagner a fait construire exprès pour représenter ses œuvres. Et c'est toujours à Bayreuth que se déroule chaque année le festival qui lui est intégralement consacré.

Le blog dont l'URL figure ci-dessous (en Anglais) constitue une excellente source d'information sur la vie et les œuvres de Wagner (nombreux hyperlinks) ainsi que sur son implication dans la société allemande au cours des 19es et 20es siècles.

<http://users.utu.fi/hansalmi/wagner.html>

10 octobre 1813. Un autre enfant naît à Busseto, un petit village près de Parme. Il s'appelle Giuseppe Verdi.

Considéré comme le plus célèbre compositeur italien de tous les temps, les opéras de Verdi dominent

encore le répertoire d'art lyrique du monde entier, un siècle et demi après leur création.

Unissant le pouvoir mélodique à la profondeur psychologique et légendaire, l'œuvre de Verdi reste parmi les plus importantes de l'histoire du théâtre musical. Mais au-delà de ses opéras, Verdi nous a laissé également des compositions de musiques sacrées absolument remarquables.

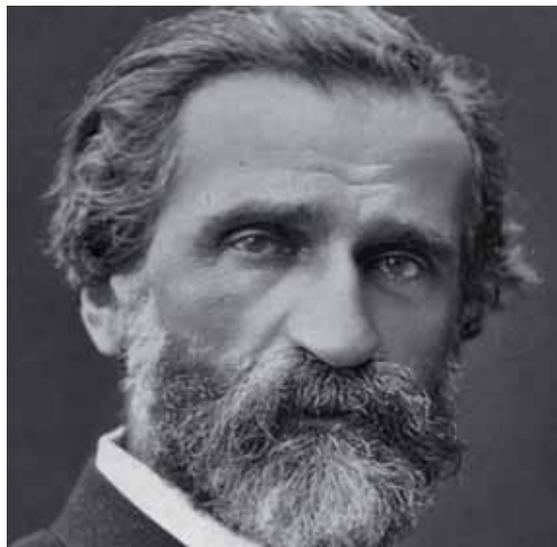
Ses œuvres ont été sublimes par des voix d'une beauté émouvante, comme celle de Maria Callas, élue sa meilleure interprète de tous les temps par le mensuel « Classic Voice » qui a posé la question à plus de cent chanteurs d'opéra.

Le site officiel en Italien (Verdi 200) de ce 200e anniversaire de la naissance de Verdi permet d'en savoir plus sur sa vie et son œuvre et fournit un grand nombre d'excellents hyperlinks.

<http://www.giuseppeverdi.it/>

Le site de wikipédia (EN) est également une source d'information très pertinente.

http://en.wikipedia.org/wiki/Giuseppe_Verdi



Verdi et Wagner, ces deux génies, piliers du patrimoine mondial de la musique au style radicalement différent, ne se sont (malheureusement ?) jamais rencontrés. Ils ont quitté ce monde respectivement en 1901 et en 1883 après avoir marqué l'histoire des courants artistiques, culturels et idéologiques de leurs pays respectifs.

Nous pouvons affirmer que l'année 1813 a fait deux cadeaux remarquables à tous les amateurs d'art, de musique et d'opéra ainsi qu'à l'humanité tout entière.

Madariaga-College of Europe Foundation

L'Euro, le modèle et la puissance

septembre 2013

L'Euro, le modèle et la puissance, dernier livre de **Pierre Defraigne** argumente que l'UE est confrontée non pas à une, mais à trois crises étroitement imbriquées dans lesquelles se jouent à la fois son unité et la possibilité même de la démocratie en Europe.

Crise systémique du capitalisme de marché occidental d'abord, dont les symptômes sont le surendettement, la croissance zéro et un chômage structurel politiquement et financièrement insupportable. L'Euro ne s'en sortira que par la mutualisation et la restructuration des dettes dont le niveau est désormais incompatible avec les taux de croissance réalisables dans le futur prévisible. Mais pour l'avenir, l'UE doit surtout viser à l'échelle du continent à une régulation effective du capitalisme de marché,

en particulier du gigantisme industriel et financier, et de l'arbitrage fiscal par le capital mobile (grandes entreprises et grandes fortunes).

Crise de gouvernance de l'euro ensuite, en raison de l'absence de mécanismes robustes de recyclage des surplus et des déficits, à travers un budget central et une union bancaire.

Crise d'identité enfin d'une EU-28 soumise au choc d'élargissements massifs et précipités, et de ce fait toujours plus hétérogène.

Deux axes doivent guider le redressement à partir de la zone euro, noyau pionnier d'une unité politique: d'un côté, la convergence des économies nationales vers un modèle social commun articulé sur l'innovation et la réduction des inégalités; de l'autre le saut vers une défense européenne au sein de l'Alliance atlantique, condition préalable d'une véritable politique étrangère.

L'intégration politique de l'Europe, construite sur la base d'une politique de défense commune et sur un modèle social encadré dans la monnaie unique, est la seule voie possible pour réguler le capitalisme global et pour traiter directement sur un pied d'égalité avec les puissances continentales en émergence, sans passer par les États-Unis. L'unité politique est désormais la condition même de la possibilité de la démocratie en Europe.

The Euro, the Model and the Power

September 2013



The Madariaga – College of Europe Foundation is dedicated to promoting original thinking on the role of the European Union in an era of global change.



The Euro, the model, the power, the latest book by **Pierre Defraigne** argues that the EU is facing not one, but three interlinked crises, within which both European unity and the possibility of democracy are being played out.

First is the systemic crisis of Western market-capitalism. The symptoms of this are excessive debt, zero growth, and, politically and financially, unsustainable structural unemployment. Europe only will solve this by mutualising and restructuring debts, whose levels are incompatible with desired growth rates for the foreseeable future. The EU needs, above all else, to take a continent-wide perspective to effectively regulate global market capitalism, especially with regard industrial and financial gigantism, and the practice of tax arbitrage by mobile capital (big companies and

big fortunes).

Secondly, there is a crisis of euro governance, brought about by the lack of robust mechanisms to recycle surpluses and deficits via a central budget and banking union. And finally the European identity crisis; that of an EU28 which has been subjected to the shock of massive, hastily implemented enlargements, and thus increasingly heterogeneous.

The recovery from these crises, must start in the euro-zone itself since it provides the pioneering kernel of political unity, and should be guided by two initiatives: the convergence of national economies towards a common social model based on innovation and the reduction of inequalities; and the move towards a European defence system within NATO, a prerequisite for genuine foreign policy.

The political integration of Europe, built around a common defence and a social model encapsulated in the common currency is the only way to regulate global capitalism and to deal directly, and on equal footing, with emerging continental powers, without depending on the United States. Political unity is the very condition upon which the possibility of democracy in Europe rests.

For more information: info@madariaga.org

This book is published in a bilingual French/English version

YAMMER – After EC Network

A social network for former staff of the EU

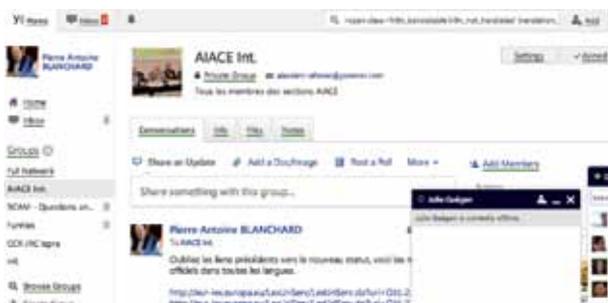
Our grandchildren have Facebook. We have AfterEC (Yammer)! As Monique Théatre and Pierre Blanchard have explained (VOX 95 page 14 and 49), DG HR has put at our disposal for retired staff the same social professional network that officials and other active staff of the Commission are using amongst themselves.

You may need this to be spelt out a bit more. As you know, personal data are protected in the EU. So for us, while the Pension Service of PMO knows the postal addresses (and e-mail addresses, too, if these have been communicated to it) of all former staff who are receiving a pension, but cannot give these details to any third party without the prior authorisation of the person concerned. This is why, for example, we cannot easily find the address of a former colleague who we would like to contact again, or just enquire about.

The 'Yammer – AfterEC' is a partial answer to this problem. It is open to former staff of all the institutions who have an e-mail address and who are able to 'navigate' in a social network such as Facebook; but in this case the network is private, and available only to former Commission staff. To join, all you have to do is ask, even if it doesn't seem quite so simple. As the network is private, we have to be certain that those who join it are indeed really former staff in receipt of a pension. For serving staff, the standard e-mail address (peter.smith@ec.europa.eu) automatically identifies them; a retired staff doesn't have a similarly standard e-mail address, and so it has to be verified. But once this has happened, they are able to join the network and so take part in personal discussions, share opinions on public matters, or simply absorb the range of information that different members wish to publish there.

If you follow the steps set out by Monique Théatre and Pierre Blanchard, your request will need to be examined by one or more of those responsible (administrators). From the beginning, DG HR clearly explained that there was no way that they could take on the extra task. AIACE, however, was keen on the possibility of such networking from the beginning, and has run a test scheme, which now has more than 165 participants. It is therefore AIACE International, and in practice Pierre Blanchard, at least provisionally, acting as administrator. As such, he sends out request to take part, or authorisations; for the time being it is still the system of word of mouth that is the main way in which people get interested.

At Porto, the Executive Board agreed to give more publicity to "Yammer-AfterEC" in VOX and on the AIACE-International (and perhaps national Section's web) web site. We have also asked each Section to nominate one person who is able to access the list of people who have joined AIACE through that window.



In practice, given the number of former staff, and admitting of course that many will not be interested or don't have an internet connection or use broadband, it is impossible to manage Yammer-AfterEC centrally. So far, few Sections have responded, but we will seek to complete the list, and then publish it for all former staff, so that it will be easy to know to whom to turn in the event of a difficulty.

Unfortunately, this provisional solution does yet make it easy for a pensioner who is not a member of AIACE to join Yammer-After EC. We are actively looking for a solution with the Commission's DG IT. One possibility would be for each staff member on retirement to keep the e-mail address they had during their working career but to add to it a simple extra unit (e.g. "ext"). This – for whichever institution – would allow easy access to "Yammer-AfterEC", in the same way as serving staff can access their version of Yammer. There are certainly issues of informatics security that have to be resolved; but these are not unbridgeable.

In the meantime, please don't hesitate to ask your Section to be inscribed in Yammer-after Ec), or if you prefer contact us directly at AIACE-INT@ec.europa.eu or HR-AIACE-GENERAL@ec.europa.eu, who will send on your enquiry to the person who should be dealing with it.

It's easy to create your own account :

- go to <https://www.yammer.com/afterec>;
- type your personal e-mail address;
- your request will then be approved by one of the administrators of the network, after checking that you were indeed at one time a member of staff of the Commission;
- Yammer will then send to you at your e-mail address a message of verification;
- click on the link that this message of verification contains;
- choose a password;
- and you're there!

If you need help about Yammer, you may contact the administrator Julie Guégan in DG HR - Commission européenne

Julie.guegan@ec.europa.ec

CANCER SUPPORT GROUP La solidarité existe

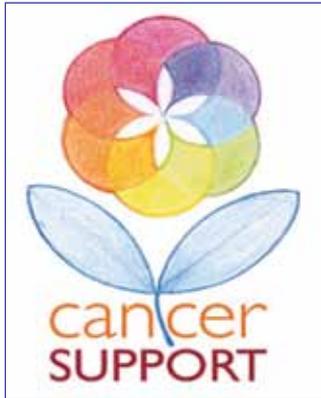
Roy Edwards

Nous avons un collègue formidable au Berlaymont.

Tout le monde le connaît, car il est partout et il s'occupe de notre sécurité. Il sauve des vies aussi comme secouriste. Mais il n'est pas fonctionnaire. Il est le papa très fier d'une ravissante fille de 28 ans. Et cette jeune femme a appris, le jour de ses 18 ans, qu'elle souffrait d'un cancer « orphelin », le « carcinome muco-épidermoïde ». Depuis dix ans c'est la galère, pour elle d'abord, mais aussi pour toute sa famille. Elle a été opérée de nombreuses fois, sans beaucoup de résultats. Cette maladie ayant attaqué son visage et sa mâchoire, des greffes ont été nécessaires. Elles n'ont pas toujours réussi. Entre-temps, les problèmes financiers commencent à s'accumuler, car sa mutuelle trouve que certaines interventions relèvent de l'esthétique, et sont un « luxe »... Cela veut dire plus jamais de vacances, on ne chauffe plus la maison, on vit très modestement. Et l'avenir se dessine très sombre.

Jusqu'au moment où une collègue a eu vent de cette situation et alerte le CANCER SUPPORT GROUP (CSG), dont elle est membre. Soudain, un formidable élan de solidarité se met en marche : à Covent Garden des collègues organisent une

vente de cup cakes, la DG HR récolte des fonds, et avec l'aide de collègues du SJ vendent toutes sortes de délices au Berlaymont. On a aussi organisé une vente de livres et, comme cerise sur le gâteau, le personnel du restaurant et des cuisines au Berlaymont a fait une collecte.



Toute cette action a été coordonnée par le CANCER SUPPORT GROUP et ils étaient déjà très contents du résultat quand nous avons pris contact avec l'AIACE et soumis ce drame humain à leur appréciation. Sans hésiter, le Conseil d'administration de l'AIACE section Belgique a décidé de faire un don de 3000 € comme contribution aux frais médicaux non remboursés de la jeune femme. Le CSG a vivement remercié l'AIACE-BE de sa générosité.

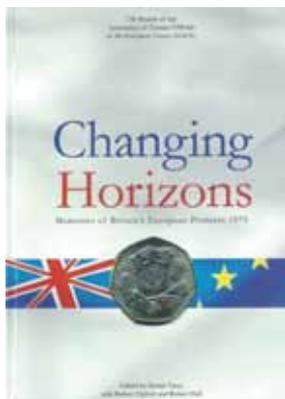
Finalement, pas moins de 9000 € ont été récoltés. Un succès impressionnant... La jeune femme a repris l'espoir, elle peut payer ses opérations futures et même si une greffe de sa mâchoire n'a pas réussi, nous sommes confiants qu'elle retrouvera le sourire un jour, et la guérison. Comme quoi, la solidarité et un peu d'humanité peuvent changer toute une vie.

Aiace-be@ec.europa.eu
<http://www.aiace-be.eu/>
www.cancer-support.eu
cancer-support@ec.europa.eu - Tél : +3 222 980 741

1973 : when the UK join Europe - Changing Horizons

See article of the UK section page 41

The book is available on request to the AIACE international secretariat



Marcel Jourion (1920-2013)

« Papa nous a quittés »

Je ne connais pas de formule plus juste que ces mots par lesquels Dominique Deshayes nous a fait part de la mort de Marcel Jourion. Nous étions quelques-uns le vendredi 27 septembre, mêlés à la population du village de Buzet dans le Hainaut, rassemblés dans l'église paroissiale, aux pieds de la statue de Notre-Dame de Bon Secours, dont on nous a appris qu'elle avait été acquise sur les deniers de Marcel, pour substituer le modèle original, volé et jamais retrouvé. Le prêtre africain, curé de Buzet et (vu la crise) de quelques villages voisins, en était tout ému.

Marcel Jourion, combattant, résistant et prisonnier de la guerre 1940-1945, était titulaire de plusieurs décorations belges prestigieuses et six anciens combattants de la même guerre étaient présents dans le chœur avec les drapeaux de leurs associations et ont accompagné, tout au long des obsèques, le cercueil de leur camarade de combat, également au son de la Brabançonne. Ancien de la Police judiciaire, dont il était commissaire honoraire, Marcel était entré comme fonctionnaire au Parlement européen puis à la Commission où il était connu pour son activité professionnelle au Service linguistique (traduction) et aussi comme syndicaliste auprès de Claude Brus et de Hans Scheuer. À la retraite, il avait tout naturellement rejoint l'AIACE et avait même été élu au Conseil d'administration de la section de Belgique. Jovial et toujours disponible, on avait toujours quelque chose à apprendre de cet homme qui avait tenu avec son épouse à effectuer le tour du monde. On l'a bien compris au cours de la cérémonie des obsèques quand un petit fils en larmes et un arrière-petit-fils ému sont venus dire au micro tout



Marcel Jourion et Eliane Vantilborg aux Assises de Riga

ce que leur aïeul leur avait enseigné et les leçons qu'ils en avaient retirées. À ces moments-là, oui, on avait envie de dire « papa nous a quittés ». Il allait avoir 93 ans.

Michel Foucault

Marcel Jules Joseph Ghislain JOURION, ancien fonctionnaire au PE et à la Commission européenne, est né le 3 décembre 1920 et décédé le 22 septembre 2013. *Le bureau et le Conseil d'administration de l'AIACE INT., au nom de tous les membres de l'Association, adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.*

Fernand Braun (1925-2013)

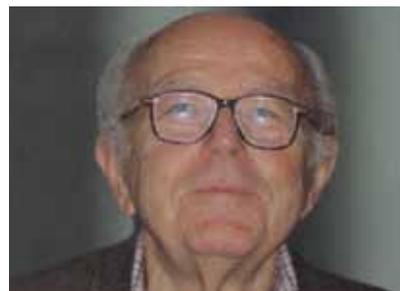
Ancien Directeur Général à la Commission européenne et membre de la fondation « Notre Europe » créée avec le Président Jacques Delors.

Fernand Braun est décédé le 30 juillet 2013 à Bruxelles.



Plus sur Commission en Direct (CenD R6)
page 53
<https://myintra-comm-ext.ec.europa.eu/fr/Documents/2013-09-cend-06.pdf>

L'AIACE Internationale présente ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



Afscheid van Hendrika Johanna Maria Best-Otte (28 dec. 1927 – 1 juli 2013)

Op 4 juli j.l. werd ik verrast door het overlijdensbericht van Hendrika in de N.R.C. In dit bijzondere bericht richtte zij zich nog een keer tot haar vriendenkring met de volgende woorden:

"Hiermede wil ik al degenen heel hartelijk danken voor de warme belangstelling en ware vriendschap tijdens mijn leven be-toond. Vooral de jaren na het overlijden van mijn geliefde echtgenoot J.J. Best (14/09/2002) was deze steun uiterst belangrijk. Het is mijn uitdrukkelijke wens dat mijn begrafenis in besloten kring zal plaatsvinden"



Circusarchief Jaap Best opgericht om de uitzonderlijke collectie circusposters en foto's van Jaap als erfgoed voor Nederland te behouden. Inmiddels is deze verzameling digitaal toegankelijk gemaakt via het internet. Veel vrienden zullen zich nog de excursie herinneren die zij organiseerde naar het Teylers Museum om de collectie te bewonderen en het afsluitende diner in de regentenkamer van Teylers. Voor haar verdiensten is zij een aantal jaren geleden gedecoreerd tot Ridder in de orde van Oranje Nassau.

De leden van AIACE-NL hebben haar vooral gekend als een gepassioneerd voorzitter met een grote betrokkenheid en een tomeloze inzet in o.a. het oplossen van problemen van oud-Europese ambtenaren met de Nederlandse overheid. Zij is meer dan 10 jaar onze voorzitter geweest. Bij haar afscheid uit het bestuur in maart 1999 heeft de A.L.V. haar benoemd tot ere voorzitter.

Na haar voorzitterschap nam zij het initiatief tot het opzetten van STIBESA met als resultaat een vademecum waarin veel praktische informatie over de vormen van thuiszorg, verpleging in een verzorgingshuis en tijdelijke opname in een herstellingsoord. Zo werden er afspraken gemaakt met het de herstellingsoord-vereniging Dennenheuvel te Hilversum. Een kring van vrijwilligers werd opgezet om leden, die daartoe niet meer in staat zijn, te helpen in het contact met de ziekenkas.

Na het overlijden van haar echtgenoot heeft zij in samenwerking het Teylers Museum te Haarlem de stichting

Zij was een markante vrouw en zal door velen gemist worden.

Ben Seijsener

Herinnering aan Hendrika Best-Otte

Bij het heengaan van erevoorzitter van AIACE-NL Hendrika (Rietje) Best-Otte denk ik terug aan de periode toen zij zich, begin jaren negentig van de vorige eeuw, als voorzitter van de Nederlandse sectie met grote ijver heeft ingezet voor de regeling van een aantal zaken, zoals de inbouw van Nederlandse pensioenrechten in de Europese pensioenen en meer in het algemeen voor de sociale belangen van oud-collega's van de (toen nog) Europese Gemeenschappen.

Sindsdien is de tijd in vele opzichten veranderd. De huidige Europese Unie telt maar liefst 28 lidstaten. Vroegere opvattingen hebben plaats gemaakt voor nieuwe inzichten en er is sprake van een andere mentaliteit. Rietje had duidelijk moeite met het aanvaarden van dit nieuwe tijdsbeeld.

Velen zullen een goede en dankbare herinnering aan haar bewaren, als een sociaal figuur die zich vaak persoonlijk inspande om aan de verzoeken om hulp in het kader van STIBESA tegemoet te komen.

Ik sluit mij dan ook geheel aan bij het door opvolger Ben Seijsener hierboven geschreven slotwoord.

Paul van Raij

http://iet.jrc.ec.europa.eu/sites/default/files/documents/corporate/eur_25504en-50_jaar_JRC_online.pdf



Nous ont quittés

ABATE Antonino	10/03/1931	15/08/2013	COM	MELONI Raimondo	21/04/1935	08/06/2013	COM
AVIGNON Marie-France	26/01/1948	14/09/2013	CM	MEURANT Marcel	16/07/1935	23/08/2013	CM
BALDASSARI Giuseppe	24/07/1934	15/08/2013	COM	MICHEL Richard	25/12/1920	09/07/2013	CC
BAPTISTA Manuel	29/10/1940	30/06/2013	CJ	MOLINA Federico	13/11/1925	07/09/2013	COM
BARANZINI Angelo	15/09/1927	12/07/2013	COM	MUTTER Jean-Marie	16/08/1929	20/08/2013	PE
BEST-OTTE Hendrika	28/12/1927	01/07/2013	COM	NADE Solange	09/08/1947	15/09/2013	COM
BINA Fiorenzo	31/07/1936	29/08/2013	COM	NIPOLI Jean-Claude	27/09/1948	16/08/2013	COM
BOCCARDI Renato	01/02/1918	29/08/2013	COM	PANADERO Antonio	30/11/1963	16/09/2013	CJ
BRAUN Fernand	14/03/1925	30/07/2013	COM	PARINI Dante	04/07/1923	16/09/2013	COM
CAEYBERGHS Juliette	25/10/1924	06/09/2013	COM	PEDERSEN Niels	06/08/1948	21/08/2013	COM
CAIARELLI Munzio	07/11/1927	02/08/2013	COM	PFÄFFENBACH Celine	30/10/1922	11/09/2013	COM
CECCHETELLI Leonella	08/11/1928	09/07/2013	PE	PFEIFFER Wolfgang	28/02/1931	24/08/2013	COM
COELHO Antonio	31/12/1949	10/08/2013	PE	PFLOESCHNER Fred	11/07/1928	15/07/2013	COM
CORDIER Pol	12/11/1923	22/07/2013	COM	PLANCHARD Jacques	18/05/1929	28/06/2013	CC
COSSU Livia	06/02/1943	21/07/2013	COM	PONCELET Françoise	05/04/1947	12/08/2013	COM
COTOGNI Marcella	03/08/1934	15/07/2013	PE	REATI Angelo	02/02/1939	23/07/2013	COM
CUBY Louis	22/07/1928	12/09/2013	CM	RECHENMANN Roger	02/05/1927	04/09/2013	COM
DANZI Luciano	13/04/1935	12/09/2013	COM	ROSSI Luigi	06/05/1926	24/08/2013	COM
DE RUETTE Eliane	26/03/1924	01/09/2013	COM	SCHINGTIENNE Suzanne	27/05/1932	16/09/2013	COM
DEVREUX Marcel	12/02/1927	14/07/2013	COM	SCHMITT Gertrude	17/07/1921	24/07/2013	PE
DI BLASI Anna	17/11/1924	18/08/2013	COM	SCHNEIDER Gertrude	09/04/1934	31/07/2013	PE
EBERT-BEIBER Elsa-Vera	06/10/1926	06/09/2013	COM	SCHOENFELD Bertha	24/06/1917	17/09/2013	COM
FIORANI Franco	20/09/1946	07/08/2013	COM	SEGERS François	27/12/1933	04/09/2013	COM
FISCHER Bernard	08/09/1940	07/03/2013	COM	SEYMOUR Anthony	09/07/1928	11/09/2013	COM
FRASER John Gordon	26/02/1941	16/07/2013	COM	SILVA Teresa	20/12/1955	25/08/2013	CM
GARGARO Angelo	21/01/1920	31/07/2013	CM	SIMONETTA Mario	30/12/1935	01/09/2013	COM
GIOA Biasantonio	21/04/1925	17/07/2013	COM	SORENSEN Erika	30/07/1942	05/08/2013	COM
GIRONDEAU-CASSESE Carla	07/12/1934	09/09/2013	COM	SPANGGAARD Birgitte	15/07/1946	24/02/2013	PE
GODAERT Jean-Claude	01/08/1932	15/08/2013	COM	STRANGES Luigi	02/12/1926	21/08/2013	COM
GOFFIN Roger	23/01/1934	23/08/2013	COM	SVANTESSON Gunnar	17/02/1944	24/07/2013	CM
GUAITANI Gianfranco	21/06/1940	26/06/2013	COM	THORNTON Euphemia	17/03/1936	20/07/2013	COM
HARITOS Anne-Blanche	26/11/1936	23/09/2013	COM	TIGHE Gerard	25/02/1958	18/08/2013	COM
HAUSCHILD Winfried	14/11/1919	02/08/2013	COM	TIMMER Marianne	23/05/1946	13/06/2013	CC
HEYDEN Karin	09/06/1941	12/07/2013	COM	TURCAN Mireille	11/09/1921	08/09/2013	COM
JOURION Marcel	03/12/1920	22/09/2013	COM	VAN OSSEL Jean	02/05/1924	15/07/2013	COM
KLEIN Jocelyne	12/08/1931	16/07/2013	CM	VANDERBEKE Maurice	02/07/1942	11/08/2013	CM
KRAJCAR Anna	26/07/1922	18/07/2013	COM	VANDERWEGEN Hubert	14/04/1944	30/08/2013	CM
KRIER-PUTZ Fernande	03/12/1952	19/07/2013	PE	VANDERWILDT Colette	23/12/1940	19/07/2013	COM
LABRO-GROENSTEEN Andrée	09/05/1929	25/09/2013	COM	VASIK Milan	22/09/1948	06/08/2013	COM
LAMBERT Robert	15/12/1931	17/09/2013	COM	VER CAUTEREN Jeannine	04/11/1937	23/07/2013	COM
LAZZARI Peter	28/09/1952	09/07/2013	COM	VON FEHLEISEN Nina	11/06/1930	03/07/2013	CM
LEHNEFINKE Heinz	30/10/1914	24/08/2013	COM	WEIMAR Eduard	30/01/1923	19/07/2013	COM
LEMMEN Lucien	02/05/1925	24/08/2013	COM	WOEHREL Alfred	09/03/1921	06/09/2013	COM
MAILLARD Pierre	08/11/1923	09/09/2013	COM	WOELKY Marie-Thérèse	13/08/1925	24/08/2013	PE
MARTINELLI Nedo	21/03/1925	15/08/2013	COM				

Le Président et le Bureau de l'AIACE présentent leurs condoléances aux familles.

AIACE Internationale Assises 2014



*Gand-Gent, centre ville,
une des deux excursions programmées pour le 10 juin.*

Assemblée générale à Bruxelles le 11 juin

**Voyage dans le Péloponnèse (Grèce)
du 4 au 11 septembre**



Ancient Messini Ekklesiastirio